

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXI — ANNEE 1994
2^e LIVRAISON

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin).....	80 F
Pour un couple, ajouter une cotisation	80 F
Droit de diplôme	50 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	140 F
Abonnement pour les particuliers non membres	230 F
Abonnement pour les collectivités	230 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule ordinaire)	70 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule exceptionnel) selon le cas.	

Il est possible de régler sa cotisation 1994, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie.

Sur présentation d'une photocopie de leur carte d'étudiant:

- *Les étudiants en histoire et archéologie seront admis et auront le service du bulletin gratuitement.*
- *Les étudiants d'autres disciplines régleront demi-tarif.*

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit:

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXI — ANNEE 1994

2^e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 2^{me} LIVRAISON 1994

● Compte rendu de la séance	
du 6 avril 1994.....	163
du 4 mai 1994.....	166
du 1er juin 1994.....	168
● Un reportage en direct: le défilé au bison (Françoise Soubeyran)..	171
● Le cluzeau de Saint-Pierre-de-Chignac (Jean-François Javerzac)	189
● Le grenier du chapitre de Saint-Front et la "Maison des Dames de la Foi" (Pierre Garrigou Grandchamp)	193
● Comment un enfant de Mussidan devient chirurgien du maréchal duc de Gramont et chirurgien ordinaire de Louis XIV (Georges Ladevie).....	223
● Eléments d'une saga périgourdine à Saint-Jory-Lasbloux (Guy Frysou)	243
● Fournier-Sarlovèse, général d'Empire (1772-1827) (Jacques Desplat).....	251
● Une tradition en voie d'extinction: la lutte pour la barre du feu de Saint-Jean (René Larivière)	257
● Les maires de Périgueux aux XIXe et XXe siècles (Thierry Truel) ..	263
● Deux Périgourdins à la Chartreuse au XVIe siècle (Louis Grillon) ..	273
● Le Périgord au musée de l'Armée.....	275
● Note complémentaire faisant suite à l'article "Contribution à l'étude de la nécropole du Puy-Saint-Front pendant le Moyen Age" (Stéphane Baunac)	277
● Sur la bibliothèque de Cadouin (Marcel Berthier).....	283
● Dans notre iconothèque :	
Une étude de l'abbé Henri Breuil sur la grotte des Combarelles II (Les Eyzies) (Brigitte et Gilles Delluc et Denis Viallou).....	285
● Notes de lecture :	
D. Audrerie et Y. Coulaud: <i>Sites naturels en Périgord</i> (P. Pommarède); F. Annet, G. Ray, D. L'Homond: <i>Périgord, pays, paysages...</i> ; Ch. Tanet et T. Hordé: <i>Dictionnaire des noms de lieux du Périgord</i> ; Ph. Jayle: <i>La Force au début du siècle</i> ; J. Lagrange: <i>Manuel de cuisine du Périgord</i> ; J. Roux: <i>Espinguelebre et autres lieux...</i> ; <i>Château de Fénélon</i> ; J. Liebel: <i>Le château de La Roche-Chalais</i> ; D. Lacombe: <i>Saint-Front-de-Pradou</i> ; I. de Lestrade: <i>Le Tribunal</i> (D. Audrerie)	295
● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc).....	297
● Errata	301

Cette livraison a reçu le concours financier de l'Etat (ministère de la Culture et de la Francophonie) et du Conseil général de la Dordogne.

Le présent bulletin a été tiré à 1.600 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange et Jeannine Rousset, avec la collaboration de la commission de lecture. Ont également participé à la préparation de ce numéro: D. Audrerie, B. et G. Delluc, B. Fournioux, A. Lafosse, P. Pommarède.

Photo de couverture: Pendeloque magdalénienne en os gravé, dite "Le défilé au bison" provenant de la grotte de Raymond (Chancelade). Cette pièce exceptionnelle, dont une nouvelle interprétation est proposée, est de renommée internationale. Après New-York et Bruxelles les années passées, elle doit figurer en septembre prochain à l'exposition prestigieuse: "Animal et homme dans l'art de l'époque glaciaire", au musée d'Ulm en Allemagne (photo Musée du Périgord).

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 6 AVRIL 1994

Présidence du père Pommarède, président.

Présents: 102 - Excusés: 6.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

FELICITATIONS

M. Soubeyran, nommé conservateur en chef du musée du Périgord.
M. Mouillac, élu président de l'association des papeteries de la vallée de la Couze.

ENTREE DE DOCUMENTS

- A propos de deux escaliers Renaissance à Périgueux, manuscrit de Pierre Moreau;
- Répercussions des guerres de la Révolution et de l'Empire sur la vie à Lanquais, manuscrit de M. Maintigneux;
- Les chanoines Mayaudon vus à travers les papiers Bouquier, manuscrit de M. Larivière;
- Divers imprimés anciens intéressant le Périgord (don du P. Pommarède).

REVUE DE PRESSE

- Dans *le Monde* du 23 février 1994, Philippe Broussard s'intéresse à l'avenir du château de Bridoire.
- Le bulletin de la *Société des Amis de Montaigne* n° 33-34 de juillet-décembre 1993 est un numéro spécial consacré à la question de Dieu.
- Dans le bulletin du *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord* n° 34 de mars 1994, on note particulièrement les articles de L. Grillon sur quelques soldats de la région de Quinsac dans les armées napoléoniennes et de M. Berthier sur les bénédictins de Saint-Maur et le Périgord.

- Dans *l'Agriculteur de la Dordogne*, Jean-Louis Galet rappelle les événements qui s'étaient déroulés le 5 mars 1944 à l'aérodrome de Bergerac.
- Les *Feuillets Sem* n° 28 de mars 1994 poursuivent la présentation de l'œuvre du caricaturiste.
- Dans le *Courrier Français* du 25 mars 1994, Roger Armand indique que le clocher de Sainte-Sabine vient d'être remis en valeur.
- Dans *Sud-Ouest* du 1er avril 1994, Alain Bernard relate la disparition en 1944 de la collection de tableaux du château de Rastignac.
- Le *Journal du Périgord* n° 20 de mars 1994 propose notamment une visite de Saint-Aulaye avec Dominique Lavigne, l'encontre un mal disparu par Jean Gaussen, Chamiers, c'est l'Amérique par Thierry Boisvert, le château disparu de Ribérac par Dominique Audrière.
- *Lo Bernat* n° 1 de mars 1994 relate les nombreuses activités de l'association.

COMMUNICATIONS

Le président tient à remercier le colonel Garrigou Grandchamp, les cadres et les soldats du Ve Régiment de Chasseurs de Périgueux, qui ont procédé ces derniers jours au nettoyage complet des murs de clôture de notre immeuble.

Le P. Pommarède s'est rendu à Marcillac La Crouzille en Corrèze, au lieu-dit Nougéin, à la recherche de saint Front, sur les indications de M. Bitard. Il a pu recueillir les souvenirs oraux d'un habitant de 97 ans.

La chanoine Jardel a relevé, dans le catalogue de Thierry Bodin, la mise en vente d'un *curriculum vitae* de Sem, écrit de sa main, et d'une lettre de Joseph Joubert, en date du 1er septembre 1807, adressée à Chênédollé. Dans le catalogue de Florence Arnaud, M. Audrière a noté la mise en vente de lettres de Léon Bloy, de Joseph Joubert et de Maine de Biran.

Mme Sadouillet-Perrin retrace les origines de Rose Toussaint-Louverture, mariée à Marc Antoine de Laulanié, issu d'une vieille famille périgourdine et installée à Storac-en-Périgord. Selon *l'Avenir de la Dordogne* du 20 août 1892, le grand-père de Rose fut Toussaint-Louverture, noir né à Saint-Domingue au milieu du XVIIIe siècle, qui dirigea un temps les soulèvements, dans la grande île. Au moment de la Révolution, il prend le titre de général et se retrouve le véritable chef des noirs dominicains. Mais Toussaint est fait prisonnier par les armées napoléoniennes et meurt en 1803 au fort de Joux, près de Pontarlier.

M. Laborie fait le point des fouilles qu'il vient de conduire dans le bourg d'Issigeac. A la suite de l'ouverture d'une tranchée pour le passage des réseaux en souterrain, des vestiges importants pour l'histoire du lieu ont pu être mis au jour: les restes d'une nécropole du haut Moyen Age, ainsi que la base de murs et des fragments, de mosaïques provenant sans doute d'une villa du Bas-Empire. L'étude de ces vestiges pourraient permettre de connaître l'évolution de l'occupation du site.

M. Raraud, responsable du service régional de l'archéologie, souligne combien il est important de suivre des opérations même limitées, car les découvertes, comme ici à Issigeac, peuvent être essentielles pour bien comprendre un lieu. Une présentation d'ensemble des fouilles sera faite prochainement en séance par M. Laborie.

M. de Castellane retrace les grandes lignes de la vie de Béranger de Nattes, devenu Périgourdin par son mariage. Né à Montpellier en 1829, officier, il participe à la guerre de Crimée, à la pacification de la Kabylie et à l'expédition de Syrie de 1860. Marié en 1865 à Marie Du Lau d'Allemans, il quitte l'armée pour demeurer au Mas de Montet, sur la commune de Petit-Bersac. Au moment de la guerre de 1870, il est nommé à la tête du 2e bataillon du 22e régiment de

marche des Mobiles, puis il prend le commandement du régiment. Officier de la Légion d'honneur, il se retire au Mas de Montet et devient maire de Petit-Bersac de 1878 à 1898. La marquise de Nattes, son épouse, a marqué la mémoire des Ribéraçois par son originalité!

Mme Aufray indique qu'elle organise prochainement un voyage à Saint-Jacques de Compostelle.

MM. Audrerie et Mouillac ont eu l'occasion de se rendre, à l'invitation de notre collègue M. Audebert, à la caserne Chanzy de Bergerac. Ils ont pu y voir les restes encore importants d'une série de peintures murales, datant du début de ce siècle. Situées dans l'aile droite de la caserne, ces peintures figurent deux scènes de bataille: l'une de l'époque révolutionnaire, l'autre de la guerre de 1870. Des inscriptions rappellent les victoires, auxquelles le 108^e régiment d'infanterie, alors caserné dans ces locaux, a participé: Hohenlinden, Austerlitz, Averstard, la Moskowa. Des devises sont également reproduites. Dans une salle voisine, seule a pu être conservée une peinture figurant curieusement un bâton de maréchal posé sur une enclume. A l'extérieur, de petites silhouettes ornent le bas des fenêtres.

Il a été également possible de visiter une des anciennes cellules de la caserne. Sur les murs, de nombreuses inscriptions, qui semblent remonter à la Seconde Guerre Mondiale, témoignent du passage en ces lieux de prisonniers politiques, souvent d'origine étrangère. Une étude systématique de ces inscriptions serait d'un réel intérêt.

ADMISSIONS DE DECEMBRE 1993

– Dr Vigeant Gilbert, impasse Philippe-Parrot, 24000 Périgueux, présenté par le père Pommarède et le général H. Delabrousse-Mayoux.

– M. Casagrande Fabrice, Le Brau, 24520 Cours-de-Pile, présenté par MM. J.J. Chassaïne et D. Audrerie;

– M. de Lestrade de Conly Stéphane, 44, boulevard Henri IV, 75004 Paris, présenté par le père Pommarède et M. F. Boddart;

– Lt-colonel Delayre Robert, 46, rue de l'Aqueduc, 24000 Périgueux, présenté par le père Pommarède et le colonel M. Santenard;

– M. Picard Raymond, 4, rue Elie-Salomon, 241110 Saint-Astier, présenté par le père Pommarède et M. D. Audrerie.

ADMISSIONS DU 2 MARS 1994

– Garcia André, 30, rue François-Marqués, 65000 Tarbes, présenté par le père Pommarède et M. D. Audrerie;

– Mlle Miquel Sophie, 112, Le Châtenet, 24300 Nontron, présentée par Mme J. Rousset et M. Ch. Turri;

– M. Raimond Eric, Le bourg n° 103, 33620 Cézac, présenté par MM. F. Michel et H. Baunac;

– M. Blanc Florent, Le Couvent, 24520 Saint-Agne, présenté par MM. F. Michel et Ch. Turri;

– Mlle Arlie Isabelle, 13, rue Paul-Mazy, 24000 Périgueux, présentée par MM. G. Mouillac et F. Michel;

– M. Barthout Jean-Philippe, 41, rue Charney-Frchet, Appt 91, 24000 Périgueux, présenté par MM. J.P. Bitard et B. Fournieux;

– M. Henriette Bernard, Les Tours, 24620 Tursac, présenté par MM. J.M. Bélingard et J.L. Mention;

– M. Fabius Jean-Marc, 2, rue Romaine, 24000 Périgueux, présenté par M. et Mme J.M. Bélingard;

– M. Jean-Charles, Les Mayrins, 46000 Cahors, présenté par père Pommarède et M. J. Lagrange;

- Mme Matignon Colette, 22, rue Jeanne-d'Arc, 24000 Périgueux, présenté par M. et Mme G. Rousset;
- Mme Germain-Aufray Janine, La Talenbrène, 24620 Tursac, présentée par M. l'abbé Niquot et M. J. Chassaingne.

ADMISSIONS DU MOIS D'AVRIL 1994

- M. Baylac Louis, Les Granges de Preyssac, 24460 Château-L'Evêque, présenté par Mme J. Miquel et le docteur G. Delluc;
- Dr Audibert Alain, 30, rue Eugène-Le Roy, 24400 Mussidan, présenté par Mme J. Miquel et le docteur G. Delluc;
- Mlle Lasserre Renée, 79, rue Claude-Bernard, 24000 Périgueux, présentée par Mmes F. Soubeyran et J. Lavergne-Demarthe;
- Mme Combeau Josette, 16, rue de Tananarive, 24660 Coulournieux-Chamiers et J. Lavergne-Demarthe;
- M. Fraysse Patrick, avenue Mondésir, 47150 Monflanquin, présenté par MM. F. Michel et H. Baunac;
- M. Mallard Philippe, 39, rue Robert-Schuman, 85000 La Roche-sur-Yon, présenté par MM. F. Michel et H. Baunac;
- M. Cournil Alain, lotissement Mairie, 24750 Atur, présenté par MM. G. Mouillac et B. Fournieux;
- Mme Barthélémy-Selmi Tounès, 17, rue du 34^e régiment d'artillerie, 24000 Périgueux, présentée par MM. B. Fournieux et G. Mouillac;
- Mme Privat-Fany Simone, résidence Athena, apt 50, 11, rue des Acacias, 24000 Périgueux, présentée par Mme A. Bélingard et M. Boyer.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Audrerie.

SEANCE DU MERCREDI 4 MAI 1994

Présidence: P. Pommarède, président.

Présents: 97 - Excusés: 4.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

ENTREE D'OUVRAGES

- *Dictionnaire des noms de lieux du Périgord*, par Chantal Tanet et Tristan Hordé, éditions Fanlac, Périgueux, 1944 (don de l'éditeur);
- *Manuel de cuisine du Périgord*, par Jacques Lagrange, éditions Harriet, Bayonne, 1994 (don de l'auteur).

ENTREE DE DOCUMENTS

- *Des héros sans gloire: les grands capitaines des guerres de religion vus par Brantôme*, par Anne-Marie Cocula, tirée à la suite de la Nouvelle Revue du XVI^e siècle, 1994 (don de l'auteur);
- *Le rôle politique de Montaigne, maire de Bordeaux (1581-1585), en faveur du rétablissement de la paix civile*, par Anne-Marie Cocula, extrait de la Revue française d'histoire du livre, 1993 (don de l'auteur);

– Photocopie des actes de baptême de la famille Daumesnil (don de M. Salviat).

REVUE DE PRESSE

– Dans le *bulletin monumental* tome 152-1-1994, Pierre Garrigou Granchamp présente l'étude d'Isabelle Dotte-Mespoulède sur les maisons romanes de Périgueux et celle de Bernard Fournieux sur la cité de Périgueux au Moyen Age.

– La Société des Amis de Montcaret et de sa région vient de publier un bulletin spécial réunissant plusieurs études: Montcaret au début du siècle par MM. Bergounioux et Beauville, la châtellenie de Montravel de 1300 à 1755 par Arnaud de Brianson, le Château-Vieux de Lamothe-Montravel par M. Perrot, le temporel de la cure de Montcaret par M. Vircoulon.

– Dans *l'Essor Sarladais* du 22 avril 1994, L.-F. Gibert relate le moment et l'accès à la prêtrise de Fénelon.

– Dans le bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir, n° 56 du 1er trimestre 1994, René Faille et Jean-Maurice Lefort traitent de l'ordination de Fénelon à Sarlat en 1677, Claude Lacombe décrit des troubles à Salignac sous le Consulat, Francis Guichard évoque les eaux de La Doux de Coly et Louis-François Gibert donne la dernière partie de son étude sur Berbiguères au XVIIIe siècle.

COMMUNICATION

Dans le catalogue de Thierry Bodin, le chanoine Jardel a relevé la mise en vente d'une lettre de Marguerite Eymery, plus connue sous le nom de Rachilde. Datée du 1er février 1913, cette lettre donne des conseils littéraires à un jeune auteur: "Quand on écrit il faut chercher avant tout à se créer un style ou tout au moins à ne pas se contenter du lieu commun, c'est-à-dire du style d'à côté. Même pour écrire un article de journal sur une question d'intérêt public, il faut se raconter à soi une histoire qui vous intéresse..."

Le président annonce la construction prochaine d'une passerelle en bois, permettant un meilleur accès à notre salle.

Le Dr Delluc a eu la possibilité de photographier l'ensemble des 60 caissons peints ornant les murs de la chambre dorée du château de Bourdeille. Ces peintures, dues au peintre Ambroise Le Noble, figureraient les fiefs de la maison de Bourdeille. Malgré leur mauvais état actuel, il apparaît que, à côté de quelques châteaux périgourds, sont représentés des sites extérieurs au Périgord, sans doute des demeures italiennes.

M. Le Nail présente le résultat de ses recherches sur le prieuré de Saint-Rabier et ses chapiteaux romans. L'église de cette commune reconstruite à la fin du XIXe siècle a conservé une belle façade du début du XIVe siècle, clocher-mur à deux baies campanaires. Elle abrite six très beaux chapiteaux classés, utilisés de façon fonctionnelle pour soutenir le nouvel autel et constituer bénitier et fonts baptismaux. D'autres chapiteaux ont été dispersés dans la commune. Notre collègue évoque l'histoire, pour une certaine part légendaire, des moines défricheurs et bâtisseurs qui ont évangélisé au VIe siècle le bas-Limousin et le haut-Périgord: Aredius, Sorus, Amand, fondateurs respectifs des abbayes d'Attane (Saint-Yrieix), de Saint-Sour (Terrasson), et d'Olivoux, puis de Coly. Le XIIe siècle verra s'épanouir dans cette région les abbayes du Dalon, d'Aubazine, de Tourtoirac, de Châtres... En 1091, le seigneur de Saint-Rabier, Adémar, à la tête de l'abbaye de Saint-Sour, demande à celle de Saint-Martial de Limoges de l'aider à rétablir la discipline de Cluny dans son monastère. On peut imaginer qu'il ait été à l'origine de la fondation d'un prieuré sur ses terres, car il semble bien que les chapiteaux

constituant les seuls vestiges de cet établissement aient été sculptés à cette époque. En 1153 et en 1170, deux bulles pontificales nous confirment que ce prieuré est rattaché à l'abbaye de Sarlat. Le cartulaire de Dalon cite en 1178 un *Petrus de sancto Riberio* et en 1192 un *Geraldus sancti Riberii*, moine de Sarlat. Mais des liens étroits demeurent entre les abbayes-sœurs de Terrasson et de Saint-Amand et les membres de cette famille qui se fonda en 1541 dans celle de La Marche de Boussignac sur la paroisse de Saint-Rabier. Lieu de très ancien peuplement ("l'homme de Cor") et sa compagne découverts en 1964 ont vécu à une époque de transition entre le paléolithique et le néolithique et d'occupation gallo-romaine, le territoire de Saint-Rabier a certainement été évangélisé avant les invasions du IXe siècle par les monastères voisins. Mais l'auteur n'est pas parvenu à identifier le saint à l'origine de cet hagiotope. Pour certains, il s'agirait d'un saint Robert, ce qui ne résiste pas à l'analyse. Les chapiteaux qui constituent les seuls témoins d'un passé obscur feront l'objet d'une communication ultérieure.

ADMISSIONS DU MOIS DE MAI 1994

- A.R.A.H., Association de recherches archéologiques et historiques du pays de La Force, mairie, 24130 La Force, présentée par père Pommarède et M. D. Audrière;
- M. Delord Olivier, Bourgogne, 24350 Tocane-Saint-Apre, présenté par M.M. F. Simon et Ch. Turri;
- Mme Harismendy Jean, Le Bleuil, 24700 Saint-Martial d'Artenset, présentée par M.M. G. Ladevie et J. de La Serve;
- M. Morel André-Joseph, mairie, 24300 Abjat-sur-Bandiât, présenté par père Pommarède et M. L. Le Cam;
- M. Prouillac Christian, 11, rue de Varsovie, 24000 Périgueux, présenté par M. J.C. Bonnichon et père Pommarède;
- M. Hulois Patrick, Le bourg, 24800 Saint-Paul-la-Roche, présenté par MM. J. Carrier et G. Rousset;
- Mme Zimmermann J. Marie, 5, boulevard A. Claveille, 24000 Périgueux, présentée par le Dr A. Chabannes et père Pommarède;
- Mme de Molènes-Demangeot Françoise, 24580 Plazac, présentée par le Chanoine Jardel et Mme J. Boras.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
D. Audrière.

SEANCE DU MERCREDI 1er JUIN 1994

Présidence: P. Pommarède, président.

Présents: 95 - Excusés: 8.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

FELICITATIONS

— M. Valette, qui vient d'être nommé conservateur général des Archives de France.

— L'abbé Beaupuy, qui vient d'être nommé chanoine titulaire de Saint-Front.

ENTREE D'OUVRAGES

- *Eglises rurales Bandiat-Tardoire* par R. et M.-A. Boudric, Syndicat intercommunal Bandiat-Tardoire Dournazac, 1994 (don des auteurs);
- *La Force au début du siècle* par Philippe Jayle, éditions de l'A.R.A.H. La Force, 1994.

REVUE DE PRESSE

- *Les cahiers du quaternaire*, n° 19 (éditions du CNRS), sont consacrés à l'importante étude de Jean-Pierre Duhard sur le réalisme de l'image féminine paléolithique.
- Dans *Aquitania* tome 10-1992, Béatrice Canvet et François Didierjean présentent les mines d'or gauloises et habitats associés du sud-Limousin.
- Le numéro spécial du *Journal du Périgord* de mai 1994 porte sur les crimes et les criminels en Dordogne.
- La *Semaine religieuse* de Périgueux et Sarlat du 28 mai 1994 rappelle le bicentenaire de la mort d'Antoine Auriel, prêtre déporté sur les pontons de Rochefort.
- Dans *Le Courrier Français* des 6, 13, 20 et 27 mai, Alberte Sadouillet-Perrin fait l'historique du couvent de la Visitation à Périgueux.

COMMUNICATION

Le président indique le programme de la sortie du 19 juin: chapelle Saint-Martin de Limeuil (avec 5 communications sur l'édifice et son histoire); le village du Coux-et-Bigaroque (par G. Mouillac); le gisement préhistorique de La Ferrassie (par G. Delluc).

Il remercie MM. Turri et Bélingard pour la mise en place de la passerelle en pente douce qui permet d'accéder désormais sans difficulté à notre salle de séance; M. Garrigou Grandchamp d'avoir contribué, avec les soldats du Ve Chasseurs en fin de service militaire, à l'entretien du patrimoine de la Dordogne (Commarque, Villars, Lascaux, Boschaud, Brantôme, murs du jardin de la rue du Plantier).

Le père Pommarède entretient ensuite l'assemblée de la famille de Feletz qui a donné son nom à un lotissement immobilier dans le quartier Saint-Martin. Durant la première moitié du XIXe siècle, un membre de cette famille, l'abbé de Feletz, critique au *Journal des Débats*, fut membre de l'Académie française (1827-1850). Le père Pommarède en profite pour reconstituer l'itinéraire de la famille de Feletz depuis la Corrèze natale (Gumond) jusqu'à Aubas, au bord de la Vézère, en passant par l'abbaye du Dalon. Un vœu sera présenté à la municipalité de Périgueux pour solliciter la pose d'une plaque indiquant que la rue Antoine-Gadaud est l'ancienne rue de Feletz.

M. Garrigou Grandchamp présente une communication sur l'habitat et la topographie du Puy-Saint-Front à Périgueux aux XIIe et XIIIe siècles et tente de dresser le portrait du bourg vers 1250. Une cinquantaine de maisons ont été repérées, avec des éléments romans significatifs (éléments de façades, fenêtres, portes, arcs de soutènement), construites en belle maçonnerie avec des murs de 0,6 m à 1 m d'épaisseur, sur deux niveaux dans 30 % des cas. L'alignement des façades de ces demeures, replacées sur le cadastre du début du XIXe siècle, permet de mettre en évidence, l'ancienneté de certaines voies comme la rue des Farges, la rue de la Sagesse ou la rue du Plantier ou de suggérer l'existence de passages aujourd'hui disparus. La rue Limogeanne jusqu'à la place du Coderc constitue le cœur de la ville romaine avec, encore bien visible aujourd'hui, un grand nombre de demeures bâties en pierres. En revanche, le secteur Aiguillerie-Saint-Silain devait être encore semi-rural. Les

terres inondables du quartier du Pont ont été urbanisées autour de la rue Port de Graule dès le XII^e siècle. Les rues sont étroites: entre 3,70 m pour la rue des Farges et 2,10 m pour la rue Mignot et ce fait est sans doute lié avec la surpopulation du bourg.

M. Jacques Lagrange indique que M. Froidevaux avait réalisé une étude préliminaire des caves du Puy-Saint-Front dans le but de préciser la topographie de la ville romane.

M. Filliol rappelle que le Puy-Saint-Front fut une nécropole depuis les temps gallo-romains jusqu'à la période mérovingienne. Il remarque que sur le plan présenté par M. Garrigou Grandchamp, les rues paraissent orthogonales entre elles et il se demande si ce plan régulier ne serait pas de tradition gallo-romaine.

M. Garrigou Grandchamp pense que l'impression de régularité peut avoir été accentuée par le fait que le plan de base qu'il a utilisé est le cadastre du début du XIX^e siècle. Il confirme que les maisons de pierres sont bien dans la tradition romaine. Il indique cependant que les études actuelles font apparaître une tradition du bâti en pierres pendant la période romane beaucoup plus fréquemment qu'on ne l'imaginait, ainsi à Gand en Belgique où la région est pourtant dépourvue de carrières de pierres à proximité de la ville. Le manuscrit de cette étude est remis pour publication dans notre Bulletin.

Le président,
P. Pommarède.

Les secrétaires,
B. Delluc,
D. Audrerie.

Un reportage en direct: Le défilé au bison

Historique de la pièce

par Françoise SOUBEYRAN

Cette plaquette magdalénienne en os gravé est une des pièces les plus connues de l'art mobilier préhistorique (fig. 1). La plupart des ouvrages la mentionnent et elle a figuré dans plusieurs grandes expositions jusqu'à New-York et à Bruxelles. Trouvée dans l'abri sous roche de Raymonden (commune de Chancelade), proche de Périgueux, elle est conservée depuis au musée de cette ville dont elle constitue l'un des fleurons. Les publications anciennes étant difficiles à consulter, nous citons in extenso les commentaires concernant sa découverte et son enregistrement au musée, avant de passer en revue, rapidement, les diverses opinions qui ont été émises depuis à son sujet.

C'est en 1891 que Michel Hardy a publié dans son article sur "*La station quaternaire de Raymonden à Chancelade*" l'analyse de sa trouvaille ⁽¹⁾.

La pendeloque à l'*Ovibos*, c'est ainsi que je désignerai cet objet de parure (pl. III, fig. 2), est une plaque osseuse de forme allongée mesurant, dans son état actuel, 0,088 m de longueur, sur 0,038 m de largeur à sa partie inférieure où existe une cassure ancienne. A l'extrémité opposée, les traces d'un trou de suspension sont nettement reconnaissables. Tandis que le dessous de la pièce ne porte aucune ornementation; sa face antérieure est recouverte de plusieurs dessins. Dans le haut, nous remarquerons tout d'abord deux traits légèrement curvilignes, disposés en forme de toit et surmontés de petites incisions obliques partant des bords mêmes de l'os. A l'intérieur des deux traits et dans l'espace de pignon qu'ils dessinent, sont figurées

1. HARDY (Michel). *La station quaternaire de Raymonden à Chancelade*. BSHAP, Tome XVIII, p. 128.

deux jambes d'équidé, opposées et dirigées vers le haut. Immédiatement au-dessous, se trouve le motif principal du décor, une tête d'*Ovibos* placée dans le sens de la longueur de la pendeloque et tournée à gauche. A sa tête courte, à son front bombé d'où partent en rampant des cornes effilées à leur extrémité, mais larges et ondulées à leur base, aux longs poils pendants sous sa gorge, il est impossible de ne pas reconnaître le bœuf musqué, l'*Ovibos moschatus*, de Blainville. Comme le renne, le bœuf musqué est un animal des régions arctiques et ne vient jamais en deçà du 60° degré de latitude Nord. Doué d'une grande agilité, malgré ses formes massives, il parcourt d'immenses étendues de terrain à la recherche des maigres pâturages qui lui suffisent, et fréquente surtout les parties septentrionales du nouveau continent.

Des découvertes récentes ont démontré qu'il vivait en Europe à l'époque quaternaire. Ses débris fossiles sont cependant très rares. Rencontrés une première fois dans le diluvium de Précy (1), ils n'ont été, je crois, signalés depuis en France qu'en Périgord, où Edouard Lartet recueillit une phalange onguale à Gorge-d'Enfer, dans la commune de Tayac (1). On cite un manche de poignard en os, découvert à Thayngen, en Suisse, où est figurée une tête d'*Ovibos* (2). Quoique l'attribution ne puisse laisser aucun doute, cette sculpture grossière laisse loin derrière elle la gravure de Chancelade, sous le rapport de l'exactitude.

Mais revenons à la description de notre pendeloque. Les lignes du cou de la tête d'*Ovibos* sont arrêtées brusquement par un trait oblique. En arrière, une sorte d'épi à barbelures courtes divise l'os dans le sens de sa longueur en deux compartiments. Dans chacun d'eux et opposés par la tête, c'est-à-dire les pieds appuyés sur les bords de la pendeloque, sont représentés de petits personnages, trois à gauche, et quatre dans le compartiment de droite.

Tous ceux qui ont étudié les œuvres de gravure et de sculpture de l'époque quaternaire ont été frappés de la maladresse de nos ancêtres lorsqu'ils entreprenaient de se représenter eux-mêmes. L'art leur faisait alors complètement défaut et leurs essais n'étaient que de l'enfantillage. Les "bons hommes" de Raymonden se ressentent de cette infériorité artistique, et on a peine à croire qu'ils aient été dessinés par la même main qui avait si largement traité la tête de l'*Ovibos*. Un rond gauchement tracé et interrompu vers le bas marque les contours de la tête; puis les lignes s'écartent pour accuser l'élargissement du corps aux épaules et vont ensuite en se rapprochant vers les pieds. La séparation des jambes est indiquée par une ligne médiane prolongée jusqu'à l'épigastre. L'un des petits personnages ainsi représentés est accosté d'un rameau qu'il semble tenir à la main, et sur sa droite sont figurées de hautes herbes, peut-être une touffe de roseaux.

A la vue de dessins aussi naïfs, je me serais contenté de sourire, si un rapprochement inattendu n'était venu tout à coup leur donner à mes yeux une grande importance. Au cours de recherches entreprises dans la grotte de Gourdan (Haute-Garonne), au mois de septembre 1885, M. Edouard Harlé, ingénieur de l'Etat à Bordeaux, a recueilli, en effet, une spatule en os recouverte de "bons hommes" en tout semblables à ceux de Raymonden. Cette spatule, dont M. Harlé a eu l'obligeance de m'envoyer la photographie, mesure 0,064 m de longueur et offre sur sa face extérieure, deux groupes de petits personnages rangés côté à côté; sept forment le premier groupe le plus rapproché de l'extrémité arrondie de la spatule; puis, après un espace blanc d'environ 0,010 m, commençait un nouveau groupe interrompu par une cassure et dont on n'aperçoit plus que trois figures. S'ils sont encore plus mal dessinés que les nôtres, les "bons hommes" de Gourdan sont interprétés de la même façon et, particularité digne de remarque, sont ombrés par des traits verticaux comme ceux de la tête d'*Ovibos* de la pendeloque de Raymonden. Cette pendeloque et la spatule de Gourdan auraient-elles été gravées par le même ouvrier? - Je n'oserais l'affirmer, et cependant, tout donne lieu de le croire. Je rappellerai d'ailleurs que, dans le chapitre précédent, nous avons constaté l'analogie très grande des harpons de Raymonden avec ceux de la grotte de Gourdan. Dans leurs déplacements continuels, rien n'empêche d'admettre que les mêmes hommes ont pu séjourner dans l'une et l'autre station.

Au Musée du Périgord, le catalogue d'inventaire rédigé en 1905 par Maurice Féaux, attribue à notre objet le n° 2104, avec ce commentaire:

Plaque d'os malheureusement incomplète, dont l'extrémité restante porte la trace d'un trou; c'était sans doute une pendeloque, un objet précieux et curieusement orné. La partie la plus intéressante de cette ornementation est la tête du ruminant, bison ou, suivant Michel Hardy, d'Ovibos ou bœuf musqué, caractérisé par son front bombé, sa corne et les longs poils pendants sous sa gorge; ce serait la seule représentation connue de cet animal dont quelques os seulement ont été, jusqu'à ce jour, recueillis dans les gisements quaternaires.

En avant de la tête sont dessinées, dans le sens de la longueur de l'os, deux jambes d'un équidé? en arrière et séparées par un épi à courtes barbelures, sont deux rangées de petits personnages? opposées par la tête, et chose très remarquable, absolument semblable à d'autres, au nombre de 10, gravés sur une spatule en os recueillie par M. Edouard Harlé, dans la grotte de Gourdan (Haute-Garonne). On peut se demander, en présence de cette similitude de gravures d'un caractère tout spécial, si elles n'ont pas été exécutées par la même main? Rappelons qu'il a été signalé plus haut (voir n° 1980) la ressemblance des harpons de Raymondien avec ceux de la grotte de Gourdan.

Sans reprendre toutes les hypothèses émises par des générations de préhistoriens, telles que celle de files de pingouins, mentionnons cependant les principales.

Pour Capitan et Breuil, une ligne pectinée émane d'une tête de bison, et ils soulèvent l'idée d'une cérémonie⁽²⁾. Zervos y voit une grosse tête d'ovibos avec la colonne vertébrale⁽³⁾. Il penche pour "une cérémonie d'offrande à laquelle assistaient les fidèles représentés par les sept personnages". Denise de Sonnevillle-Bordes ne croit pas vraiment au rituel⁽⁴⁾: "une carcasse de bison, réduite à la colonne vertébrale dépouillée et à la tête et aux pattes intactes, encadrée de petits personnages stylisés [...]. Message, invitation?". A juste titre, Gerhard Bosinski récuse la colonne vertébrale: "car les chasseurs de cette époque connaissaient l'anatomie réelle de cette partie du squelette"⁽⁵⁾. Il penche pour une scène narrative mythologique.

Comme ses collègues, André Leroi-Gourhan rapproche cette plaque d'une côte gravée trouvée au château des Eyzies (fig. 2) et qui comporte aussi l'association bison-silhouettes humanoïdes⁽⁶⁾:

"A gauche, deux pattes antérieures et une tête de bison (aux Eyzies, on voit l'avant-train d'un bison debout). On peut y voir des membres et une tête coupée, mais il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'un effet de perspective et que le bison soit de face, la tête tournée. A droite, se trouvent sept petits personnages disposés sur deux

2. CAPITAN (Louis), BREUIL (Henri), PEYRONY (Denis). *Les Combarelles*. Masson, 1924, p. 111, fig. 102.
3. ZERVOS (Christian), BREUIL, (Henri). *L'art de l'époque du renne en France*. "Cahiers d'art", Paris, 1959, p. 74.
4. SONNEVILLE-BORDES (Denise de). *La France au temps des mammouths*: 1970, p. 180.
5. BOSINSKI (Gerhard). *Homo sapiens*, Errance, 1990, p. 249.
6. LEROI-GOURHAN (André). *Préhistoire de l'art occidental*. Mazencd, Paris, 1965, commentaire de la fig. 236, p. 417.

rangs, de part et d'autre d'un signe barbelé; l'un d'eux semble tenir un objet branchu. Enfin, on voit trois groupes de traits doubles qui se rejoignent au sommet (aux Eyzies, neuf personnages semblent défilér, sagaie sur l'épaule et l'on voit quatre signes barbelés ou branchus en forme de saules). Le détail (bison-signe barbelé, homme-sagaie) évoque à la fois les sujets couplés et le thème "homme et bison": le dispositif, dans les deux exemples, a une apparence narrative qu'on ne connaît autrement que dans les scènes de l'homme attaqué. L'ensemble de la composition n'est pas explicite; par surcroît, le type même de la pendeloque est exceptionnel, car les séries de hachures qui encadrent la perforation paraissent se rapporter au thème du saumon, habituel sur les spatules (voir fig. 208 à 212). Musée de Périgueux".

Alain Roussot n'a pas encore, apparemment, publié l'étude en vue de laquelle il avait effectué un bon relevé du dessin. Denis Vialou ⁽⁷⁾ y voit "une ligne de chevrons serrés qui partage en deux moitiés égales le support; sur chaque bord furent positionnées des silhouettes fantomatiques accompagnées de tracés rectilignes en fuseaux [...] présentation graphique délibérément coupée du réel". Jean-Pierre Duhard évoque les pratiques de chasse ⁽⁸⁾: "[...] une mise en commun des efforts pour ramener l'animal abattu. [...] La plaquette de Raymondén est la seule à montrer le démembrement d'un animal abattu (un bison), avec la participation d'au moins sept humains masculins, sans que l'on puisse préciser si elle se déroule sur les lieux de chasse ou dans le campement". Ajoutons enfin qu'entre 1924 et 1959, la pièce, cassée dès l'origine, a été accidentée et quelques minimes fragments ont été définitivement perdus. Il s'en est ensuivi un recollage médiocre. L'os est tellement mince et fragile qu'un décollage et remontage risque de nuire. N'étant pas indispensable, il vaut mieux s'en abstenir, il n'apporterait guère plus de renseignements sur le sens de la scène.

LES PERSONNAGES

Si l'ensemble de la plaquette de Raymondén présente une décoration unique en son genre, les silhouettes vaguement humaines qui en font partie peuvent être comparées à celles de quelques os gravés. Sur la côte trouvée au château des Eyzies (fig. 2) ⁽⁹⁾, elles semblent porter un bâton, un arc ou une branche, ou quelque chose de ce genre. Le sens de ce bâton les oriente vers un grand bison de profil gauche, debout à droite. Aucune ligne de sol n'est indiquée, mais de même que sur la nôtre les personnages sont opposés par la tête, de même ici ce sont des signes branchus (arbres?) qui convergent vers l'axe de la plaquette, ce qui suggère une certaine parenté dans le rendu de l'espace scénique.

7. VIALOU (Denis). *La Préhistoire*. L'Univers des formes, Gallimard, Paris, 1991, p. 213 et fig. 219.
8. DUHARD (Jean-Pierre). *Reflets dans l'art de la société magdalénienne*, in *Préhistoire aréogéenne*, 1991, p. 106.
9. Je remercie Jean-Jacques CLEYET-MERLE, conservateur du Musée national des Eyzies, de m'avoir aimablement autorisée à examiner cette pièce capitale.

Un os d'oiseau de la Vache (fig. 3) associe des silhouettes du même type à un cheval et à d'autres animaux, avec des lignes en V très allongé comme sur notre plaquette. Les personnages ne portent rien. La composition, très difficile à loger sur ce mince tube, est tout à fait étonnante. Elle n'est sûrement pas aléatoire et pourrait bien illustrer un moment précis de la vie du groupe.

La spatule trouvée par Harlé à Gourdan (fig. 4) et publiée par Piette, a tout de suite retenu l'intérêt de Michel Hardy, que nous avons cité plus haut. Là aussi, d'autres préhistoriens ont parlé de pingouins. Ces silhouettes sont plus ou moins striées verticalement, et comme celles de la Vache, n'ont pas de "bâtons".

Une autre pièce qu'on peut évoquer est la "Pêche miraculeuse" de Laugerie-Basse (fig. 5), conservée au musée de Saint-Germain. Un vague anthropomorphe tend un vague bras vers un gros poisson. Le contour de l'anthropomorphe, sans le bras, ressemble à celui de nos personnages de Raymond, avec "l'épaule" asymétrique qu'on retrouve souvent dans ce type de figures.

Il est impossible de savoir dans quelle mesure existe un lien entre ces différentes représentations de "bonshommes" entre eux, et avec la plaquette que nous allons maintenant étudier (fig. 6). Les détails en ont été examinés à la loupe binoculaire. Le dessus de la tête du personnage a) est pointu (fig. 7) mais malgré un appendice à gauche, nez ou bec, il est plutôt de profil droit. Le b) a le dessus de la tête plat et doublé d'une seconde ligne horizontale. Rien n'indique une direction de la figure. Le c), dont la tête est détériorée par une cassure, semble tourné vers la droite. Une ligne à gauche et une sorte de palme à trois rameaux à droite partent de ses épaules et encadrent la tête. A droite, plusieurs pointes lancéolées restent sans explication. Si la plaquette était complète, le sens en serait peut-être plus clair. Précisons qu'à partir de la figure a) et presque jusqu'à l'extrémité cassée, un trait court près du bord, représentant peut-être une ligne de sol.

De l'autre côté (fig. 8), le d) semble être de face, avec sa tête en forme de pignon de maison. Le e) et le f) ont l'air de se faire face et le g) est peut-être tourné vers la gauche. Ils ont tous une tête plus ou moins losangique. Comme sous l'autre file, un trait fin double le bord, évoquant une possible ligne de sol.

Partout le bas des figures est incomplet, mais aucune ne pouvait avoir des "jambes" telles que celles des plaquettes de Laugerie-Basse et de la Vache dont nous avons parlé. Il paraît d'ailleurs fort improbable que la ligne verticale qui divise le bas des figures représente les jambes. Cela pourrait être le bord d'une cape, ou d'un quelconque manteau comme on peut imaginer en avoir revêtu des populations confrontées à un climat glaciaire. Pour Jean-Pierre Duhard⁽¹⁰⁾, "les personnages

10. DUHARD (Jean-Pierre). *Les groupements humains dans l'art mobilier paléolithique français*. B.S.P.F. 1992, tome 89/6, p. 172 et seq.

ne sont pas représentés en pied, mais à moitié-corps seulement", la ligne verticale dessinant le bras droit ou gauche suivant le sens des figures. C'est séduisant et très possible. En revanche, rien ne prouve objectivement qu'elles soient masculines, et encore moins que le c) porte "une arme ou une fourche de portage des quartiers de viande", alors que cet objet a l'apparence d'un rameau légèrement ployé.

La nature des personnages représentés semble bien être humaine. Leur silhouette évoque cependant celle d'oiseaux, et ce n'est pas sans motif que plusieurs auteurs ont cru y voir des pingouins ou des hironnelles. Ornithomorphes, hommes emmitouflés, humains à mi-corps, ces individus en tous cas participent à une même scène.

LES PATTES

Vers le haut de la plaquette, entre le trou de suspension brisé et la tête de bison sont étalées deux pattes. La forme indique des pattes de bison, il paraît même que l'amincissement des sabots vers l'avant en est un argument supplémentaire. Sur les deux, l'ergot est proéminent, le pli de l'articulation indiqué. La légère flexion de cette articulation vers l'avant donne à penser qu'il s'agit de pattes antérieures. Sur la patte proche du museau, l'ovale semble indiquer le relief de l'articulation, très apparente chez les bovidés. Les apophyses styloïdes du radius en vue médiale, le pisiforme en vue caudolatérale, concourent à la mettre en évidence.

De façon énigmatique, le contour n'est pas achevé comme il devrait l'être pour une pièce de viande, fût-elle entamée. La tête de bison étant traitée avec une minutieuse exactitude, cette lacune doit avoir un motif: ces pattes se situent-elles sur un autre plan de signification?

Autre question: aucune fourrure n'est suggérée, alors que la fourrure de la tête est finement décrite. Sont-elles écorchées? Mais des détails anatomiques l'indiqueraient. Est-ce imputable à un manque de précision du dessin? On a trouvé à Kostienki et Avdevo des poinçons sculptés en ivoire de mammoth en forme de pattes avec pieds ou sabots (fig. 9). Une tige en bois de renne, du Mas d'Azil, est sculptée en relief de deux pattes de bison dans le prolongement l'une de l'autre¹¹. Il existe aussi des pattes isolées dans des décors pariétaux. On ne voit pas quels rapports pourraient exister entre ces éléments disparates.

LA TÊTE DE BISON

Disproportionnée par rapport aux personnages apparaît la tête de bison qui s'impose comme l'élément-clé de la plaquette. Sur celle du château des Eyzies, la stature du bison domine aussi de haut les partici-

11. DELPORTE (Henri). *L'image des animaux dans l'art préhistorique*. Picard, Paris, 1990, p. 135, fig. 152.

pants. Comme d'autres auteurs l'ont déjà noté, il s'agit d'une tête coupée. (On trouve la situation inverse à Altamira entre autres, où un bison est figuré acéphale). L'animal a été décapité logiquement, juste derrière la partie postérieure du crâne (fig. 6). La gorge a été sectionnée avec précision sous la mandibule, ce qui donne ce profil arrière en angle obtus. La tête a conservé toute sa fourrure, avec un épais bourrelet de laine sur le frontal. Si parfois l'aspect de la fourrure apporte d'intéressantes précisions sur la saison évoquée par des représentations préhistoriques, ici on ne peut rien en déduire puisque le toupet d'un bison reste de même toute l'année. La longueur des poils pouvait atteindre facilement une vingtaine de centimètres. La grosse oreille toute poilue, habituellement noyée dans la laine des bisons vivants et donc peu visible, se découpe ici nettement, ainsi que les longues mèches de l'amorce du fanon sous le cou. La corne est dirigée vers l'avant, mais cela n'a rien de surprenant, compte tenu de toutes les variantes imputables aux races, et aux solutions fantaisistes choisies par les artistes pour résoudre ce problème. Toison frontale et corne ressemblent beaucoup à celles du bison dessiné par Charles Bodmer (fig. 10). Il est possible que, comme sur celle-ci, la tête soit vue légèrement de trois-quarts, mais cette perspective éventuelle n'a pas d'incidence sur les interprétations possibles.

Sous le cou pend une ligne flottante qui représente peut-être un lambeau de chair arraché lors de la décapitation. Il est impossible qu'il s'agisse du tendon courant le long de l'échine et dont les Indiens faisaient des cordes d'arcs. L'œil est vide, aveugle, comme si la cavité orbitaire était béante.

Le museau affiche une sorte de rictus qu'on s'explique mal à moins d'examiner à la loupe les traits gravés. On constate alors la présence des incisives inférieures. Les lèvres ont disparu, rongées probablement par les prédateurs, qui commencent toujours par les muqueuses plus molles et dépourvues de poils. Georges Catlin décrit un vieux bison attaqué par les loups: "Ils lui avaient mangé les yeux, le cartilage du museau et la moitié de la langue"¹². Philippe Cros confirme le fait¹³: "Au matin, une biche du troupeau morte la nuit gisait dans l'herbe. Les rats avaient déjà mangé les lèvres et les naseaux, de telle sorte qu'on voyait les dents, exactement comme sur le bison de la plaquette".

On pourrait envisager aussi une autre explication de l'aspect du museau. Selon Eveline Lot-Falk¹⁴, chez beaucoup de populations arctiques de l'Ancien Monde, l'âme est localisée plus particulièrement dans le nez des animaux "et ceci explique le soin avec lequel les chas-

12. Cité dans: *On achève bien les bisons*, in *Géo*, dec. 1986, p. 155.

13. Bisonnerie de la Borde Basse, 31530 Mérénille. Elevage de bisons et de cervidés, Philippe Cros m'a communiqué de précieux renseignements sur eux et je l'en remercie vivement. Ses pensionnaires coulent des jours heureux près de Toulouse, à l'orée de la forêt de Bouconne.

14. LOT-FALK (Eveline). *Les rites de chasse chez les peuples sibériens*. Gallimard. Paris. 1953, p. 100.

seurs conservaient cet organe [...] sur le gibier qu'ils prenaient. Ils ne vendaient les dépouilles qu'après avoir [...] coupé ces morceaux [...]. Olorat se confond avec âme! [...] Plus d'âme, plus de flair, plus de faculté de retrouver son meurtrier". Mais si l'on s'engage sur ce terrain, il faut aussi se demander si les yeux ont été ôtés des orbites, ou au moins crevés comme certaines peuplades le pratiquaient dans le même souci de sécurité. Le rôle des prédateurs reste ici la plus simple et la plus vraisemblable des hypothèses.

Il n'y a pas trace de la langue: ou bien elle est simplement restée dans la cavité buccale, ou bien elle dépassait à l'extérieur et les prédateurs l'ont arrachée. Mais, plus sûrement, le bloc de la langue et du pharynx a été détaché du reste. Même si les populations magdaléniennes n'avaient pas pour ce mets la prédilection affichée par les autres chasseurs de bisons, ils retireraient certainement ces organes qui tenaient très mal après la décapitation.

Il faudrait parler maintenant des deux séries de lignes plus ou moins parallèles, chacune réunie par sa base à un large trait, qui encadrent le haut de la plaquette, de part et d'autre du trou de suspension. Mais qu'en dire qui n'apparaisse pas purement gratuit? Il existe parfois des stries sur les spatules à décor de poisson, mais la ressemblance est si limitée qu'à mon avis, cela n'a rien à voir avec des nageoires. Des barrières???

LIGNE AVEC POINTES

Dans tous les sens du mot, cette épineuse question joue un rôle central dans mon interprétation de la scène représentée. Cette ligne épaisse, dont l'extrémité inférieure se situait dans la partie cassée et perdue, s'infléchit très légèrement vers la droite avant de revenir sur son axe. En haut, elle se heurte à l'arrière de la tête de bison, au niveau de la branche montante de la mandibule. Du haut en bas, à droite et à gauche, elle est hérissée de pointes qui, d'abord très courtes et presque horizontales, augmentent vers le bas de volume, de longueur, et d'inclinaison. Insistons sur cette importante constatation: en haut, les pointes forment un angle droit ou peu aigu avec l'axe, en descendant, elles forment un angle inférieur de plus en plus aigu. Il existe une rondelle de Bruniquel sur laquelle est gravé un motif apparenté, mais qui n'apporte guère d'éclaircissements quant à sa signification ⁽¹⁵⁾.

Comme je l'ai écrit plus haut, quelques auteurs ont proposé des solutions. André Leroi-Gourhan y voit un couplage bison-femelle + ligne barbelée-mâle ⁽¹⁶⁾. Pour de nombreux commentateurs, le bison est démembré par des chasseurs et l'on voit deux pattes, la tête et la colon-

15. ZERVOS (Christian) *L'art de l'époque du renne...* p. 356, fig. 386.

16. LEROI-GOURHAN (André), *Préhistoire...* p. 417.

ne vertébrale. Le paléotechnologue Roland Seibel⁽¹⁷⁾ professe une opinion voisine, mais en rend responsables les animaux prédateurs: "le squelette des proies est progressivement mis à nu par les loups, la colonne vertébrale allongée dans l'aspect épincieux figuré à Raymonden; seules la tête et les extrémités des pattes sont négligées [...]. Les pattes sont toujours sectionnées au niveau supérieur des métapodes". Cette hypothèse paraît improbable pour plusieurs raisons. D'abord, la ligne barbelée n'évoque en rien des vertèbres, même en admettant que les apophyses longues de 40 cm soient rongées par les loups et que les courtes ne le soient pas. Les magdaléniens avaient des connaissances anatomiques trop immédiates pour trahir si maladroitement l'aspect de la colonne vertébrale, alors que la tête est rendue avec exactitude (fig. 11). Ensuite parce que les carnivores ne décaveraient pas à fond les os de l'échine y compris les apophyses, sans même parler des côtes, tout en laissant de côté la bonne viande de la tête et d'une partie des pattes. Quand on voit une ligne de vertèbres qui s'allonge sur le sol, c'est un crâne qui est au bout, pas une tête tranchée net et presque intacte.

Alors, une grande arête de poisson peut-être (fig. 12)? De loin, on pourrait déceler une ombre de ressemblance - et la préhistoire offre trop d'exemples d'associations incongrues pour qu'on en écarte l'idée a priori - mais elle ne résiste pas à l'examen. Des différentes versions de saumons dessinées entre autres sur le bâton de Lortet⁽¹⁸⁾, aucune ne rappelle, en rien, notre ligne barbelée, alors que les vestiges osseux trouvés à Raymonden montrent la place que tenaient au menu les grands poissons.

Après avoir passé en revue ce que cette ligne n'est pas, il est temps de proposer une nouvelle interprétation. Il suffit d'une promenade en forêt, voire d'un simple sapin de Noël, pour remarquer combien les pointes ressemblent aux départs de branches de plusieurs espèces de conifères: pins, sapins (fig. 13), ou par exemple épicéa de Sitka⁽¹⁹⁾. En haut, elles sont minces, courtes, plus horizontales et plus serrées. En descendant, elles sont plus épaisses et tombantes, plus espacées. Quelle autre hypothèse rendrait mieux compte de ces caractéristiques qu'un tronc de conifère?

Si l'on admet que la ligne axiale peut être en effet un tronc grossièrement ébranché, on se demande maintenant quel rôle tient la tête de bison. Se pourrait-il qu'elle en coiffe le sommet? L'abbé Breuil est le seul qui en ait eu un peu l'intuition puisqu'il parlait d'une ligne pectinée qui émane d'une tête de bison. C'est l'hypothèse que j'ai étudiée et que je vais maintenant développer.

Premier point: pourquoi le mât ne pénètre-t-il pas sous le menton, de telle sorte que la tête soit verticale? Réponse: l'assemblage aurait été

17. Communication personnelle.

18. VIALOU (Denis). *La Préhistoire...* p. 224, fig. 225.

19. *Multiguide Nature de tous les arbres d'Europe*, Bordas, 1982, p. 70.

instable (fig. 14). Si l'on mettait le mât vers le museau, on butait vite sur la diagonale constituée par la voûte palatine, sans que la mandibule, trop large, puisse caler le bas. Si l'on mettait le tronc plus en arrière, au niveau du voile du palais, on avait une lourde masse qui entraînait la tête vers l'avant, sans qu'aucun os puisse bloquer le bois à l'arrière. Pour stabiliser le crâne de cette façon, il aurait fallu un support très large et un poids sur la tête, comme en témoigne le monument érigé par les Assiniboïnes (fig. 15).

Second point: alors pourquoi pas dans le trou occipital? Réponse encore plus facile: parce qu'il est trop petit (fig. 16 a et b) et parce que la tête serait, là aussi, complètement déséquilibrée. En outre, dans ces trois trajets ici évoqués, le bois n'entre que sur une faible longueur, comme on peut le constater sur la figure, rendant l'assemblage encore plus précaire.

Il en ressort donc que le point de pénétration du tronc et le trajet qu'il implique à l'intérieur, sur la plaquette de Raymond, sont les seuls logiques, ceux qu'on choisirait naturellement⁽²⁰⁾. Seulement, quand on veut transformer une hypothèse saugrenue de prime abord en analyse scientifique et objective, il faut passer au stade expérimental, c'est-à-dire planter une vraie tête de bison au sommet d'un vrai tronc de conifère. Un concours de bonnes volontés m'a permis de réaliser cette opération.

L'EXPERIENCE

L'arbre qui a servi lors de la reconstitution était un pin noir d'Autriche qui, pour son malheur, avait en gros l'allure recherchée: diamètre de 8 cm à la base, fût de 3,60 m de haut, diamètre de 3,5 cm au sommet (la longue pointe étant supprimée). Du haut en bas, les départs de branches avaient été conservés. Je n'aurais jamais voulu qu'on tue une bête exprès, mais le pauvre bison dont la tête devait m'être prêtée pour l'expérience l'aurait été de toutes façons. Il fut abattu un matin à Saint-Gaudens en prévision des fêtes de Pâques. Le taxidermiste qui devait naturaliser la tête ayant obligeamment différé son passage, j'eus l'après-midi pour ériger mon "mât-totem" dans la cour (fig. 18). Les employés de l'abattoir m'aiderent avec une telle complaisance que l'expérience fut pour moi très facile à réaliser.

En dépit de sa taille moyenne, la tête était très lourde, surtout qu'une collerette de fourrure d'au moins 50 cm de long, avait été conservée tout autour pour les besoins de la taxidermie. A vrai dire, cette collerette était assez gênante, mais obtenir une tête était déjà tellement exceptionnel que j'aurais eu tort de me plaindre de cette imperfection.

20. C'est l'opinion de Philippe Cros, qui a ajouté qu'un tronc mince serait suffisant. Il m'a permis ensuite de réaliser l'expérience, puisque c'est grâce à son intermédiaire que j'ai pu avoir accès au bison abattu provenant de l'Entreprise Gatein. M. Bourlianne, du Musée du Périgord, n'a pas hésité à sacrifier un de ses arbres au culte du bison paléolithique. Merci aussi à M. Tarobé et au personnel de l'abattoir de Saint-Gaudens.

D'emblée, il était évident que le trou occipital n'était pas utilisable. Le tronc fut appointé comme un crayon sur 8-9 cm, et enfoncé sans aucune difficulté sur environ 40 cm en respectant exactement l'orientation de la ligne axiale sur la plaquette de Raymond (fig. 17). Le bloc constitué de la langue, du pharynx et de la trachée avait été ôté, comme on le fait à l'abattage, surtout qu'après la décapitation, ces organes ne sont maintenus que par quelques éléments musculaires et osseux (fig. 14). Le bois longea le muscle ptérygoïdien, passa au-dessus de l'os du maxillaire supérieur, sur le voile du palais et aboutit dans les cornets nasaux pour buter sur la partie inférieure de l'os nasal.

Les cornets nasaux forment une masse plus ou moins spongieuse avec des cloisons osseuses très friables. Si le bâton est enfoncé alors que la tête est fraîchement tuée, cette structure est traversée sans problème, et ensuite elle fait masse autour. Ce trajet constitue donc une sorte de tunnel très facile à ouvrir sur un diamètre d'environ 5 cm.

Le mât fut ensuite dressé contre un poteau sans que la tête bouge d'un centimètre. Le départ des premières branches, à 45 cm du bout, se calait juste à l'arrière, achevant de stabiliser l'ensemble. Comme l'avait prévu Philippe Cros, l'assemblage reproduisant le schéma de la plaquette était parfaitement aisé, solide et durable (fig. 19). Cette reconstitution présentait toutefois avec "l'original" des différences, mais elles s'expliquent tout naturellement. L'oreille qui devrait se dégager presque perpendiculairement au tronc est tirée vers le bas par le poids de la colerette de fourrure avec laquelle sa couleur se confond. C'est pour cette raison qu'on la discerne mal sur la photo. Les paupières sont fermées sur le globe oculaire au lieu d'offrir un aspect béant. Comme l'œil, le museau est intact et on ne voit pas les dents, puisque les prédateurs ne l'ont pas attaqué. Je n'ai pas pu comparer les cornes: l'une des deux avait été cassée à la base, probablement en maîtrisant le pauvre animal. De l'autre, il ne restait qu'un tronçon. De toutes façons, on n'aurait rien pu en déduire quant à un effet de perspective, de bas en haut par exemple, le rendu des cornes étant trop varié sur les représentations. Les longs poils de la touffe du menton pendaient, plus ou moins agglomérés par le sang qui continuait à goutter le long de la fourrure. La reconstitution ne présentait pas avec le modèle magdalénien d'autres différences que celles imputables à la présence de cette fourrure et du sang frais. L'expérience apparaît donc assez convaincante: que ce soit il y a 14.000 ans ou maintenant, c'est le procédé le plus rationnel pour coiffer un mât d'une tête de bison.

Nous voici donc en présence d'une scène magdalénienne: autour du mât s'ordonnent les personnages que l'artiste a représentés sur les côtés en perspective rabattue (fig. 20). Ce procédé n'a jamais cessé d'être utilisé pour les décors destinés à être vus sous plusieurs angles, qu'il s'agisse d'une nappe ou d'un fond de piscine. Quel épisode illustre cette scène? Selon l'opinion généralement répétée, le bison a été abattu à la chasse, puis dépecé, et même partagé. Un auteur suggère que les

humains "sont en train de parler entre eux et [qu'] aucun ne semble être le leader de cette discussion" ⁽²¹⁾. En réalité, il est impossible de savoir si les protagonistes s'entretiennent entre eux, on constate seulement qu'ils sont réunis.

Si l'on veut bien admettre que le dessin représente un mât sur lequel est enfoncée une tête de bison, avec des humains autour, les rapprochements abondent avec tous les temps et tous les pays.

Le principe de ce genre de "mât-totem" est ancré au plus profond du psychisme de l'humanité et exprime toujours, en dépit de différences d'expression, la même idée de base. D'un bout à l'autre du monde, de l'initié de l'Altaï à la chamane araucane ⁽²²⁾ (et au Christ en croix), on retrouve le symbolisme du tronc d'arbre en tant que pont jeté entre la terre et le ciel, moyen de communication sacré, tentative de renouer le dialogue interrompu par la déchéance de l'homme. Les rituels en détaillent beaucoup de variantes, dans lesquelles le sacrifice occupe souvent une place essentielle. Tantôt le tronc, décortiqué ou non, est entaillé de marches. Tantôt il s'agit d'un simple poteau auquel sont accrochés une dépouille, une peau d'animal sacrifié, ou quelques rubans colorés censés évoquer l'arc-en-ciel. Tantôt l'arbre est ébranché, comme celui de Raymonden. N'en citons qu'un exemple emprunté aux Yakoutes: "A l'extérieur de la yourte [tente ronde], on plante trois arbres ébranchés; celui du milieu est un bouleau à l'extrémité duquel on a fixé un alcyon mort. A l'est du bouleau, on plante un pieu avec un crâne de cheval au bout" ⁽²³⁾. "Les crânes, sièges de l'âme, étaient naturellement entourés de respect et regardés comme des objets sacrés, au même titre qu'auraient pu l'être des crânes humains" ⁽²⁴⁾. Le plus souvent, il semble que ce soit le crâne décharné, et non pas la tête avec chair et peau, qui soit rituellement conservé, mais ce dernier cas est fréquemment attesté aussi, puisque chez la plupart des populations sibériennes "Les têtes des animaux étaient suspendues aux arbres ou cachées dans le creux des arbres" ⁽²⁵⁾.

On objectera tout de suite qu'il n'y a aucun rapport entre une pendoque trouvée à Raymonden et une cérémonie chamanique au nord du lac Baïkal par exemple. Mais tous ceux qui ont été confrontés aux données fournies par l'ethnologie sont amenés à admettre la pérennité indéniable des schémas mythologiques, qui remontent à tout le moins au paléolithique supérieur, et probablement plus loin. Ces modèles de base se sont concrétisés sous des formes différentes dont les nuances personnalisées n'en font que mieux ressortir la profonde et ancestrale homogénéité.

F.S.

-
21. DUHARD (Jean-Pierre). *Les groupements humains...* p. 181.
 22. ELIADE (Mircea). *Le Chamanisme*. Payot, Paris, 1983, p. 111.
 23. ELIADE (Mircea). *Le Chamanisme*. Payot, Paris, 1983, p. 191.
 24. LOT-FALK (Eveline). *Rites de chasse...* p. 215.
 25. *Idem*, p. 209.



Fig. 1



Fig. 2

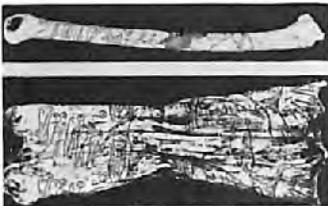


Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5

Fig. 1 - Pendeloque en os provenant de Raymonden. Magdalénien supérieur. Musée du Périgord, inv. 2104. - Fig. 2 - Côte gravée trouvée au château des Eyzies. Photo communiquée par le Musée national de préhistoire des Eyzies. - Fig. 3 - Os d'oiseau gravé provenant de la grotte de la Vache. DELPORTE (Henri). *L'image des animaux*, p. 120, fig. 125, a et b. - Fig. 4 - Spatule gravée de silhouettes humaines, provenant de Gourdan. BOSINSKI (Gerhard), *Homo sapiens*, p. 243. - Fig. 5 - La "Pêche miraculeuse" de Laugerie-Basse. Musée de Saint-Germain en Laye. DELPORTE (Henri). *L'image des animaux...* p. 201, fig. 272.



Fig. 6

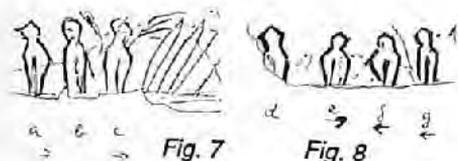


Fig. 7

Fig. 8

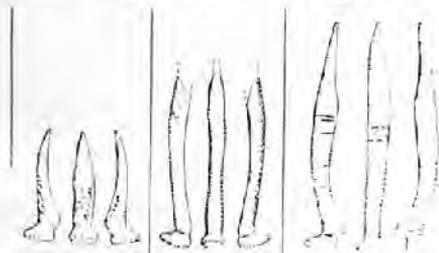


Fig. 9



Fig. 10



Fig. 12



Fig. 13

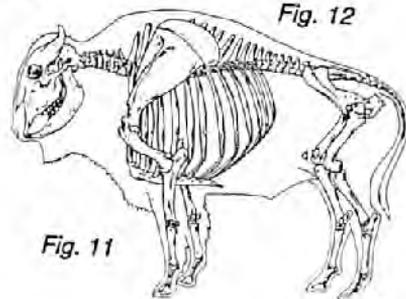


Fig. 11

Fig. 6 - Relevé de la pendeloque de Raymonden. - Fig. 7 - Détail des trois personnages. - Fig. 8 - Détail des quatre personnages. - Fig. 9 - Poinçons ou clous en ivoire de mammoth, évoquant des pattes, trouvées à Kostienki et Avdeevo, Russie. VIALOU (Denis). *La Préhistoire*, p. 353, fig. 367 à 373. - Fig. 10 - Tête de bison américain, dessinée par Charles Bodmer en 1833. "La toison frontale mesurait 8 pouces de longueur" (plus de 20 cm). *Le Peuple du premier homme*, Flammarion, 1977, p. 146. - Fig. 11 - Squelette de bison. Dessin de Maya Soubeyran. - Fig. 12 - Grande arête d'un poisson. - Fig. 13 - Sapins.

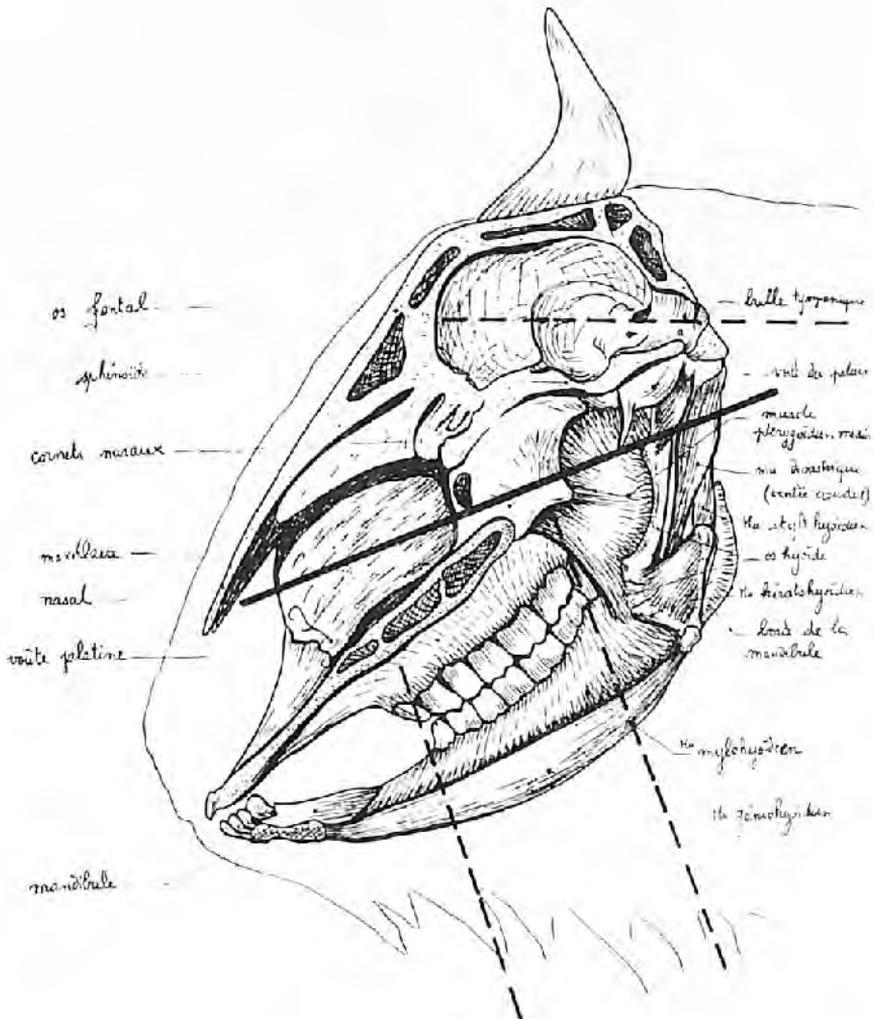


Fig. 14

Fig. 14 - Coupe d'une tête de bison montrant les différents trajets envisagés. En trait continu, le trajet du tronc de conifère. Dessin de Maya Soubeyran.



Fig. 15

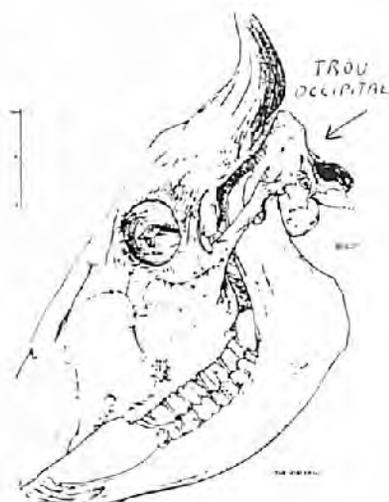


Fig. 16 a



Fig. 16 b

Fig. 15 - Monument érigé par les Indiens Assiniboines pour invoquer la venue des troupes de bisons. Dessin de Charles Bodmer, 1833. *Le Peuple du premier homme...*, p. 66. – Fig. 16 - Vue nuchale et profil gauche d'un crâne de bison. PALES (Léon) et GARCIA (Michel A.), *Atlas ostéologique*, Editions du C.N.R.S., 1981, *Herbivores*, tome II, planches 22 et 19.



Fig. 17

Fig. 17 - Superposition du dessin anatomique et de la tête de Raymond.



Fig. 18



Fig. 19



Fig. 20

Fig. 18 - La tête de bison au sommet du tronc de conifère, à l'abattoir de Saint-Gaudens, le 14 avril 1992. - Fig. 19 - La tête coupée vue de près. - Fig. 20 - Hypothèse de restitution de la scène représentée sur la pendeloque.

Le cluzeau de Saint-Pierre de Chignac

par Jean-François JAVERZAC

Le lieu dit "Le Cluzeaud de Contet" devenu "Le Cluzeau" puis "Les Cluzeaux"⁽¹⁾, au sud de la commune de Saint-Pierre de Chignac, est mentionné dès le XVI^e siècle notamment dans un tènement de 1530⁽²⁾.

Ce hameau bien exposé, abrité des vents du nord et de l'est, face au ruisseau Le Saint-Geyrac, a été continuellement habité par des colons et des bourgeois se faisant appelés Sieur du Cluzeau⁽³⁾ (XVII^e-XVIII^e siècle). A la limite des possessions des seigneurs des Foucauld de Lardimalie, le hameau a dû subir bien des dommages et le cluzeau, tout proche, servir de refuge comme il a servi à des résistants lors de la dernière guerre.

Sur le flanc méridional de la colline, s'ouvre le souterrain creusé dans le campagnien proche du calcaire sidérolithique - masqué par les sables du Périgord⁽⁴⁾. Pénétrons dans ce refuge. Le court vestibule (1,2 m de large), se divise en trois galeries dont la hauteur n'excède pas 1,30 m (plan II). Partout la surface du plafond est pratiquement plane, l'atmosphère très sèche. Face à l'entrée, la galerie principale de 9,5 m de long, taillée (ou retaillée?) forme deux coudes, puis est obstruée par un éboulement de pierres, causé par des travaux en surface. Entre les deux coudes, nous remarquons de nettes feuillures de fermeture. Cette galerie se prolongerait-elle vers le hameau? (plan I-3). Lors de la construction du muret de clôture de la propriété, comprenant une très vieille et pittoresque bâtisse, les maçons ont eu l'impres-

1. Aujourd'hui: deux appellations: le Cluzeau Est et le Cluzeau Ouest.
2. CROUZY (J.). Etude démographique d'une commune rurale Saint-Pierre de Chignac.
3. BAYLE (E.), B.S.H.A.P., 1-3, année 1990, "Une commune rurale du Périgord depuis le XIII^e siècle, Saint-Pierre de Chignac".
4. Carte géologique, Bergerac.

sion qu'il y avait des parties creuses au-dessous (plan II-2). Y aurait-il eu un petit cours d'eau souterrain?

La galerie de gauche, 4 m de long, contourne un énorme "pilier-cloison" bien taillé vers l'entrée, mais elle ne communique avec la galerie centrale que par une modeste ouverture de 0,3 m/0,3 m; des éboulis encombrent le fond.

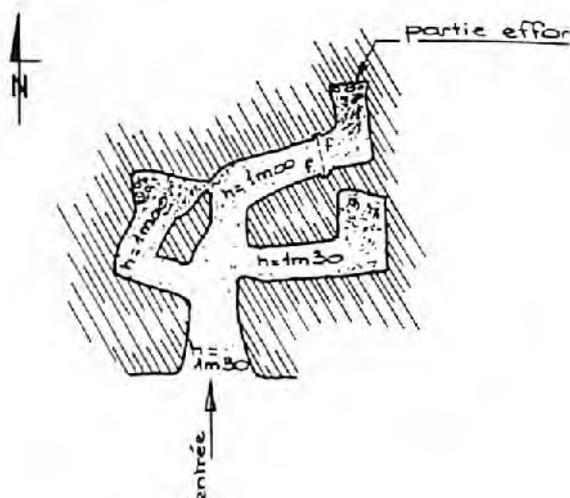
La galerie de droite, taillée de 3,5 m de long et coudée en angle droit, est aveugle. Si le creusement avait été poursuivi, la jonction aurait été établie avec la galerie principale.

Cet ensemble, modeste certes, n'a pas livré tous ses secrets. Les anciens ne situent-ils une autre entrée de ce souterrain-refuge, de "leur cluzeau" à 70 m environ (plan II-1). Et s'il y avait un autre "cluzeau"?

J.F. J.

Vue en plan du cluzeau - Plan II

Echelle 1/150



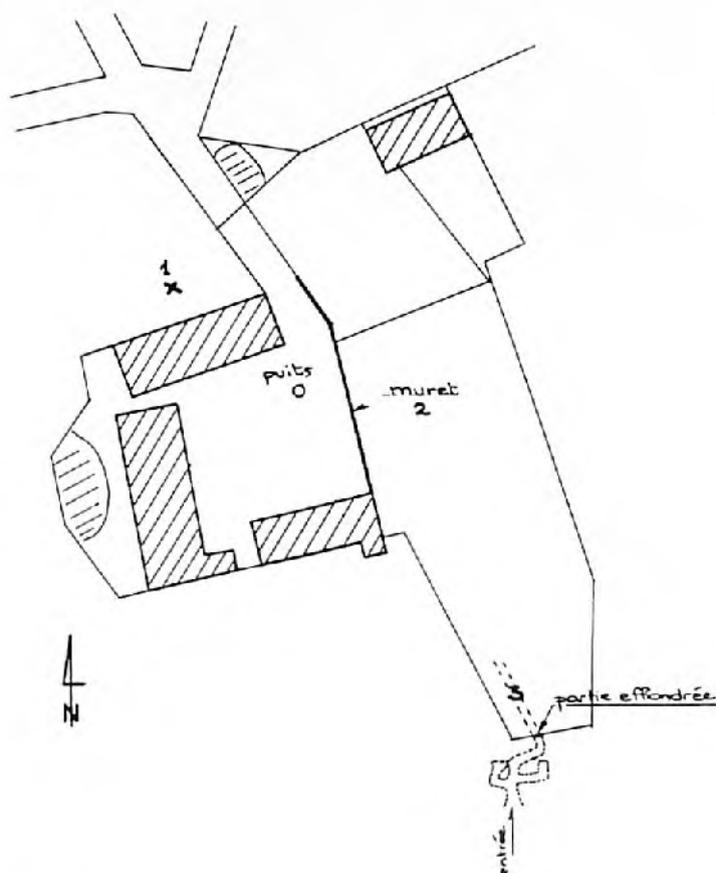
Légende

-  Eboulis terreux.
-  Eboulis pierreux.
-  Feuilleure de fermeture.
-  Hauteur sous plafond.

Plan établi par J.F. Javerzac.

I.
Plan de situation du cluzeau par rapport
aux constructions en surface

Echelle 1/750



Légende

-  Construction en surface.
-  Mare communale aujourd'hui asséchée.



Vue axiale des galeries.



Pilier central.

Le grenier du chapitre de Saint-Front et la "Maison des dames de la Foi"

par Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP

L'architecture civile de Périgueux à l'époque romane est des plus méconnues¹⁾. Elle n'est pourtant pas sans mérites. Plus, bien que la plupart des bâtiments soient dans un état fragmentaire, le regroupement de leurs vestiges présente un intérêt majeur qui donne à la capitale du Périgord un rang éminent parmi les villes ayant conservé une architecture civile romane.

Au premier plan des édifices civils romans de Périgueux devrait figurer la construction connue sous le nom de "grenier du chapitre", ruiné à la fin du XVIII^e siècle et au cours de la première moitié du XIX^e siècle, il a, en fait, complètement disparu de la mémoire des

* Il m'est agréable de remercier ici tous les Périgourdins qui m'ont aidé dans cette étude, en acceptant aimablement de me faire visiter leur demeure, et en me donnant librement accès à leur documentation.

1. En l'absence d'une étude exhaustive consacrée à l'architecture civile romane de Périgueux, le chercheur trouvera les éléments d'un inventaire dans cinq ouvrages aux mérites variés, dont l'analyse est donnée ci-dessous:
Wlgrin de Taillefer, *Antiquités de Vésone*, T. 2, 1826, p. 605-611; les descriptions, dues à M. de Mourcin, sont la source la plus ancienne; elle est précieuse, car elle s'avère souvent très précise et indique de nombreux édifices maintenant détruits; l'ouvrage est fondamental pour la connaissance du "grenier du chapitre".
Y.-M. FROIDEVAUX, B. VOINCHET, M. ROBERT et D. BOLOT, *Plan de sauvegarde du secteur sauvegardé de Périgueux*, 1971; plans de repérage de tous les édifices avec indication des éléments des XII^e et XIII^e siècles (planches 1 à 6); carte synthèse du développement du Puy-Saint-Front (planche 7; époque romane). Cette étude est fondamentale. Elle mérite cependant d'être révisée et complétée: certains édifices n'ont pas été repérés et quelques datations peuvent être contestées. Par ailleurs, elle se borne à un inventaire, sans analyse architecturale.

Périgourdins. Le mérite de l'avoir rappelé à notre attention revient à Isabelle Dotte-Mespoûlede à l'occasion de son étude de la maison des Farges ⁽²⁾. Or, alors que cette construction remarquable n'a jamais été étudiée pour elle-même, un examen de la documentation graphique et écrite disponible permet de prétendre à une bonne connaissance de l'édifice: son emplacement exact peut être déterminé, et son aspect décrit avec plus de précision encore que ne le fit M. de Mourcin dans les *Antiquités de Vésone*. Replacé au sein de la cohorte des édifices civils contemporains, il trouve sa juste place dans l'histoire de l'architecture romane de Périgueux.

UNE REPRESENTATION DU "GRENIER DU CHAPITRE" PAR LE PEINTRE A. GAUTIER

En 1984, le Dr et Mme G. Delluc révélaient la vue du Puy-Saint-Front figurant sur le portrait de Monseigneur Macheco de Prêmeaux, qui date du milieu du XVIII^e siècle ⁽³⁾ (fig. 1). Ils en donnaient de bonnes reproductions et proposaient une identification de nombreux monuments et paysages. Cette précieuse contribution à la topographie historique de Périgueux emporte souvent la conviction. Un doute majeur s'installe cependant à la lecture des paragraphes concernant les bâtiments abbaciaux et le palais épiscopal ⁽⁴⁾. (fig. 2). L'aile sud du monastère, seule discernable sur le tableau, est-elle bien le bâtiment proposé (n° 18)? L'édifice à deux étages, avec une façade richement composée et percée de nombreuses baies, qui se dresse à gauche du clocher recouvert d'un dôme en lanternon, est-il bien le palais épiscopal (n° 20)? Ce clocher est-il bien la tour qui s'élevait à l'angle sud-ouest du cloître (n° 22)? Nous ne le croyons pas et nous voudrions établir de nouvelles identifications.

Il nous paraît en effet qu'il faut soigneusement distinguer l'édifice à deux étages (n° 20) des ailes du monastères entourant le cloître (n° 18):

J. SECRET, *Vieilles maisons de Périgueux*, Périgueux, 1988: l'ouvrage signale de très nombreux vestiges, souligne l'importance des maisons du Vigulier et des "Dames de la Foi", et localise précisément le "grenier du chapitre".

I. DOTTE-MESPOULEDE, *Etude architecturale de l'habitat médiéval à Périgueux*, mémoire de DEA préparé sous la direction du professeur J. LACOSTE, Université de Poitiers, 1990: inventaire consciencieux, accompagné de brèves descriptions et des références bibliographiques éventuelles.

I. DOTTE-MESPOULEDE, *Etude architecturale de quatre maisons romanes à Périgueux*, B.S.H.A.P., T. CXIX, 1992, p. 233-264: études approfondies, historiques et architecturales, des maisons du Vigulier et des "Dames de la Foi", de l'hôtel d'Angoulême (généralement appelé à tort "château Barrière") et des maisons romanes de Coulounieix (communément dites, à tort également, "la Maladrene"). Ce sont les premières monographies de maisons romanes en Périgord.

1. I. DOTTE-MESPOULEDE, 1992, p. 247.

2. B. et G. DELLUC, "Une vue du Puy-Saint-Front au milieu du XVIII^e siècle", B.S.H.A.P., T. CXI, 1984, p. 315-325. Seuls A. Dujarric-Descombes et le chanoine Roux y avaient fait référence avant eux, à l'occasion de quelques lignes consacrées aux coupoles de Saint-Front (DUJARRIC-DESCOMBES, 1915, p. 58-62 et chanoine ROUX, 1920, p. 191). La figure 1 de l'article de 1984 reprend au trait le paysage peint, elle a le double mérite d'être particulièrement lisible et de numéroter tous les édifices. Aussi la reproduisons-nous et désignerons-nous les constructions incriminées par les numéros que leur ont donnés le Dr et Mme Delluc, que nous avons plaisir à remercier ici pour leur obligeance.

3. B. et G. DELLUC, 1984, p. 320-321.

celles-ci sont bien connues grâce aux clichés du marquis de Fayolle (fig. 3) et aux descriptions de M. de Mourcin et de Félix de Verneilh (Annexe II)⁵. Le premier temps de la démonstration consistera donc à établir que l'édifice à deux étages n'est pas la représentation d'un des bâtiments du monastère qui entourent le cloître. Il conviendra ensuite de prouver que cet édifice n'est pas plus l'évêché. Il faudra enfin proposer une nouvelle identification.

L'aile sud, qui nous intéresse au premier chef, était un bâtiment de deux étages, sur un rez-de-chaussée partiellement enterré, dont la façade était rythmée par une suite de grands arcs à peine brisés portés sur des contreforts; tous les auteurs les appellent "arcades feintes": il s'agit là simplement du motif d'arcature, en orbe-voie ou aveugle, très apprécié dans les édifices romans périgourdiens dont il forme souvent le seul décor extérieur, à l'église de la Cité par exemple. Les baies éclairant le premier étage sont percées sous ces arcades: ce sont des fenêtres simples, couvertes d'un linteau échancré d'un arc surbaissé. Le rez-de-chaussée n'était éclairé que par d'étroites fentes. Quant au deuxième étage, il était trop repris pour que les fenêtres d'origine aient pu se conserver. La restitution partielle qu'en a fournie F. de Verneilh, dans sa planche I de *L'Architecture byzantine en France*, donne une idée approximative de l'élévation originelle de l'angle sud-est (fig. 4).

L'aile ouest des bâtiments du monastère, qui regardait la place de la Claître, est moins bien connue. Cependant les photographies prises par le marquis de Fayolle permettent également d'en discerner les principaux traits. Un haut bâtiment d'angle sur plan presque carré, connu sous le nom de "donjon", reliait les ailes sud et ouest. Cette dernière ne conservait, au moment de sa destruction, que d'étroites fentes d'éclairage à linteau échancré, mais ne montrait aucune trace de puissants contreforts ni d'arcature. Il est manifeste que cette aile n'apparaît pas sur le tableau.

Il est donc exclu d'assimiler le bâtiment aux fenêtres multiples disposées sur deux étages (n° 20) avec cette aile ouest, d'autant qu'il regarde plein sud. La prudence le recommande aussi, car si l'aile sud était à la fois bien conservée et bien connue, l'aile ouest ne put être décrite par Mourcin: "...le bâtiment de l'ouest est presque entièrement détruit. Nous ne pouvons rien dire de sa façade extérieure" (elle était en fait complètement masquée par des constructions adventices qui en empêchaient l'examen).

Le bâtiment n° 20 ne peut pas plus être identifié avec l'aile sud, car la composition de cette façade ne correspond en rien avec sa descrip-

5 Tous les renseignements donnés par Mourcin et Verneilh ont été retranscrits en annexes, car ils ne sont pas aisément accessibles à tous les lecteurs; ceux qui ont trait au "grenier" sont regroupés dans l'annexe I; ceux qui concernent les ailes du cloître, figurent en annexe II. Les références à la première sont notées, selon le cas, "MOURCIN, I" ou "VERNEILH, I". Les descriptions de l'aile sud par ces deux auteurs sont confirmées par les relevés de J. MANDIN, 1898, p. 370.

tion (haute arcature aveugle et petites baies); Mourcin rappelle sans ambiguïté que le monastère n'avait que "... de très petites ouvertures".

Il paraît donc clairement établi que le bâtiment n° 20 est différent du monastère.

Ces dessins et ces photographies permettent-ils par ailleurs de valider l'identification, proposée par B. et G. Delluc, entre l'aile sud du monastère et le long bâtiment percé de quatre baies arrondies, situé sous le clocher (n° 18)? La chose est possible, mais on ne saurait être catégorique sur ce point, car la construction paraît trop en avant, pour une aile entourant le cloître (n° 17); le cas échéant, à quelle construction attribuer les pignons qui émergent entre les n° 18 et 20?

Si l'édifice n° 20 ne peut être identifié comme une partie des ailes entourant le cloître, il ne peut avoir abrité l'évêché du XV^e au XIX^e siècles, celui-ci étant précisément situé dans l'aile ouest du monastère. Sur ce point, les témoignages sont unanimes⁶⁾. Le bâtiment ne répond ni à l'exigence de similitude d'emplacement, ni à celle d'apparence, qui auraient permis d'y reconnaître une aile du monastère. Il faut donc renoncer à l'image de l'évêché des XVIII^e et XIX^e siècles qu'aurait pu nous proposer le tableau⁷⁾.

En revanche, nous proposerons de voir dans le bâtiment n° 20 le "grenier du chapitre". Pour être acceptée, cette hypothèse doit satisfaire à deux conditions:

- la façade doit correspondre aux descriptions du "grenier";
- l'emplacement assigné au "grenier" doit être compatible avec celui qu'occupe le bâtiment n° 20.

Les descriptions du "grenier" par les archéologues du XIX^e siècle mettent en exergue quelques caractères marquants (Annexe I). Après l'abbatiale, c'est l'édifice le plus monumental du monastère, nous dit Verneilh; il ajoute que, si le rez-de-chaussée est peu ouvert sur l'extérieur, les deux étages sont "...percés à jour de toutes parts par des fenêtres à quatre baies, comme celles de la maison située rue des Farges", enserrées dans des archivoltes en plein cintre; Mourcin place les grandes façades au sud et au nord; chacune comporte cinq fenêtres, tandis que les petits côtés n'en ont que trois.

Ne croit-on pas lire la description du bâtiment n° 20? L'édifice est de style indéniablement roman; sa monumentalité ne souffre pas discussion et il a grande allure. Ses fenêtres à plusieurs baies s'encadrent effectivement d'archivoltes cintrées. Il ne compte que quatre travées dira-t-on, alors que Mourcin en donne cinq! L'objection n'est pas sans poids, mais la confrontation avec la représentation de Périgieux par

6. VERNEILH, 1851, p. 109; ROUX, 1938, p. 317; SECRET, 1973, p. 161.

7. Admettre que le grand bâtiment n'est pas l'évêché, logé dans une aile du cloître, conduit également et accessoirement à refuser d'identifier la tour couverte d'un dôme à lanternon, avec le "donjon" qui s'élevait à l'angle sud-ouest du cloître; celui-ci se trouve en effet derrière le bâtiment n° 20 et non devant, comme nous le démontrerons ci-dessous. Faute d'une suffisante connaissance du Périgieux classique, nous laisserons à la sagacité d'autres chercheurs le soin de proposer une autre attribution pour celle-ci.

Belleforest⁽⁸⁾ amoindrit sa portée (fig. 5): sur cette vue, à droite du X, le grand édifice à deux étages ajourés de fenêtres à plusieurs baies est bien le même édifice que celui qui figure sur le tableau du XVIII^e siècle; or, il n'a guère que trois travées. Il paraît manifeste que ces divergences doivent être mises au compte d'approximations d'auteurs négligents ou trompés par la distance et l'angle de vision.

Au total, les descriptions du "grenier du chapitre" concordent de façon satisfaisante avec la représentation du bâtiment n° 20 peinte par Gautier.

La situation du bâtiment n° 20, au sud du monastère, proche de son angle sud-ouest, et sans doute en contrebas de la Claître, est-elle compatible avec celle que les archéologues assignent au "grenier"?

Pour Mourcin, il est "...au sud du monastère Saint-Front" et Verneilh confirme qu'il est "...situé au midi, en dehors de notre plan général", c'est-à-dire hors de l'emprise des bâtiments entourant le cloître. De fait, il est suffisamment haut pour masquer tous les édifices placés derrière lui et ce, en dépit de la déclivité qui est très forte au sud de Saint-Front. Il doit donc se trouver sur la ligne de rupture de pente où, de tous temps, des escaliers ont été nécessaires, entre la rue Tranquille et le Thouin (fig. 6). "Cette construction fait face à l'entrée du musée départemental...", c'est-à-dire à l'aile sud du monastère (Verneilh, I), mais, en 1826, elle est déjà ruinée: "Le bas de cet édifice subsiste encore; on a fait un petit jardin dans son intérieur" (Mourcin, I). L'abbé Audierne, plus précis, évoque: "...l'ancien grenier du chapitre, dont il ne reste plus que la base, servant de terrasse à la maison Guichemerre"⁽⁹⁾. Jean Secret affirme qu'il "occupait, en contrebas de l'angle sud-ouest du cloître Saint-Front, un triangle maintenant dépourvu de construction, à l'entrée orientale de la rue Tranquille"⁽¹⁰⁾. Il ne cite malheureusement pas ses sources, mais cette information concorde avec celle d'Audierne. La consultation des matrices cadastrales de 1830 permet de localiser exactement la terrasse de Mme Guichemerre: elle occupait une partie de la parcelle 650, qui correspond maintenant à l'angle sud-ouest du jardin en terrasse (fig. 6, T)⁽¹¹⁾.

La cause paraît donc entendue, le "grenier du chapitre" s'élevait au midi de l'abbaye, face à l'aile sud du cloître. Il était déjà ruiné en 1826 et son rez-de-chaussée était seul conservé. Le dessin de Belleforest et surtout la vue du Puy-Saint-Front figurant sur le portrait de Mgr Macheco de Premeaux viennent heureusement nous renseigner sur son aspect.

8. François de BELLEFOREST, 1575. Voir à ce sujet VILLEPELET, 1878 et LAFON, 1940.
 9. AUDIERNE, 1851, p. 392. Notons que la parcelle notée T sur la figure 6 a des dimensions qui concordent avec celles du "grenier" (11m x 15,50 m).
 10. SECRET, 1988, p. 124.
 11. A.D. de la Dordogne, *Plan de Périgueux en 1828* (cote E. DEP. 10 011) et *Matrices cadastrales de 1830*, volume 2, fol 871 (cote E. DEP. 5408).

UN EMINENT REPRESENTANT DE L'ARCHITECTURE CIVILE ROMANE EN PERIGORD

Le "grenier du chapitre", maintenant localisé, s'avère un monument capital pour la connaissance de l'architecture civile romane du Périgord. Il tire son rang éminent de ses proportions, de la composition puissante de ses façades et de leur décor, qui était d'une richesse exceptionnelle (fig. 7).

La vue du Puy-Saint-Front au XVIII^e siècle rend manifeste *l'ampleur de l'édifice*: sa large façade sud domine le quartier des Boucheries et masque tous les bâtiments placés derrière lui. Ses proportions sont magnifiées par le site: placé au bord de la terrasse sur laquelle est bâti le moulier, il n'a pas de peine à dégager ses deux étages des toits des bas quartiers qui ne cachent que son rez-de-chaussée. En effet, si nous ignorons sa hauteur exacte, nous connaissons grâce à Mourcin son emprise au sol: les petits côtés, est et ouest, du "grenier", mesurent plus de 11 m, et les grandes façades un peu plus de 15,50 m. Ces dimensions sont assurément considérables pour un édifice civil roman, mais ne sont pas uniques à Périgueux: la maison des "Dames de la Foi" occupe un trapèze de 13,60 m (façade rue des Farges) sur 11,40 m à 13,50 m de profondeur; rue du Calvaire, la maison du Viguier est un peu moins grande, car sa façade n'a que 11,50 m de développement; en revanche, la maison romane, 2, rue de la Nation est plus vaste: ses grands côtés mesurent 20,50 m (à l'est) et 17,50 m (à l'ouest) et ses petits côtés 13 m et 15,50 m. Le "grenier" se place donc au rang des édifices civils romans les plus monumentaux de Périgueux, sans être le plus vaste.

En revanche, sa hauteur a un caractère remarquable, qui se retrouve dans peu d'édifices civils romans périgourdin connus, hormis les donjons, car il compte deux étages: leur hauteur, entre le cordon d'appui des fenêtres du premier étage et l'avancée du toit, peut être évaluée à 11,50 m, soit environ 5 m par étage, et 1,50 m pour le couronnement du toit ("attique" de Mourcin).

Dernier trait qui achève de lui conférer une monumentalité certaine, l'existence de quatre façades est tout à fait extraordinaire. La vue du Puy-Saint-Front nous révèle en effet seulement la façade sud, mais le témoignage de Mourcin est formel: le "grenier", apparemment isolé et libre de toute contiguïté, au moins au-dessus de son rez-de-chaussée, présentait "...au premier et au second, ...trois arcades (entendons "fenêtres") sur chacun des petits côtés et cinq sur les autres". Ce caractère pose une forte présomption en faveur de l'appartenance du "grenier" à l'espace abbatial: sur une voie ou une place publique, il eut été pressé de toutes parts par des constructions privées. C'est aussi, vraisemblablement, la marque d'une fonction éminente sur laquelle nous tenterons d'apporter quelques éclaircissements en conclusion.

La composition des façades est tout autant remarquable, comme en atteste la description de Mourcin, dont la fidélité est confirmée par la vue qu'en donne le peintre Gautier et même par le croquis de Belleforest (fig. 5 et 7).

Le contraste était marquant entre les étages, très ornés et ajourés, et le rez-de-chaussée, nu et peu ouvert: il n'était percé que de "...deux arcades, l'une à l'est et l'autre au sud" (Mourcin, I); les faces nord et ouest étaient donc des pans de murs totalement aveugles au premier niveau, et les deux autres n'ouvraient chacune vers l'extérieur qu'un seul portail, pour 15 m et 11 m de développement. Ces deux portails étaient en forme d'arcades "...en arc un peu aigu" (Mourcin, I), ou en "...ogives romanes très simples" (Verneilh, I), sans doute du même type que ceux des maisons du Viguiier ou des "Dames de la Foi".

"Une espèce d'attique, décoré également de colonnettes, surmontait le second étage" (Mourcin, I); il ne peut être identifié sur les représentations des XVI^e et XVIII^e siècles. Peut-être est-il caché par l'avancée du toit et trouve-t-il à se loger dans l'espace entre les archivolttes des fenêtres du deuxième étage et le toit (sa hauteur pouvait être approximativement égale au pan de mur qui s'étend entre les archivolttes du premier étage et le cordon d'appui des fenêtres du deuxième étage). Cet attique, difficile à imaginer, car on sait seulement que ses colonnes étaient lisses, ressemblait-il à l'arcature sur pilastres cannelés qui somme la façade occidentale de la vieille église Saint-Front? Quoi qu'il en soit, ce membre d'architecture, très exceptionnel dans les édifices civils, devait couronner somptueusement les façades et contribuer à produire "...l'effet singulier" que ressentait Mourcin.

En outre, on ne peut qu'être frappé par la vigueur de la structuration verticale. Aux fermes horizontales des cordons d'appui des fenêtres, caractéristiques des façades civiles médiévales, se conjuguent des verticales, pilastres ou colonnes, qui rythment le plan de façade en y découpant des travées où se superposent les fenêtres à plusieurs baies. Le dessin schématique de Belleforest rend encore plus présente l'intention. Cette scansion est inédite dans l'architecture civile romane et n'apparaît comme principe ordonnateur généralisé que bien plus tard, notamment dans l'espace flamand et autour de la Baltique, où deviennent la règle les travées verticales, accompagnées de défoncement percés de fenêtres.

Enfin, au jeu des verticales s'ajoute ici une animation de la façade dans la profondeur: elle dispose successivement les saillies des verticales et des archivolttes, le nu du mur et les retraits des baies; le plan du mur de façade cesse ainsi d'être unique. Quelle inspiration autre qu'antique trouver pour un parti aussi rare dans l'architecture civile? A cet égard, la parenté avec le clocher de Saint-Front est manifeste: même dilection pour de puissantes verticales, même étagement des plans; la superposition de pilastres et de colonnes engagées dans le clocher permet-elle d'imaginer, le recours à ces deux membres sur les façades du

"grenier" également ? A bien considérer le rendu des ombres, les verticales du "grenier" paraissent plutôt traitées comme les colonnes du clocher.

La façade du "grenier" renvoie comme un écho des effets recherchés par le clocher, jusque dans son *abondante décoration*. C'est là le dernier trait, et non le moindre, qui achève de faire du "grenier du chapitre" un monument insigne. Sa décoration est d'une richesse qui séduit Mourcin et Verneilh. Nous serons réduit à les citer, car les représentations des XVI^e et XVIII^e siècles ne permettent pas de rendre compte des détails.

Le décor se répartit sur les archivolttes, reçues par des colonnettes, probablement engagées, et sur les trois colonnettes centrales de chaque baie quadruple. Ces supports ont, par exception, des fûts complètement ornés: "...petits carrés saillants et rentrants, disposés en échiquier", "...endentes, rudentes, torsos ou longitudinales", "...lozanges ou demi-lozanges" (*sic*) (Mourcin, I). Pour Verneilh, le fût des colonnettes internes des baies "...était tout guilloché, de même qu'au portail occidental de Chartres": bien que la facture de ces sculptures nous échappe, la comparaison est flatteuse. Les chapiteaux sont ornés de feuillages, et non pas lisses, comme ceux de la quasi-totalité des maisons périgourdines⁽¹²⁾, et les bases ont un profil attique (Mourcin, I). Les arcs des baies hautes et minces, accolées en fenêtres quadruples, étaient "...richement travaillés", de même que les archivolttes qui étaient "...décorées d'entrelacs et de guillochis", traits qui ne se rencontrent que sur la façade de la maison de la rue des Farges (Verneilh, I). Comme celle-ci le "grenier" avait des corniches, décorées encore d'entrelacs et de guillochis (Mourcin, I). Enfin "...entre les archivolttes, on avait sculpté des rosasses" (*sic*) (Mourcin, I), sans doute comparables à celles qu'a vues et dessinées Verneilh sur les pignons nord d'une coupole de Saint-Front⁽¹³⁾, ou comme celles que Mourcin admira sur la maison de Mme d'Aumassip, à l'angle sud-est des rues des Dépêches et du Plantier, maison "...très remarquable par les jolies rosasses (*sic*) dont ses petites fenêtres à quatre baies étaient décorées"⁽¹⁴⁾.

L'abondance de ce décor, sa richesse et sa variété étaient assurément choses peu courantes dans l'architecture civile romane à Périgueux et en Périgord. Pour autant, le "grenier" n'était pas un monument absolument isolé. Nous avons noté une parenté avec le clocher de Saint-Front, mais tant pour le décor que pour la structuration de la façade, c'est à la maison de la rue des Farges qu'il doit être comparé.

12. Notons que le dessin de Verneilh reproduit en fig. 10 montre un chapiteau roman précisément décoré de feuilles, et dont l'emplacement n'est pas indiqué.

13. VERNEILH, 1851, pl. 4.

14. MOURCIN in TAILLEFER, 1826, T. 2, p. 610.

LE "GRENIER DU CHAPITRE" ET LA MAISON ROMANE DES 4-6, RUE DES FARGES

Hormis la maison de la rue des Farges, il ne s'est presque rien conservé en fait de décor de maison romane à Périgueux: la maison de M^{me} d'Aumassip, sise à l'angle sud-est des rues des Dépêches et du Plantier, est détruite, comme celle que Mourein décrit rue Aiguillerie. Rue Saint-Roch, une fenêtre quadruple se contente de chapiteaux et de colonnettes lisses, bien que l'intrados des arcs des baies s'orne d'étoiles. D'autres maisons présentaient un décor de qualité comme le prouvent les pierres sculptées en emploi observées dans le grenier de l'hôtel qu'occupe la SHAP, et dans l'escalier en vis bâti au XV^e siècle, à l'extrémité sud du bâtiment.

Hors de Périgueux, seules quelques maisons romanes présentent un décor sculpté; le plus bel ensemble est celui de la maison Vignaud, à Brantôme, à l'angle des rues Victor-Hugo et Gambetta: chacun des chapiteaux de la baie quadruple est différent et finement travaillé. A Paunat, la maison dite "La Recette" s'ajourait également d'une fenêtre quadruple; elle est malheureusement murée, mais on devine des chapiteaux d'une belle qualité. A Saint-Amand-de-Coly enfin, une maison très mutilée, en face de la porte d'accès à l'abbatiale, conserve à hauteur des chapiteaux - disparus - de fines frises où se déroulent des rinceaux, tandis que la base des piédroits des baies de l'étage est puissamment travaillée avec des plinthes, parti rarement observé hors du Périgord.

Parmi les édifices conservés, seule la maison de la rue des Farges (fig. 8) a une façade composée et richement sculptée, mais une seulement, car les faces ouest et sud, également percées de baies romanes, sont très sobres.

La composition montre le même souci de structuration horizontale, mais les verticales, qui font toute l'originalité du "grenier", sont absentes. On n'y retrouve pas plus l'opposition entre le rez-de-chaussée et les étages: la maison des "Dames de la Foi" a, en effet, un premier niveau autant ajouré que les étages. Cette différence de traitement dans les deux édifices est vraisemblablement attribuable à leurs emplacements et programmes dissemblables: sur les rues fortes, les plus commerciales, les maisons ajourent en général leur rez-de-chaussée d'arcades, destinées à accueillir ouvroirs et échoppes, pour profiter des revenus tirés des activités d'échanges. Or, si la maison des "Dames de la Foi" est effectivement située sur l'une des principales rues du Puy-Saint-Front, le "grenier" est à l'écart des aires d'activité intense, en

retrait de la place de la Clâutre. Par ailleurs, il est probable que la maison est un édifice polyvalent, logis et lieu de travail à la fois, ce qui explique qu'en dépit de son air de palais elle ouvre si largement son rez-de-chaussée sur la rue. Le "grenier" paraît obéir à un autre programme, qui pourrait être plus ou seulement résidentiel; il aurait donc moins besoin d'établir des contacts étroits et multipliés avec la rue (cf note 24).

Quoi qu'il en soit, la régularité des percements du rez-de-chaussée de la maison de la rue des Farges, et la symétrie qui préside à leur disposition sont remarquables. L'ampleur de ces cinq arcades ne l'est pas moins, tout comme leur décor, d'une qualité comparable à celui de l'étage. Le fait est très inhabituel: les rez-de-chaussée sont généralement totalement dépourvus de souci de représentation et, partant, ne comportent pas le moindre décor. Ce caractère n'est pas le trait le moins marquant de cette demeure et il est expressif de l'opulence et du rang de ses commanditaires.

Sans être aussi riche que celui du "grenier", le décor sculpté de la maison de la rue des Farges est d'une qualité très remarquable (fig. 9).

Il est curieusement concentré sur des membres d'architecture secondaires, alors que, contrairement aux règles observées par l'immense majorité des édifices civils romans, les colonnettes sont traitées avec la plus grande sobriété. Ici le décor se déploie sur des membres linéaires - corniches, cordons d'appui et cordons d'imposte - ou courbes - intrados et extrados des arcades, archivoltas, intrados des baies des fenêtres quadruples et des hautes baies latérales des étages. Cette volonté de souligner uniquement les lignes et non les supports, sans que jamais une plage sculptée ne vienne attirer l'œil, est une conception graphique originale. L'artiste qui se dépense sur cette façade montre un talent à la fois d'architecte et d'ornementiste: il excelle dans l'enrichissement de la modénature par une gamme de motifs variés, qui ont tous en commun de viser à produire un effet monumental. Ses motifs sont d'assez grande taille, largement traités, sans recherche de l'impression de détail. Pas de pittoresque, ni de facture menue, qui brouillent la perception: il se contente de motifs choisis et comptés, à bonne échelle et en assez fort relief, pour jouer de l'ombre et de la lumière avec un sens plastique sûr.

On ne saurait achever cette analyse de la composition et du décor de la façade sur rue de cette maison sans évoquer les fenêtres quadruples qui ajourent l'étage.

Dès le début du siècle, Verneilh, suivi par Verdier, reconnut que les fenêtres mutilées de la façade de la rue des Farges étaient à l'origine partagées en quatre baies (fig. 10 et 11). L'architecte Vauthiez proposa

cependant de restituer des fenêtres géminées (fig. 12); sa restitution est manifestement fautive, car elle n'est pas cohérente avec les vestiges en place, qui font bien apparaître le départ des petits arcs en plein cintre couvrant des baies étroites⁽¹⁵⁾.

Le parti des fenêtres à plusieurs baies, adopté également par le "grenier", est très particulier au Sud-Ouest. Hors du Périgord, il apparaît à Angoulême en Saintonge, en Limousin, en Auvergne et en Velay, à La Réole en Bordelais, et surtout en Quercy où six sites en recèlent plusieurs dizaines d'exemples⁽¹⁶⁾. Le Languedoc, la Catalogne et la Provence usent également parfois de ce parti, qui n'est que sporadiquement attesté ailleurs.

En Périgord, il est à ce point répandu, notamment aux XII^e et XIII^e siècles, qu'il apparaît comme un trait distinctif de l'architecture civile romane de la région. A ce jour, onze sites en ont livré; quatre d'entre eux sont des résidences seigneuriales: le donjon de Commarque à Sireuil, celui de Jayac (détruit), le manoir de Frateau à Neuvic et celui de Paussac. Certains édifices, isolés ou situés dans de fort petites agglomérations, ont un programme incertain: ainsi la demeure de Bigaroque, le "presbytère d'Orliac (la fenêtre a été démontée), et les maisons de Paunat et du hameau de Chambon à Brantôme. D'autres enfin se rencontrent dans les principales villes du Périgord médiéval, Brantôme, Domme, Périgueux et Sarlat. Le parti est surtout employé dans les demeures romanes, mais son attrait subsiste encore à la fin du XIII^e siècle (Sarlat), voire au début du XIV^e siècle (Paussac; Chambon à Brantôme). Le nombre de baies varie de trois à six, mais il est le plus

15. Les premiers à publier des dessins de la façade de la rue des Farges furent F. de Vermeilh (1846), Turner (1851, G. Bouet del.) et Verdier et Catois (1856, d'après Vermeilh) (fig. 8). Le dessin de Vermeilh sera souvent reproduit, donnant à cette maison une réelle célébrité; citons notamment C. ENLART, *Manuel d'Archéologie française, 2e partie, Architecture civile et militaire*, T. 1, Paris, 1929, p. 112 et M. WOOD, *The English Medieval House*, Londres, 1965 (1981-2e éd.), pl. 2 b.

Cependant, outre les deux gravures romantiques reproduites à satiété, cette maison a suscité l'intérêt de plusieurs autres amateurs. Un certain nombre de documents de première main, forts intéressants, sont inédits:

- L'Agence des bâtiments de France de la Dordogne en conserve deux: le premier, de Mallat, donne un état fidèle de la façade en 1919; le second (signature illisible), reprenant le précédent, propose un début de restitution, avec fenêtres à quatre baies. Je remercie bien vivement M. E. Payen et Mme Mangin-Payen, architectes des Bâtiments de France, de m'avoir facilité la consultation du dossier de protection de cette maison.

- Les archives des monuments historiques (Bibliothèque du Patrimoine, Paris) ont racheté il y a une dizaine d'années le fonds de dessins de l'archéologue Verdier: il s'y trouve cinq dessins concernant la maison de la rue des Farges; les trois premiers sont de F. de Vermeilh; deux d'entre eux sont des croquis cotés sommaires, levés sur le terrain et donc dignes de foi; ils donnent, l'un de nombreux détails du rez-de-chaussée et de l'étage, ainsi qu'un superbe chapiteau dont l'emplacement n'est pas indiqué (fig. 10), l'autre une vue sommaire de la façade arrière, le troisième livre une restitution précise de la première fenêtre en partant de la droite (fig. 11). Les deux derniers dessins du fonds Verdier, exécutés en 1856, sont de la main d'E. Vauthiaz: le premier propose une restitution avec des fenêtres géminées (fig. 12); en dépit de sa grande qualité, il ne peut être retenu, car il fait fi des éléments de baies conservés. Le second est en revanche précieux, car il donne les détails des quatre principaux motifs décoratifs adoptés dans la modénature, relevés avec grand soin (fig. 9).

16. Fenêtres à plusieurs baies: En Limousin: Brive, Laguenne, Saint-Yrieix; en Auvergne et Velay: Clermont et Montferrand, Volvic, Brioude, Mauriac et Le Puy; en Quercy: Bédouer, Cahors, Figeac, Gourdon, Martel, château de Castelneau à Prudhomat et Rocamadour.

fréquemment de quatre, notamment à Périgueux, où six maisons ont livré des fenêtres quadruples; encore la fréquence de la fenêtre à plusieurs baies y était-elle peut-être encore supérieure, car certaines maisons sont trop mutilées pour que la subdivision des fenêtres puisse être restituée avec certitude⁽¹⁷⁾.

Bien que ce type de fenêtre coexiste dès le XII^e siècle avec des fenêtres géminées ou avec des baies simples (parfois réduites à d'étroites fentes d'éclairage), il doit être regardé comme un des caractères marquants de l'architecture civile romane périgourdine. Il paraît cependant être l'apanage des demeures les plus prestigieuses, dont il serait un attribut emblématique. L'origine pourrait être à rechercher dans le même ordre de motivations que celles qui ont engagé les habitants de Cluny à ajourer de claires-voies les étages de leurs maisons⁽¹⁸⁾. L'arcature est un motif qui parle à l'imaginaire médiéval, au point que les représentations des palais ou de leurs grandes salles, sont souvent assurées de façon allusive, par la seule force suggestive d'une suite d'arcades; aussi les séries de baies seront-elles prisées, tant comme représentations idéales de l'architecture, voire de la ville, que par référence à des compositions religieuses de portes, porteries et portails, où les arcatures jouent un rôle important. Par ailleurs, il est loisible d'imaginer qu'en Périgord, où le thème de l'arcature aveugle est particulièrement présent dans les églises, au point d'être le principal - quand il n'est pas l'unique - moyen de structuration des grands plans des murs, les demeures l'aient emprunté à la syntaxe des édifices religieux; l'écho était d'ailleurs double, car ces derniers fournissaient aussi le motif des suites de colonnettes densément alignées, tant au sommet du clocher de Saint-Front que sur le couronnement des coupoles de Saint-Étienne.

Les fenêtres à plusieurs baies ne seront remplacées dans les demeures de qualité que par les grandes fenêtres à remplages, d'un modèle septentrional, vers la fin du XIII^e siècle et surtout pendant la première moitié du siècle suivant. Les meilleurs exemples en sont fournis par les hôtels de Sarlat (rue des Consuls, impasse donnant sur la rue Fénelon, et rue de Turenne), Périgueux n'en ayant guère conservé que des traces, 13, rue des Farges et 26, rue Taillefer.

17. *Fenêtres à trois baies*: Chambon à Brantôme, Domme, Jayac, Orliac, Périgueux (6, rue Notre-Dame et 10, rue de la Sagesse), Sarlat.
Fenêtres à quatre baies: Bigaroque, Brantôme, Frateau à Neuvic, Paunat, Paussac et Périgueux (rue Auberge; 10, place du Coderc-galerie Daumesnil; 4-8, rue des Farges-sur trois façades; 4 bis, impasse Limogeanne-galerie Daumesnil; 18, rue du Plantier- deux fenêtres; 6, rue Saint-Roch).
Fenêtres à six baies: Commarque à Sireuil, Bigaroque.
Fenêtres dont le nombre de baies ne peut être restitué avec certitude: Périgueux (3, rue du Calvaire; 2, place du Coderc; 12, rue Limogeanne et 2, rue de la Nation).
18. P. GARRIGOU GRANDCHAMP, "Les claires-voies des maisons romanes de Cluny: formes et significations", *Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres*, t. 73, 1993, p. 53-100.

LE "PALAIS DE SAINT-FRONT"

Si le "grenier du chapitre" est bien un édifice de premier plan, *l'appellation traditionnelle, qui en fait un édifice utilitaire n'est pas satisfaisante* ⁽¹⁹⁾. Une hypothèse vient naturellement à l'esprit, quand on confronte le caractère hors normes de ce monument avec ce que les chroniques rapportent des usages médiévaux: chaque abbaye aménageait une hôtellerie pour les pèlerins et les voyageurs; les plus grandes d'entre elles disposaient même de véritables logis des hôtes, aux dimensions de palais; qu'il suffise d'évoquer ici les bâtiments que fit construire l'abbaye de Cluny, et dont subsistent la grande hôtellerie de Saint-Hugues (vers 1100) et la façade dite "du pape Gélase" (vers 1300) ⁽²⁰⁾.

Il serait tentant de voir dans l'extraordinaire bâtiment périgourdin un palais, logis des hôtes destiné à l'accueil des visiteurs de rang, ou bien palais abbatial ⁽²¹⁾. Quoi qu'il en soit de sa destination exacte, son caractère résidentiel paraît trop affirmé pour qu'il puisse plus longtemps être assimilé à un édifice utilitaire. Il serait plus judicieux de dorénavant l'appeler *"le palais de Saint-Front"*. Il soutient à cet égard sans peine la comparaison avec un autre monument civil roman des plus exceptionnels, le palais de Burlats (Tarn), lui aussi situé à proximité immédiate d'un établissement religieux prospère, et présentant des caractères résidentiels marqués (notamment un rez-de-chaussée peu percé et un deuxième étage d'une grande somptuosité) ⁽²²⁾.

Une anecdote rapportée par Verneilh, d'après la "Chronique de Saint-Front", pourrait conforter cette hypothèse: sous l'épiscopat de Guillaume de Nanclars, entre 1123 et 1138, le grenier aux blés de

19. Il existe certes quelques édifices monastiques d'une belle qualité architecturale et dont la vocation aurait été utilitaire; ainsi en est-il des "greniers de l'hôpital Saint-Jean" à Angers (cf. A. Verdier et F. Cattois, T. 2, Paris, 1858, p. 103). Cependant, leur fonction exclusive de grenier n'est pas assurée pour le XII^e siècle, et la qualité du bâtiment dépendant de Saint-Front est bien supérieure.
20. K.J. CONANT, *Cluny. Les églises et la maison du chef d'ordre*, Mâcon, 1968, pl. 48-59 et 235-237.
21. A moins encore que l'édifice ne soit une résidence épiscopale, dépendant de Saint-Front; B. et G. Delluc auraient alors eu raison, par anticipation. L'étude du chanoine Roux sur les habitations des évêques de Périgueux établit en effet que, depuis le XIV^e siècle, ceux-ci résident au Puy-Saint-Front, dans le monastère. Cependant, rien n'interdit de penser qu'ils posséderent une résidence au Puy dès le XII^e siècle et rien n'établit qu'ils résiderent effectivement dans l'une des ailes entourant le cloître, avant l'époque classique; le bâtiment que nous proposons d'appeler "palais de Saint-Front" appartenant vraisemblablement à l'enclos canonial et peut donc être inclus dans la désignation "monastère", qui est vague.
22. J. CABANOT, "Burlats. La première demeure romane, dite "pavillon d'Adélaïde", *Congrès archéologique. Albigeois*, 1982 (1985), p. 202-205.

Saint-Front, situé dans le cloître (entendons l'espace dépendant directement du chapitre), fut forcé par le comte Hélic Rudel et les habitants du Puy; la mère du comte, la comtesse Brunehilde de Foix, en accord avec l'évêque et en réunion publique, avait déclaré que son fils était un bâtard, car il n'avait pas pour père le précédent comte Hélié⁽²³⁾.

S'agissait-il vraiment de s'emparer du blé, ou plutôt de l'évêque et de la comtesse? Les réserves de blé étaient peut-être gardées au rez-de-chaussée et dans les caves du grand bâtiment, mais on imagine volontiers l'évêque réfugié dans les étages⁽²⁴⁾.

Ces événements, si tant est qu'ils mirent bien en cause le même bâtiment, pourraient fournir un indice permettant de proposer une datation. Le décor incite en effet à placer la construction au XII^e siècle, alors que la sève romane est bien vive. S'il fut le théâtre du coup de force du comte Hélié Rudel, il dut même sortir de terre au cours du premier tiers du XII^e siècle.

Les documents disponibles ont ainsi permis de ressusciter un monument clef du Périgueux roman. Il ne manque plus, pour en préciser encore l'aspect, que soient retrouvés quelques uns des "mauvais dessins" qui le représentaient (Verneilh, I) ou que soient identifiées certaines de ses colonnettes, que Mourcin vit encore dans les années 1820, chez le menuisier Sicaire, rue Saint-Roch⁽²⁵⁾.

P. G.G.

23. VERNEILH (1851), p. 111.

24. Quant à la destination du rez-de-chaussée du "grenier", notons que Verneilh pensa qu'il était "...destiné peut-être à servir de cellier" (Verneilh, I).

25. Au milieu du siècle, elles étaient encore visibles dans quelque collection particulière ou dépôt public, puisque F. de Verneilh affirme: "Le fût même des colonnettes, ... dont on a conservé quelques spécimens..." (Verneilh, I).

BIBLIOGRAPHIE

- AUDIERNE (Abbé) (1851), *Le Périgord illustré, guide monumental, statistique, pittoresque et historique de la Dordogne*, Périgueux.
- BELLEFOREST (F. de) (1575), *Cosmographie universelle de tout le monde*, Paris.
- DELLUC (B. et G.), (1984), "Une vue du Puy-Saint-Front au milieu du XVIII^e siècle", *B.S.H.A.P.*, T. CXI, p. 315-325.
- DOTTE-MESPOULEDE (I.), (1990), *Etude architecturale de l'habitat médiéval à Périgueux*, Mémoire de DEA préparé sous la direction du professeur J. LACOSTE, Université de Poitiers.
- DOTTE-MESPOULEDE (I.), (1992), "Etude architecturale de quatre maisons romanes à Périgueux", *B.S.H.A.P.*, T. CXIX, p. 233-264.
- DUJARRIC-DESCOMBES (A.), (1915), "Quelques notes sur l'évêque Machéco de Prémieux", *B.S.H.A.P.*, T. XLII, p. 58-66, 2 planches h.-t.
- FROIDEVAUX (Y.-M.), VOINCHET (B.), ROBERT (M.), et BOLOT (D.), (1971), *Plan de sauvegarde du secteur sauvegardé de Périgueux*.
- LAFON (Ch.), (1940), "Notes sur le "Vray pourtrait de la ville de Périgueux" et ses reproductions", *B.S.H.A.P.*, T. LXII, p. 123-129.
- MANDIN (J.), (1898), "Dégagement de la galerie sud du cloître du monastère du Puy-Saint-Front", *B.S.H.A.P.*, T. 25, p. 368-370, 2 PLANS H.-T.
- ROUX (J.) (1920), *La basilique Saint-Front de Périgueux. Ses origines et son histoire jusqu'en 1583*, Périgueux.
- ROUX (J.) (1938), "Les habitations des évêques de Périgueux", *B.S.H.A.P.*, T. LXV, p. 317-324.
- SECRET (J.) (1973), "Les églises et chapelles de Périgueux existantes ou disparues", *B.S.H.A.P.*, T. C.
- SECRET (J.) (1988), *Vieilles maisons de Périgueux*, Périgueux.
- TAILLEFER (W. de) (et J. de MOURCIN) (1826), *Antiquités de Vésone*, T. 2, Périgueux.
- TURNER (T.H.), (1851), *Some account of Domestic Architecture in England, T. 1, from the Conquest to the end of the thirteenth century*, Oxford.
- VERDIER (A.) et CATTOIS (F.) (1858), *Architecture civile et domestique au Moyen Age et à la Renaissance*, T. 2, Paris.
- VERNEILH (F. de) (1846), "Architecture civile au Moyen Age dans le Périgord et le Limousin aux XII^e et XIII^e siècles", *Annales archéologiques*, p. 162-166.
- VERNEILH (F. de) (1851), *L'architecture byzantine en France*, Paris.
- VILLEPELET (F.) (1878), "Le vrai pourtrait de la ville de Périgueux", *B.S.H.A.P.*, T. V, p. 220.

ANNEXE I

Description du "grenier du chapitre par J. de MOURCIN, in TAILLEFER, *Les Antiquités de Vésone*, T. 2, 1826, p. 608-609.

"L'édifice connu sous le nom de *Grenier-du-Chapterre*, était au sud du monastère de Saint-Front: il était entièrement construit en pierre de taille; sa longueur, de l'ouest à l'est, était de 48 pieds, et sa largeur de 34 pieds 2 pouces¹⁾.

Au rez-de-chaussée, cet édifice était percé de deux arcades, une à l'est et l'autre au sud; ces arcades étaient en arc un peu aigu. Au premier et au second, il y avait trois arcades sur chacun des petits côtés, et cinq sur les autres; ces arcades étaient en plein cintre; elles étaient ornées de petites colonnes qui soutenaient leurs archivoltes, et elles contenaient des fenêtres à quatre baies. Une espèce d'attique, décoré également de colonnes, surmontait le second étage. Le tout produisait un effet singulier.

Les colonnes des deux grands étages de l'extérieur du monument étaient ornées de différentes manières: aux unes, il y avait pour décoration de petits carrés saillants et rentrants (*sic*), disposés en échiquier; aux autres, c'étaient des endentures, des rudentures torsées ou longitudinales, des lozanges (*sic*) ou des demi-lozanges, et d'autres ornements de toute espèce^{1) 2)}. Les colonnes de l'attique étaient lisses.

Les bases de ces différentes colonnes étaient profilées dans le goût de celles qu'on nomme *attiques*: leurs chapiteaux étaient ornés de feuillages; les archivoltes des arcades, de même que les moulures des corniches, étaient décorées d'entrelacs et de guillochis; et entre les archivoltes on avait sculpté des rosasses (*sic*). En un mot, l'ensemble et les détails de ce charmant édifice étaient absolument dans le genre des constructions du 12^e siècle, et l'on doit supposer qu'il avait été élevé vers l'an 1100 ou environ".

Description du "grenier du chapitre" par F. de VERNEILH, *L'architecture byzantine en France*, 1851, p. 110-111.

"L'abbaye avait aussi un vaste grenier situé au midi, en dehors de notre plan général; et, chose étrange, c'est ce qu'elle offrait de plus monumental après sa basilique. Il n'en reste que le rez-de-chaussée, percé d'ogives romanes très simples et destiné peut-être à servir de cellier. Les deux étages supérieurs, connus par quelques mauvais dessins et par la description de M. de Mourcin, qui les avait vus, étaient décorés de la manière la plus extravagante. Percés à jour de toutes parts par des fenêtres à quatre baies, comme celles de la maison située rue des Farges, les archivoltes de l'arcade maîtresse et des arcades secondaires, étaient richement travaillées. Le fût même des colonnettes, qui marquaient la subdivision des baies et dont on a conservé quelques spécimens, était tout guilloché, de même qu'au portail occidental de la cathédrale de Chartres; mais non pas, bien entendu, avec tant de perfection.

Cette étonnante fantaisie d'un riche monastère remontait certainement au XII^e siècle; mais nous ne savons si l'anecdote authentique que nous allons

1. Le bas de cet édifice subsiste encore; on a fait un petit jardin dans son intérieur.
1 bis On voit encore quelques parties de ces colonnes chez le dénommé Sicaire, menuisier, rue Saint-Roch.

transcrire en terminant, toujours d'après la chronique de Saint-Front, se rapporte bien au dernier "bladagium", ou grenier de l'abbaye.

"Cujus tempore (de Guillaume de Nanclars, 1123-1138) domus bladagii S.-Frontonis, quae erat in claustro, ab Helia Rudello comite et a burgensibus contracta est. Quem mater sua comitissa, Gasconia nomine (alias Brunechilda de Foix), coram eodem episcopo in conventum publice ABASTARDAVIT, dicens quod non erat filius Heliae comitis".

Les habitants de Périgueux étaient peut-être excusables alors de traiter l'abbaye en ennemie, si la famine n'était pas pour eux un prétexte, comme il arrive souvent, et si les moines n'étaient pas tout disposés à partager avec eux par charité ce qu'ils voulaient prendre par force".

ANNEXE II

Description des ailes entourant le cloître, par J. de MOURCIN, in TAILLEFER, *Les Antiquités de Vésone*, T. 2, 1826, p. 477-480.

"La façade extérieure du bâtiment du sud avait onze arcades feintes, dont neuf subsistent encore: les deux qui sont le plus à l'est ont 11 pieds de largeur, et l'extrémité du mur sur laquelle on les a figurées est en avant-corps saillant d'environ 1 pied 6 pouces. Dans toute la partie des constructions où se trouvent les sept arcades du milieu, le mur n'a que 3 pieds 6 pouces d'épaisseur.

Le bâtiment de l'ouest est presque entièrement détruit; nous ne pouvons rien dire de sa façade extérieure: elle devait avoir neuf arcades feintes.

Le corps de bâtiment du sud se compose de deux pièces: la première a 67 pieds 4 pouces de long et 26 pieds 8 pouces de large; la seconde a 15 pieds de long. Dans les derniers temps, l'une servait de chapelle, l'autre de sacristie; mais primitivement ce devait être un réfectoire et son vestibule. La première pièce est éclairée par de petites fenêtres faites en lucarnes, et percées deux à deux dans les arcades feintes que l'on voit en dehors...

Nous n'entrerons point dans d'autres détails sur l'ancien monastère; nous ajouterons seulement:

1^o...

3^o Qu'il n'avait au dehors que de très petites ouvertures, des espèces de barbicanes (*sic*), ou que s'il avait de plus grandes baies elles étaient tout à fait dans le haut;..."

Description des ailes entourant le cloître par F. de VERNEILH, *L'architecture byzantine en France*, 1851, p. 107-110.

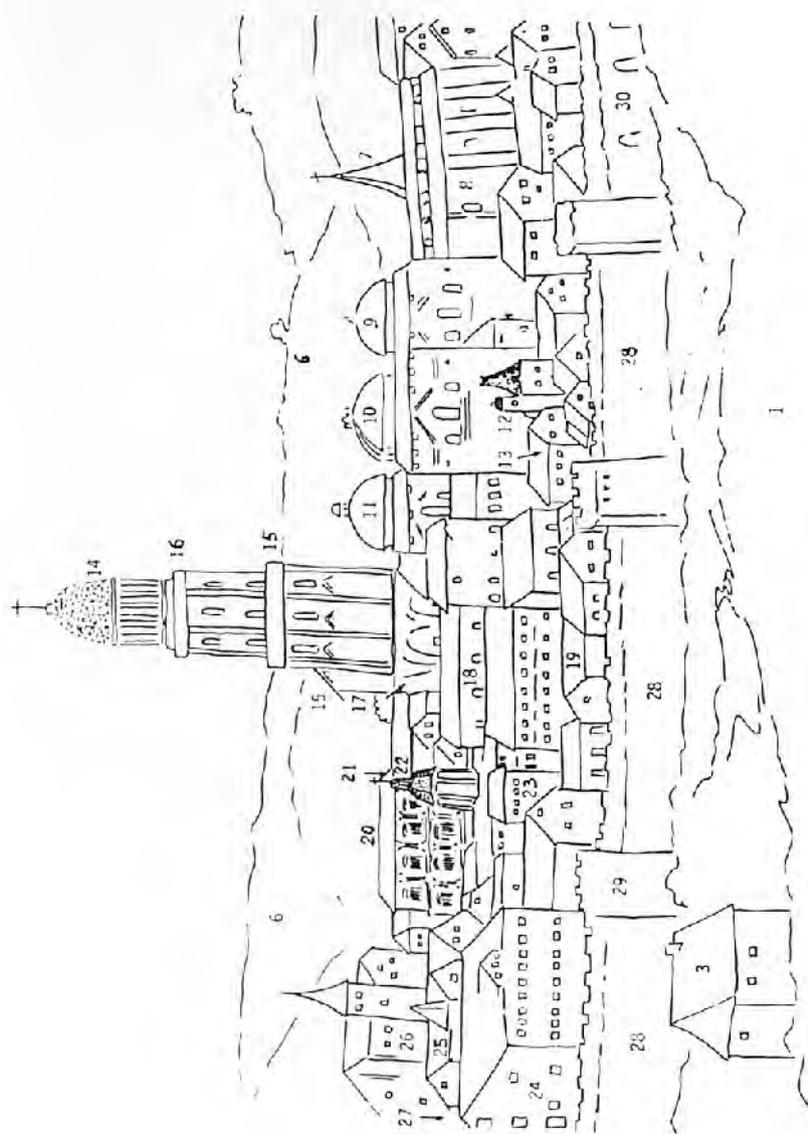
"En somme, le monastère est grand, puisque sa façade méridionale approche de cinquante mètres..."

Les bâtiments claustraux, que l'évêché ne remplit pas en entier, contiennent en, outre: la sacristie de la cathédrale à l'est, le musée et la bibliothèque de la ville au sud. L'une répond probablement à l'ancienne salle capitulaire; les autres au réfectoire et au dortoir... Leur construction (N.B.: celle des grands murs des bâtiments bordant le cloître), plus simple et tout à fait dépourvue d'ornements, ressemble d'ailleurs à celle de la cathédrale, surtout par quelques assises alternées... Pour la façade du sud, y compris l'angle saillant de l'est, plus semblable à un bastion qu'à un contrefort, rien n'indique une reconstruction. Les hautes arcades feintes, qui forment sa seule décoration, sont en plein cintre, et dans la plupart d'entre elles sont percées deux petites fenêtres fort analogues à celles qui éclairent le haut des piliers, à l'extérieur de la grande basilique; c'est-à-dire que leur cintre est "surbaissé" et taillé dans une seule pierre. Au-dessous des arcades feintes, les fenêtres primitives du premier étage ou du dortoir se montrent sur quelques points; elles sont en lancettes, plus longues et étroites que celles du rez-de-chaussée.

Quoi que l'on n'ait pas voulu négliger de donner au monastère de Saint-Front les moyens de soutenir un siège, ces diverses ouvertures nous paraissent remarquablement petites; car, même au rez-de-chaussée, elles sont à six ou huit mètres du sol extérieur".



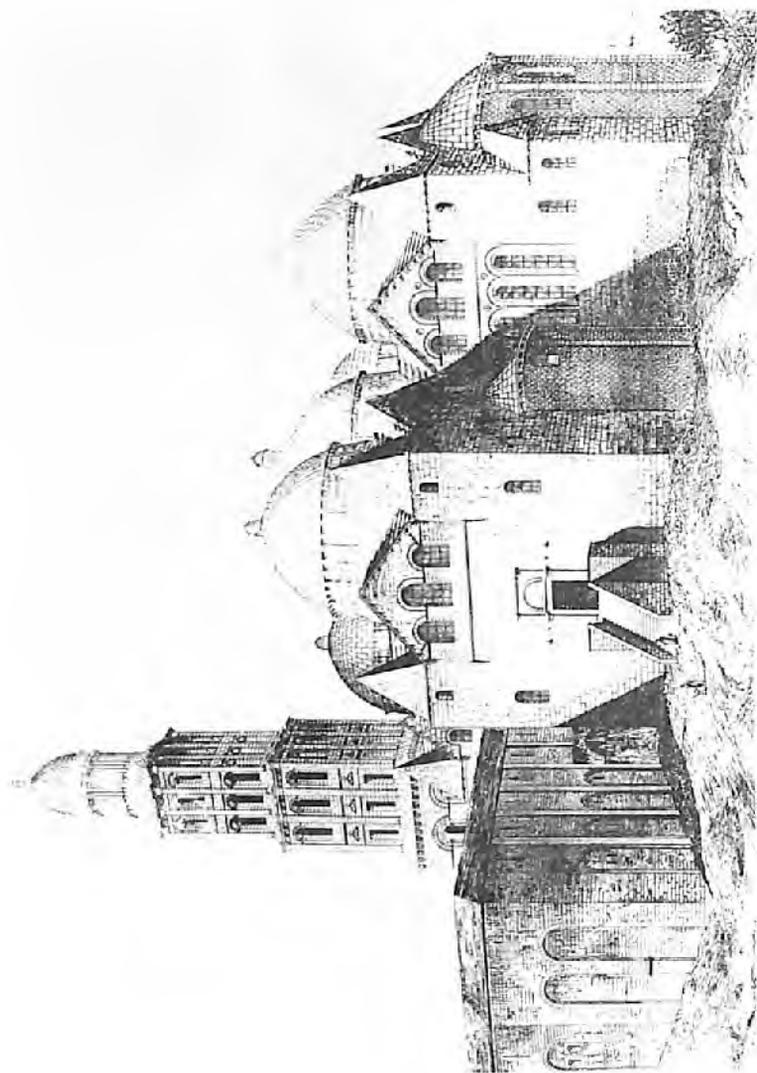
1. - Le Puy-Saint-Front vu par A. Gautier vers 1750-1760 (musée du Périgord, portrait de Mgr Machéco de Prêmeaux (détail) (cliché Jacquinet).



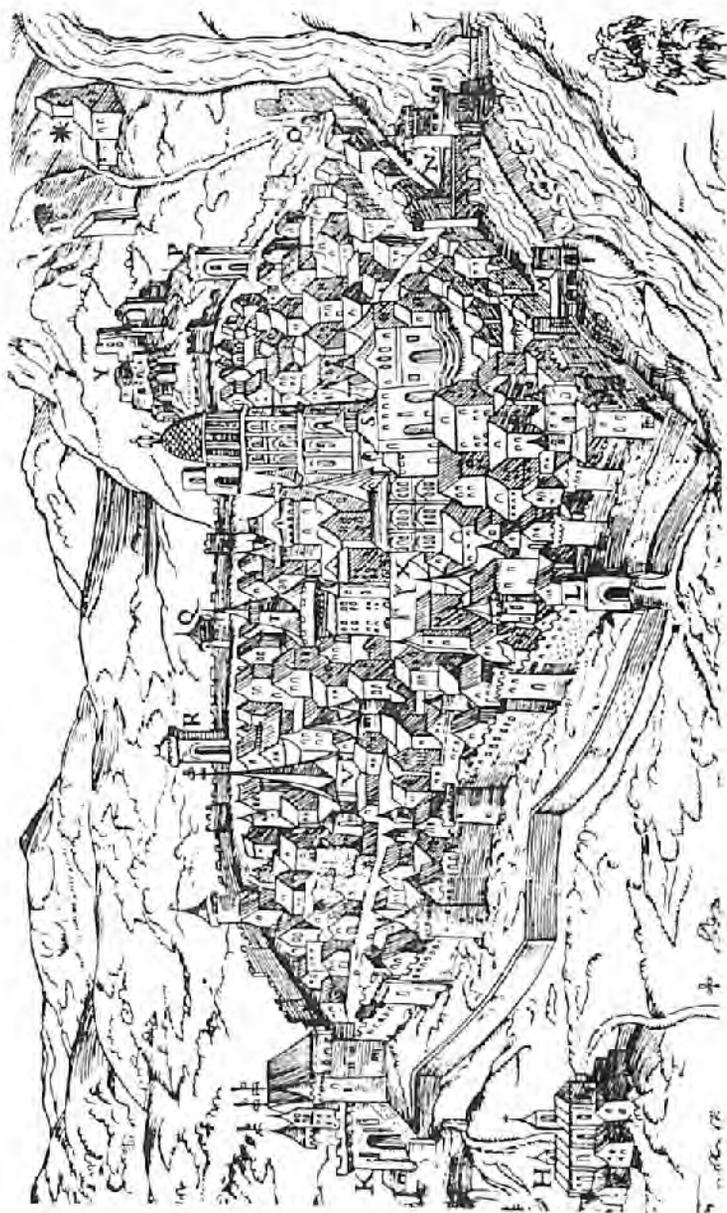
2. - Le Puy-Saint-Front vu par A. Gautier vers 1750-1760 (relevé graphique par B. et G. Delluc).



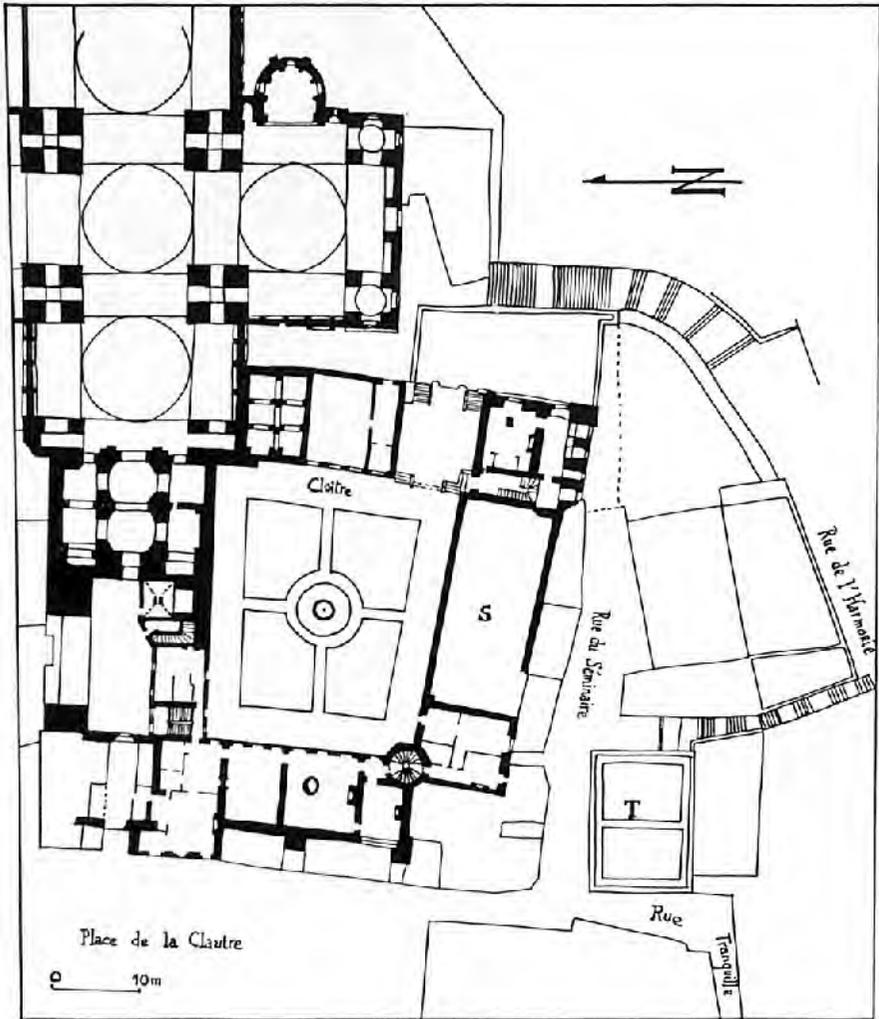
3. - Aile sud du monastère de Saint-Front, maintenant détruite (cliché du marquis de Fayolle, collections de la SHAP).



4. - *Allée sud du monastère de Saint-Front: restitution de l'angle sud-est par F. de Verneilh (L'architecture byzantine en France, pl. I).*



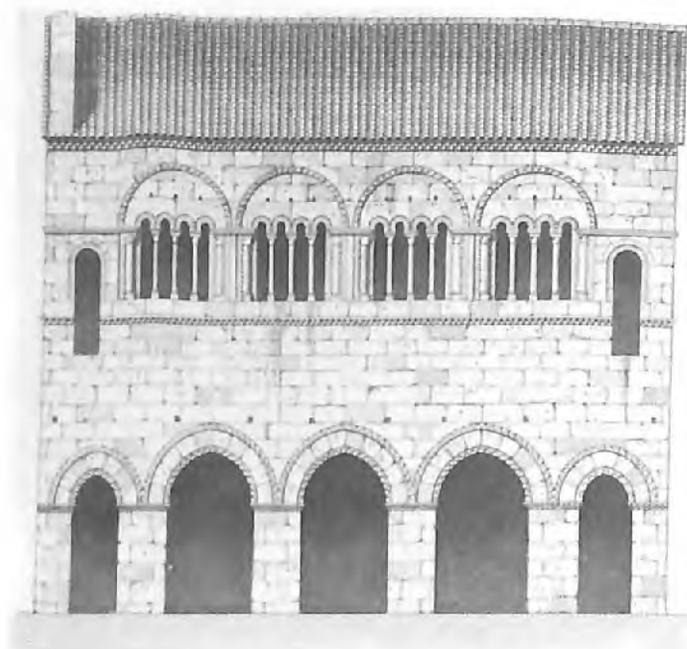
5. - Le Puy-Saint-Front par Belleforest: en X, le "grenier du chapitre" (*Cosmographie universelle de tout le monde*).



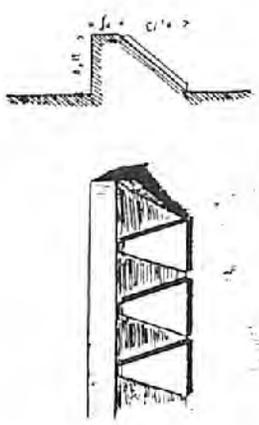
6. - Plan du quartier au sud de Saint-Front vers 1850: en T le "grenier du chapitre"; en O et S, les ailes ouest et sud du monastère (dessin d'après le plan CA 22 m de l'iconothèque de la SHAP).



7. - Le "grenier du chapitre" ou "palais de Saint-Front": détail de la vue du Puy-Saint-Front par A. Gautier (cliché G. Delluc).



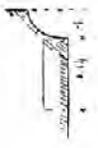
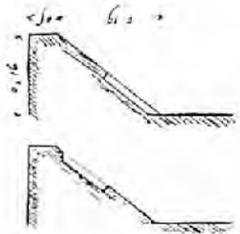
8. - Maison 4-6, rue des Farges, dite "des Dames de la Foi", XII^e siècle: restitution de la façade sur rue d'après Verdier et Cattois (cliché Nonde).



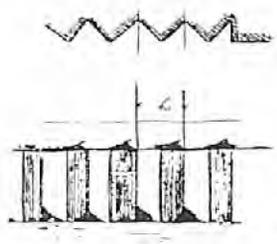
Corniche sous la corniche d'un 1^{er} étage



Corniche de l'encadrement

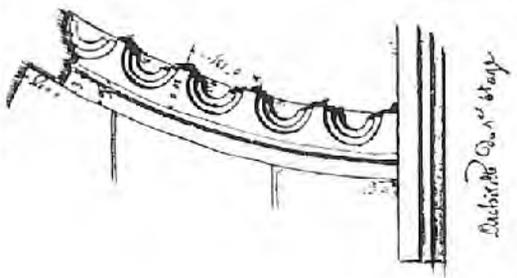


Échelle de 1/10 par m.



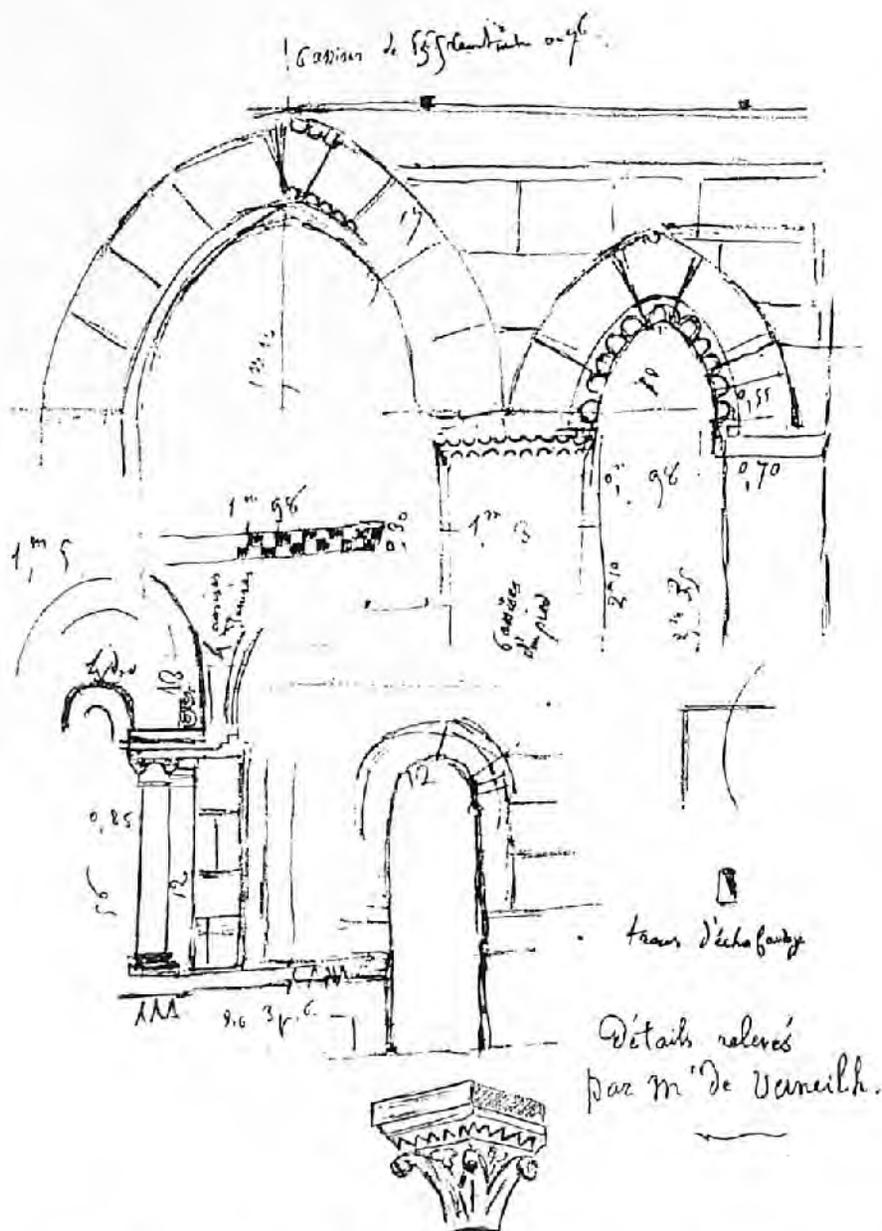
Cheminée de petite cheminée d'un 1^{er} étage

Piquoy le 17th 1876
 P. Vauthiez



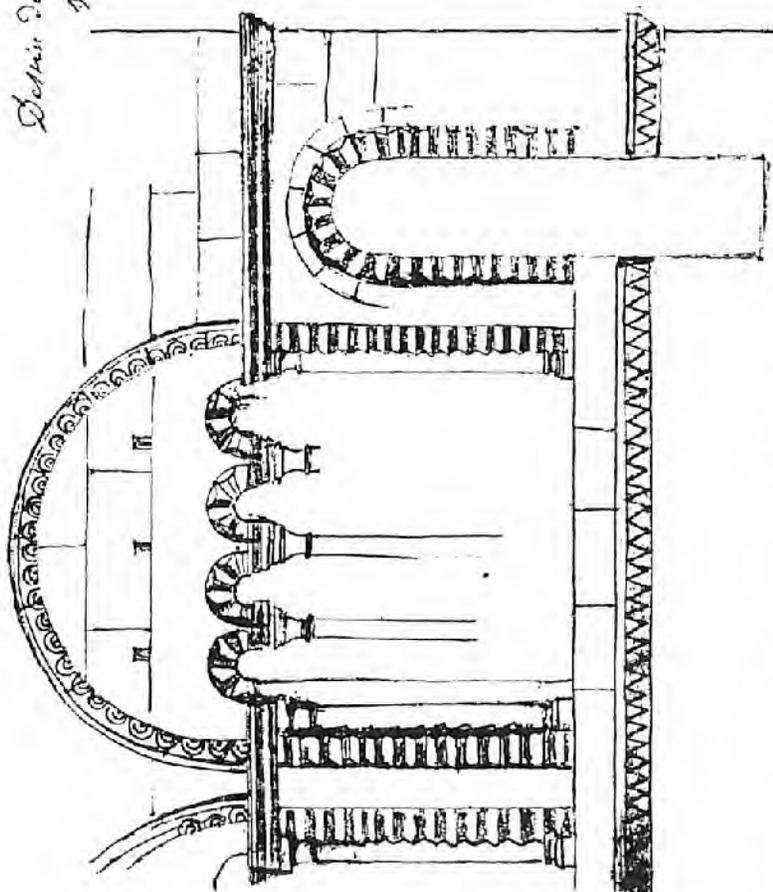
Cheminée d'un 1^{er} étage

9. - Maison 4-6. rue des Farges: détails de la modénature: de gauche à droite et de haut en bas: cordon d'appui du premier étage, corniche sous l'égoût du toit, archivolte des fenêtres de l'étage et décoration des piédroits et de l'arc des petites fenêtres de l'étage (dessin d'E. Vauthiez; archives des Monuments historiques).

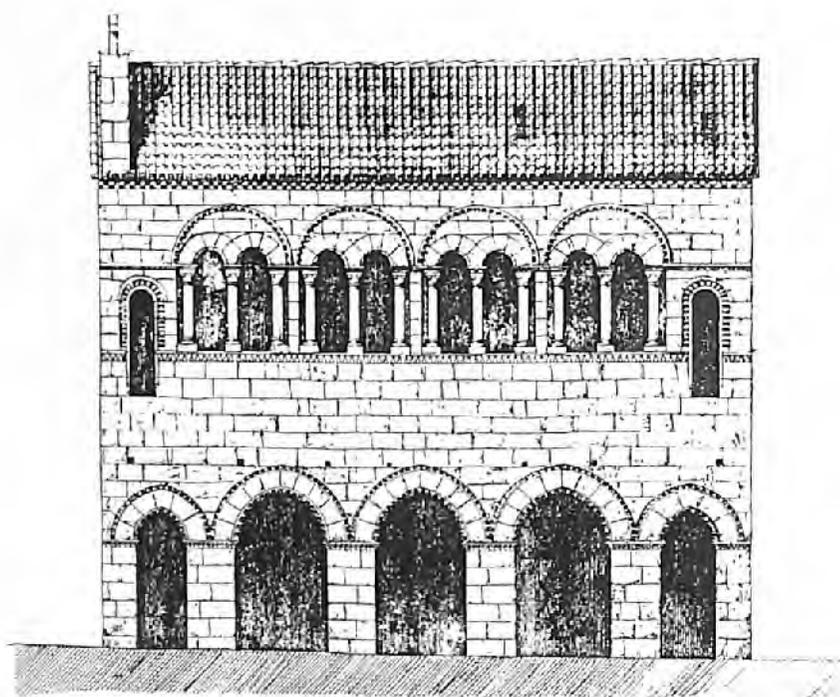


10. - Maison 4-6, rue des Farges: détails; de haut en bas: arcade et porte, extrémité droite de l'étage (jambage d'une fenêtre quadruple et petite fenêtre) et chapiteau (non localisé) (dessin de F. de Vernilh; archives des Monuments historiques).

*Dessin d'après un croquis de
F. de Vermeil*



11. - Maison 4-6, rue des Farges: restitution d'une fenêtre quadruple (dessin de F. de Vermeil; archives des Monuments historiques).



FACADE RESTAURÉE :

12. - Maison 4-6, rue des Farges: restitution fautive de l'élévation sur rue (dessin d'E. Vauthiez; archives des Monuments historiques).

Comment un enfant de Mussidan devient chirurgien du maréchal duc de Gramont et chirurgien ordinaire de Louis XIV

par Georges LADEVIE

*Son legs permet à l'hôpital de Mussidan d'être
reconnu par le Parlement*

"Le quatrième juin mil six cent vingt en l'église de Saint-Georges de Mussidan a esté baptisé Pierre de Bessines, fils de Mtre Jehan de Bessines Sergent Royal et de Catherine Augieras conjoints. A été parrain Mtre Pierre Teyssendier notaire et marraine Mariothe de Bessines présents les sous signés et plusieurs autres".

Tel est l'acte de baptême ⁽¹⁾ de Pierre Bessines sous lequel figurent les signatures de: P. Teyssendier, parrain, Roumegnières, J. de Bessines, Sandillon, Meynard, Bonneau, Sinsou, G. Petit et Petit, curé.

C'est le quatrième et dernier enfant du couple, né environ 20 ans après sa sœur aînée Jehanne mariée le 20 septembre 1617⁽²⁾ à maître Pey (Pierre) Teyssendier, notaire royal à Mussidan.

1. Registre n° 1 des B.M.S. de la paroisse Saint Georges de Mussidan. 1609-1633, page 70. L'orthographe des noms est celle relevée dans l'acte correspondant.
2. Même registre que ci-dessus, page 55.

Jehan de Bessines, son père, devait mourir peu de temps après.

Catherine Augieras sa mère, devait se remarier avec Jehan Bonneau (notaire, semble-t-il), d'où une fille: Jehanne, sœur utérine de Pierre Bessines.

Jehanne Bonneau devait épouser Léonard Durieu, notaire à Saint-Louis-en-l'Isle, d'où, en 1666, la naissance d'une fille: Marie. Elle a pour parrain Pierre Bessines qui se fait remplacer par Jehan Teyssendier.

C'est à partir d'un testament de 1681 qui mentionnait et situait Pierre Bessines dans la capitale, et grâce aussi au minutier central des notaires de Paris, que nous avons pu reconstituer l'essentiel de sa carrière et de sa vie à compter de sa trentième année. Ses vingt-neuf premières années restent inconnues.

Très probablement, Pierre Bessines a été pris, dès sa jeunesse, sous la protection des Gramont⁽³⁾; certains d'entre eux ont été gouverneurs du Béarn et seigneurs de Mussidan. Ceci expliquerait qu'il ait probablement fait ses études à Paris, et surtout qu'il ait pu arriver très rapidement à une position confortable à Paris auprès du maréchal duc de Gramont. Nous avons cru bon de retenir le mode chronologique pour retracer son existence.

3. Claire de Gramont (1505-1534?), dame de Mussidan a épousé en 1525 Menaud d'Aure. Son frère Jehan de Gramont étant mort sans postérité, son fils Antoine d'Aure (1526-1576), dit "de Gramont", gouverneur du Béarn mort en 1572, devient le chef de la branche dont descend Antoine III de Gramont, duc et maréchal de France, chez qui Pierre Bessines devait faire une partie de sa carrière.
L'un des petits-fils de Claire de Gramont, Théophile, dit "Amédée" de Gramont, était seigneur de Mussidan: il est mort sans postérité.
Claire de Gramont a eu deux frères qui ont été archevêques de Bordeaux: Gabriel, mort en 1534, dont l'élection a toujours été très controversée.
Charles, qui lui a succédé.
(Voir les annales du Midi, tome 68, n° 34/35. Archives municipales de Bordeaux IX-e/193, pages 366/337.)
Antoine III, maréchal de Gramont, avait un frère consanguin: Philibert (1621-1707) et deux fils:
Armand, comte de Guiche (1638-1673);
Antoine Charles (1640-1720), comte de Guiche à la mort de son frère et duc à la mort de son père. D'où un fils:
Louis, colonel tué à la bataille de Fontenoy, en 1745, d'où un fils:
Antoine Antonin (1726-1801), marié en 1759 à Béatrix, duchesse de Choiseul Stainville (1730-1794), sœur du duc de Choiseul, ministre de Louis XV. Union sans postérité.
Cependant, Antoine Antonin a eu une fille naturelle, Cécile, avec Madeleine Fauconnier. Cécile devait épouser un sieur Jean Devaux, d'où, plus tard, le professeur de médecine Jean Delay, auteur de plusieurs ouvrages de généalogie.
Antoine III, maréchal et duc de Gramont était l'un des personnages très importants du royaume, né en 1604 à Hagetmau (Landes) et mort à Bayonne en 1678, gouverneur du Béarn et maréchal de France en 1641. Il a épousé Françoise Marguerite de Chivré, niece de Richelieu, et deux de ses descendants ont été maréchaux de France. Il était entré au service de la France à 16 ans, et a participé à la plupart des grandes batailles. Les biographes sont unanimes pour lui reconnaître de grandes qualités.
Le dictionnaire "Moréri" de 1759 le présente ainsi: "c'était un seigneur d'un mérite singulier, honnête, généreux, qui parlait agréablement, qui riait de bonne grâce et qui a fait de son temps l'ornement de la cour de France".

CHIRURGIEN DES CHEVAU-LEGERS DE LA REINE

– Le premier acte notarié sur lequel son nom apparaît date du 26 avril 1649 ⁽⁴⁾. Il s'agit d'un prêt d'argent de 1.200 livres ⁽⁵⁾ consenti pour un an par: "Pierre Bessines, sieur de Lorre, chirurgien de la Compagnie des deux cents cheveu-légers de la garde de la Reine".

Ce prêt consenti pour "Des affaires urgentes" aux sieurs Hélié Dulac, marchand fruitier, bourgeois de Paris et Hélié Aguesseau, aussi marchand fruitier, bourgeois de Paris, demeurant ensemble au Marché Neuf, paroisse Saint-Gervais-le-Vieil en la maison de la Glaugue, qui se sont associés pour la circonstance par un acte du même jour ⁽⁴⁾. Apparemment, le prêt a été consenti sans intérêt, et il a été remboursé en temps voulu.

– Dix ans passent, et le 15 mars 1659 ⁽⁶⁾, un nouveau prêt de 1.300 livres ⁽⁵⁾, est consenti, cette fois, à son neveu Jean Teyssandier, médecin à Mussidan.

– Le 26 juillet 1662 ⁽⁷⁾, Pierre Bessines Delor, chirurgien de la Compagnie des deux cents cheveu-légers de la Garde de la reine, demeurant à Paris, rue de l'Autruche ⁽⁸⁾, à côté du Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, reconnaît avoir reçu du sieur Jean Soul, marchand, bourgeois de la ville de Périgueux par les mains du sieur Legrand, marchand, bourgeois de Paris, la somme de 1.261 livres en pièces d'or et d'argent, pour Anne Duval, veuve d'Hélié Dulac, vivant bourgeois de Fayrac (canton de Domme, Dordogne).

– Le 7 août 1662 ⁽⁹⁾, Pierre Bessines consent un nouveau prêt de 691 livres à son neveu Jehan Teyssandier à l'occasion de son mariage avec Marie David, dont le père, Etienne David, est professeur de chirurgie et chirurgien à Paris ⁽¹⁰⁾.

4. Etude XXIX, liasse 165, acte de 2 pages, notaire Etienne Corrozet, rue de la Vieille Draperie, 1637/1666. Les minutes de tous les notaires parisiens sont consultables aux Archives Nationales, au C.A.R.A.N., rue des Quatre-Fils.
5. En 1643, la livre tournois équivalait à 0,61 gramme d'or, soit, une valeur d'environ 35 francs en 1993, mais cette évaluation de la livre ne correspond pas, en fait, à la valeur correspondante actuelle qui est de l'ordre de 100 francs pour 1 livre. Valeur qui est à retenir. (N° 99 et 109 de "Généalogie Magazine").
1 livre = 20 sols ou sous - 1 livre = 240 deniers - 1 sol = 12 deniers - 1 sol = 1,75 francs - 1 denier = 0,14 francs.
6. Etude LXXIII, liasse 100, acte non retrouvé, mais signalé dans la pièce 37 de l'inventaire après décès de Pierre Bessines.
7. Etude LXXXVI, liasse 393, Pierre II Parquet, notaire, rue de la Ferronnerie. En tête du premier répertoire de l'étude, en 1598, le scribe du notaire a écrit un sonnet à la gloire de son notaire et du notariat!
8. Actuellement: rue de l'Oratoire, Paris 1.
9. Etude LXXXIII, liasse 112, acte non retrouvé, signalé dans la pièce de 38 de l'inventaire après décès de Pierre Bessines.
10. Etienne David est cité comme suit dans l'ouvrage: "Recherches critiques et historiques sur l'origine, sur les divers états et sur les progrès de la chirurgie en France". Paris 1744. Dans la table alphabétique: "David (Steph) Pater, page 562: "M. Etienne David, père, parisien a été connu comme célèbre dans le sectionnement des veines, de cette ville. Décédé le 7 mai de l'année 1662".

CHIRURGIEN DU MARECHAL DE GRAMONT ET APOTHECAIRE DU ROI

– "Le dernier février 1663"⁽¹¹⁾, alors que Pierre Bessines a 43 ans, on trouve son premier acte notarié important. Il s'agit, en effet, de l'achat d'une maison située dans un beau quartier de Paris, rue Neuve-Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch; la paroisse existe toujours, rue Saint-Honoré. Il est cité comme suit:

"Pierre Bessines Delort, chirurgien de Monsieur le Maréchal Duc de Gramont, demeurant en l'hôtel dudit Seigneur, rue du Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois".

La maison qu'il achète vient d'une succession compliquée du fait d'un grand nombre d'ayants droit que voici:

– Hubert Lescuyer, l'aîné, juré porteur de blé à Paris, rue Saint-Honoré.

– Hubert Lescuyer, le jeune, maître boulanger et Catherine Coulombier, sa femme, à Paris rue Gravillier.

– Jean Baudran, marchand boucher et Anne Lescuyer, sa femme, à Paris rue des Boucheries.

– Elisabeth Lescuyer veuve de Charles Baudran, de son vivant aussi marchand boucher, à Paris rue Neuve-Saint-Honoré.

– Louis Doublet, marchand de vin, bourgeois de Paris et sa femme Marguerite Lescuyer, à Paris rue Dauphine.

– Barthélémy Clerambourg, bourgeois de Saint-Germain-en-Laye et Marie Lescuyer, sa femme.

Tous ces Lescuyer sont héritiers de Michel Lescuyer et d'Isabeau Bouge, sa femme, anciens propriétaires de la maison.

La maison comprend deux corps de logis sur cour, avec puits, étables, jardin et lieu d'aisance. Elle se trouve entre la maison du sieur Jacques Cellier, boulanger de la Reine Mère et de celle du Sieur Ducrocq, chirurgien.

Son prix est de 28.000 livres⁽¹²⁾, plus 220 livres comptant "de présents en faveur de la vente". A cette époque, il était courant de faire un cadeau au vendeur, généralement en bijoux, quelques fois en bouteilles de vin de Bourgogne! La somme a été intégralement payée, comme le prouvent les onze quittances signées: P. Bessines Delort.

– En 1663, Pierre Bessines obtient la charge d'apothicaire du "Régiment des Gardes françaises de sa Majesté". Il devait la vendre en 1670 et c'est grâce à l'acte de cette vente⁽¹³⁾ que l'historique de la charge est connu. Le voici:

– Les lettres de provision du roi du 28 mars 1634 donnant au sieur Joseph Gany la charge d'"Apothicaire ordinaire de l'artillerie".

11. Etude LXXXIII, liasse 114, 14 pages. François il Ogier, notaire, rue Saint-Honoré à Paris.

12. Etude LXXXIII, liasse 140, 11 pages.

– En mai 1634, édit de la Chancellerie pour la création de la charge d'apothicaire.

– En octobre 1635, édit de création d'un "Apothicaire des camps et armées" avec pouvoir de tenir boutique ouverte dans Paris.

– En janvier 1661, lettre de confirmation de la Chancellerie de ladite charge d'apothicaire avec attribution du droit de tenir boutique en la ville de Paris et autres¹³.

– Le 27 novembre 1662, par devant Fouquet, notaire, démission du sieur Albert Bataille de la charge d'apothicaire du Régiment des Gardes Françaises de sa Majesté au profit du sieur Delort.

– Le 5 janvier 1663, acte de présentation établi par "Mgr, le Maréchal de Gramont, Colonel du Régiment des Gardes du Roy, de la personne dudit sieur Delort pour être mis en icelle charge au lieu et place d'Albert Bataille".

– Le 17 janvier 1663, lettres de provisions du roi en faveur dudit sieur Delort de la "charge d'apothicaire du régiment des Gardes Françaises de sa Majesté". Signées Louis, et plus bas, Letellier.

– Le 27 janvier 1663, un arrêt sur parchemin du "prévost général des Gardes et du régiment des Gardes confirmant la réception dudit sieur Delort en ladite charge".

– Le 11 septembre 1664, lettres de déclaration du roi qui permet audit apothicaire du régiment des Gardes Françaises de tenir boutique ouverte à Paris, signées Louis, scellées du grand sceau de cire jaune et enregistrées au greffe du grand conseil le 23 décembre 1664.

– Copies de ces lettres destinées:

- Aux maîtres et gardes des marchands de Paris.

- Aux maîtres apothicaires de Paris.

– Le 22 décembre 1664, un certificat, signé Valet, par lequel le "Premier Médecin du Roy" certifie avoir interrogé le sieur Delort sur le fait de ladite charge et l'avoir trouvé capable.

– Le 22 décembre 1664, la prestation de serment du sieur Delort es mains de Monsieur Valet, premier médecin du roi.

Il semble que les apothicaires de Paris aient été contrariés de voir qu'un apothicaire des Armées avait le droit de tenir boutique à Paris et ils l'ont fait savoir, ce qui explique que Pierre Bessines ait présenté une requête au sujet de sa charge.

Un arrêt du Conseil d'État du 21 février 1670 confirme les lettres de déclaration de sa Majesté du 11 septembre 1664, entre autres:

– "Le sieur Delort n'a pas d'autres examens à subir. Ses successeurs suivront la même procédure, et les Maîtres et Gardes Apothicaires Espiciers ne devront, en aucun cas, les inquiéter et les troubler, sous peine d'amendes".

13. Toutes ces pièces sont restées en la possession du successeur de Pierre Bessines et ne figuraient donc pas dans la liasse.

– Le 17 mars 1670, "Cet arrêt a été signifié aux maîtres et gardes des marchands de Paris, et aux maîtres apothicaires espiciers de Paris à la requête du sieur Delort".

Il est signé par Delarue, huissier du conseil.

– Le 17 avril 1670 ⁽¹²⁾, Pierre Bessines vend sa charge d'apothicaire. Furent présents:

- "Pierre Bessines de Lort, Apothicaire du Roy dans le Régiment de ses Gardes Françaises étant présent à Paris logé à l'hôtel de Gramont, sis rue Neuve-Saint-Augustin, paroisse Saint-Roch".

- "Antoine Robin, apothicaire et Epicier de Paris, y demeurant Faubourg Saint-Marcel, Grande Rue Mouffetard en la maison où pend pour enseigne l'image de Saint-Louis".

Lesquels reconnaissent avoir fait entre eux ce qui suit:

– "Le sieur Delort promet de faire son possible auprès du Roy et de Monseigneur le Maréchal de Gramont, Colonel du Régiment des Gardes Françaises, pour faire agréer le sieur Robin à ladite charge d'apothicaire avec tous les droits obtenus par les arrêts du conseil et ceci, dans les quatre jours prochains pour que le sieur Robin puisse être agréé par Monsieur Valet, premier médecin du Roy, afin de pouvoir jouir de ladite Charge à ses frais et dépens".

– "Ce traité est fait moyennant la somme de 6.000 livres, sur laquelle le sieur Delort reconnaît avoir déjà reçu du sieur Robin 2.000 livres. Des 4.000 livres restantes: 3.000 seront payées à Paris, en la demeure du sieur Delort, par le sieur Robin solidairement avec Marie Morant, sa femme, en sept échéances (la première: de 200 l dans 4 mois et la dernière de 900 l le 30 avril 1673). Le tout moyennant un intérêt du denier vingt. Les 1.000 livres restantes feront l'objet d'une rente annuelle de 100 livres payables par quart".

- "Le tout gagé par le sieur Robin sur sa maison du Faubourg Saint-Marcel, Grande Rue Mouffetard, paroisse Saint-Etienne-du-Mont, où est pendue l'enseigne à l'image de Saint-Louis, avec un jardin derrière. Il en a fait l'acquisition à Nicolas Bonnin, bourgeois de Paris, et Etienne Javelle, sa femme, par contrat du 24 juillet 1665 ⁽¹⁶⁾".

– Une autre pièce précise que le sieur Robin a bien reçu la démission du sieur Delort de sa charge au profit dudit sieur Robin, passée par devant notaire le 17 avril 1670.

– L'acte de nomination d'apothicaire du sieur Robin par Monseigneur le maréchal de Gramont, colonel dudit Régiment des Gardes du Roy, a été daté du 19 avril 1670.

– Un certificat de Monsieur Valet, premier médecin de Roi, certifie avoir examiné le sieur Robin et l'avoir reconnu apte à cette charge.

16. Thomas Le Secq de Launay, 1659/1692, étude LXXVI, rue de la Harpe, paroisse Saint-Benoit, et Balthazard d'Orléans, 1642/1672, étude LXV, place Maubert.

– Pour en terminer, le sieur Robin reconnaît avoir bien reçu du sieur Delort tous les titres et papiers afférents à ladite charge.

En 1671, le maréchal, duc de Gramont Anthoine III se remet de sa charge aux Gardes Françaises et se retire à Bayonne⁽¹⁷⁾.

C'est probablement à cette époque que Pierre Bessines devint chirurgien du Roi.

CHIRURGIEN DU ROY

– Le 28 juillet 1674⁽¹⁴⁾, pour la première fois, Pierre Bessines se constitue 1.300 livres tournois de rente annuelle, payable par quart; la première échéance est fixée au dernier jour de septembre.

En fait, cette constitution de rente correspond à un prêt de 15.000 livres qu'il verse intégralement "A Louis Anynet, escuyer, sieur de Courval, ayde maréchal des logis au régiment des Gardes du Roy et à sa femme Anne Barault, demeurant au faubourg Saint-Denis, paroisse Saint-Laurent". Cette rente correspond à un intérêt de 8,57 %.

Pierre Bessines Delort est alors désigné comme bourgeois de Paris, demeurant rue Neuve-Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch, c'est-à-dire dans la maison qu'il a acquise en 1663.

Ce prêt est garanti par une hypothèque prise sur une grande maison rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois à l'enseigne du "Lis de France" et sur une maison de la rue du faubourg Saint-Denis, au "Dauphin Couronné" à l'enseigne de "La Sagesse", qui appartiennent respectivement au sieur Anynet et à son épouse.

– Le 10 novembre 1675⁽¹⁵⁾, le sieur Louis Anynet, qui est maintenant maréchal des logis et non plus "ayde", emprunte à nouveau à Pierre Bessines Delort, "chirurgien du Roy". C'est la première fois que cette qualification apparaît, mais il a dû obtenir cette fonction en 1671 lors du départ à la retraite du maréchal de Gramont.

L'emprunt se monte à 4.000 livres pour une rente annuelle de 200 livres, soit un intérêt à 5 %. Les mêmes garanties sont données.

– Les 18-19 et 20 novembre 1675⁽¹⁶⁾, Pierre Bessines, âgé de 55 ans, va accomplir un acte très important en se mariant, et pour cela il fait établir son contrat de mariage. Furent présents:

– "Noble homme Pierre Bessines Delor, chirurgien du Roy". Il demeure toujours rue Neuve-Saint-Honoré.

– "Demoiselle Catherine Hue Le Royer, majeure, jouissant de tous ses drois, demeurant à Paris, rue de Grenelle, paroisse Saint-Eustache.

14. Etude LXXXIII, liasse 154.

15. Etude LXXXIII, liasse 158.

17. "Dictionnaire des Maréchaux de France du Moyen-Age à nos jours". Joseph Valynseele, chez Perrin, 1988.

18. Etude LVI, liasse 32, 12 pages. Maître Jacques Plastrier, 1653/1688, rue de l'Arbre Sec. C'était l'étude de la famille Hue Le Royer, dont il ne reste plus malheureusement que quelques fragments, dont ce contrat de mariage, l'étude ayant brûlé.

Fille de défunts, Denis, Escuyer de Madame la Chancelière Séguier, et de Demoiselle Catherine Ragon, ses père et mère".

Catherine Hue Le Royer a pour armes: "D'azur au chevron d'argent accompagné de trois clous d'or, la pointe en bas, 2 en chef et 1 en pointe"⁽¹⁹⁾.

Son père, Denis, était écuyer de Madame Séguier qui était la veuve du chancelier de France, Pierre Séguier (1588-1672). Ce dernier a été un très grand personnage du royaume et fut l'un des fondateurs de l'Académie Française. Après la mort de Richelieu, l'Académie Française se réunissait chez lui. Son éloge funèbre fut prononcé par Mascaron.

Denis Hue Le Royer et son épouse avaient une seconde fille Marie-Charlotte qui avait épousé Michel Gamare dont le père avait été apothicaire et consul de Paris en 1610. Michel Gamare, bourgeois de Paris et maître apothicaire, avait été quartenier de Paris, en 1667, et devait être consul de Paris en 1680, puis échevin de Paris de 1682 à 1684.

Denis Hue Le Royer et son épouse Catherine Ragon avaient été inhumés dans l'église de Saint-Genève-du-Mont à Paris.

- Ce contrat de mariage a été passé en la maison de M. Crossé, rue du Four, paroisse Saint-Eustache, en la présence de:

"Haute et Puissante Dame Magdelaine Fabry, veuve de Haut et Puissant Seigneur Messire Pierre Séguier, Chancelier et Garde des Sceaux de France".

- "Très Haut et Puissant Seigneur Messire Anthoine de Gramont Duc, Pair et Premier Maréchal de France, Chancelier des Ordres du Roy, Souverain de Bidache, Gouverneur et Lieutenant Général pour Sa Majesté en son Royaume de Navarre et Pays de Béarn".

- "Haute et Puissante Dame Françoise Marguerite de Chimay, son épouse".

- "Haute et Puissante Dame Marie Séguier, Marquise de Laval" (fille du Chancelier).

- "Haute et Puissante Dame Marguerite Louise de Béthune, Comtesse de Guiche" (fille de Louis (1605-1681) dont le père, Philippe, était le frère puiné de Sully).

- "Dame Blondeau, veuve de Monsieur de Vilsanier, Conseiller du Roy en son Conseil".

- "Messire François Bouthillier, Abbé, Conseiller du Roy en son Conseil".

- "Messire Colbert, Chevalier, Seigneur de Saint-Pouange, Conseiller Ordinaire du Roy en tous ses Conseils"⁽²⁰⁾.

- "Messire Besnard, Escuyer".

19. Armorial de Paris, P. II 515.

20. Parent éloigné de Jean-Baptiste Colbert (1619-1683). Il était beau-frère du conseiller d'Etat Le Tellier à qui il recommanda J.B. Colbert, et c'est Le Tellier qui présenta Colbert au Cardinal Mazarin (Grand Larousse du XIXe siècle).

"Tous amis dudit Sieur Delort et de ladite Demoiselle Leroyer",
Suivent 13 très belles signatures;

Le régime matrimonial est commun suivant la coutume de Paris.

Apport du futur:

- 28.000 livres; les biens de son père ne sont pas encore partagés, il a donné à sa sœur défunte les biens de leur mère.

- La maison qu'il a achetée fin février 1663, à l'enseigne du "Pilier Vert". Valeur actuelle 55.000 livres, sur laquelle 2.000 livres restent encore dues. Elle est louée 2.200 livres par an, sans la boutique ni l'entresol. Il l'avait fait agrandir de deux corps de logis.

- Une métairie au lieu-dit "Pauffy", à une lieue de Mussidan en Périgord, payée 2.500 livres, valeur actuelle, après les améliorations faites: 3.000 livres.

- 2 tapisseries, l'une de Flandre, l'autre d'Auvergne, vaisselle d'argent et autres meubles, le tout évalué à 3.000 livres.

- Enfin, suit le détail de 28.000 livres, prêtées ou placées, qui laissent 2.100 livres de rente annuelle⁽²¹⁾.

Si l'on en juge par cet inventaire, Pierre Bessines avait très largement gagné sa vie et avait su fort bien gérer sa fortune.

Apport de la future:

- La moitié de la location d'une maison indivise avec sa sœur Marie-Charlotte, soit 75 livres par an.

- La moitié de la location d'une grande loge sise sous la halle de la Foire de Saint-Germain-des-Prés, indivise avec la même. Soit 375 livres par an pour elle.

- De plus, elle apporte 800 livres de rente pour un capital de 16.000 livres⁽²²⁾.

- Plus, ses meubles et ses hardes évalués à 3.000 livres;

- Enfin, sa vaisselle d'argent blanc au poinçon de Paris évaluée à 500 livres.

C'était un parti intéressant qui apportait 1.250 livres de rente annuelle, soit environ 125.000 francs actuels⁽²³⁾.

- Le 21 juin 1677⁽²³⁾, Pierre Bessines de Lort, chirurgien du roi, demeurant rue Neuve-Saint-Honoré, vend des biens à "Jean Teyssandier, Docteur en médecine, demeurant à Mussidan en Périgord, absent et acceptant pour luy et ses hoirs".

Jean Teyssandier est représenté par maître Bernard Merle, avocat au parlement, demeurant à "Bourdeaux", présentement, rue du Coulombier à Saint-Germain-des-Prés, paroisse Saint-Sulpice, muni d'une procuration passée par devant maître A. Teyssandier, notaire royal audit Mussidan le 19 mars 1677, pièce annexée, par laquelle le

21. Etude LXXXIII, liasse 158.

22. Etude LXI, notaire Simon II Moufle, 1638/1672, rue Comtesse d'Artois.

23. Etude LXXXIII, liasse 163, 6 pages.

sieur Teyssandier s'engage à ratifier les engagements qui seront pris et à payer dans les deux mois la somme et les intérêts qui seront indiqués par le sieur Delort.

– Objet de la vente: les maisons, lieux, terres et héritages situés, sur la paroisse de Saint-Géry, aux lieux appelés "Pauffy Mortoire et La Fouilleuze", décrits et estimés par Mathieu Cluzeau, Jean Blanchi et Edme de Seigne, laboureurs, le 1^{er} avril 1666, entérinée par sentence du Chatelet de Paris le 27 avril 1668 et adjugée audit sieur Delort par ladite sentence à la suite de la criée.

Cette propriété venait de la succession de feu "Hélie Du Lacq, vivant bourgeois de Paris (très probablement celui à qui Pierre Bessines avait prêté 1.200 livres en 1649) et de Anne Duval (remariée), femme non commune de biens d'avec Nicolas Sautier et tutrice de Françoise et Jeanne Du Lacq, héritières ensemble "d'iceluy défunt leur père".

Le sieur Teyssandier dit bien connaître toute la propriété pour la louer au sieur Delort depuis qu'il en est propriétaire, et il en aura la jouissance pleine et entière le 16 juillet prochain moyennant la somme de 3.000 livres se décomposant ainsi:

- 2.500 livres pour les maisons et les terres;
- 500 livres pour les bestiaux et les meubles.

Cette somme sera payée au sieur Delort en sa maison de Paris dans trois ans avec des intérêts au denier vingt payables chaque année à compter du 16 juillet prochain.

Le sieur Delort a remis au sieur Merle la sentence ⁽²⁴⁾ rendue au Chatelet le 26 janvier 1666 entre ledit sieur Delort et Anne Du Lacq qui porte sur le prix payé par le sieur Delort pour l'acquisition de la propriété, soit 850 livres et 1.500 livres. Cette propriété de "Pauffy" devait passer aux Beaupuy par héritage, le sénateur Beaupuy y est décédé en 1802.

– Le dernier août 1679 ⁽²⁴⁾, Pierre Bessines passe un bail, où furent présents:

– Messire Pierre Maridas de Senaire, conseiller du Roy en son Grand Conseil.

– Henry Olivier, sieur d'Arbonnier.

– Sieur Gabriel Cailler, commissaire priseur juré, demeurant Croix-Rouge à Paris.

– Sieur Pierre Pauyot, conseiller du Roy, demeurant aux halles de Paris.

"Tous Marguilliers de la Communauté et Fabrique de l'église paroisse Saint-Roch de cette ville de Paris, qui s'obligent à louer au Sieur

24. Pièce 31, page 21/22 de l'inventaire après décès de Pierre Bessines. Etude LIII, liasse 85, Claude Ogier, 1664/1711, notaire rue Saint-Honoré, enclos des Quinze-Vingts, et étude CXVII, liasse 108, Jacques Le Normand, 1659/1692, notaire rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch.

Pierre Bessines Delor, chirurgien du Roy, demeurant rue Neuve-Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch, une remise à carrosses fermant à clef, au prix de 60 l par an.

— Le 22 mars 1681 ⁽²⁵⁾, il figure dans le testament mutuel de Jean Teyssendier et de Marie David sa femme, dans lequel ils demandent à leurs enfants de faire appel, pour le règlement de leur succession, aux parents et amis suivants: "Le sieur Delort, chirurgien du Roy, oncle dudit sieur Teyssendier, et le sieur David, premier chirurgien de la Reine, frère de ladite demoiselle David".

C'est grâce à cette pièce que nous avons eu connaissance de l'existence de Pierre Bessines et que nous avons commencé à le rechercher à Paris.

— "Le dernier jour du mois d'octobre 1681 ⁽²⁷⁾, faubourg de Mussidan en Périgord dans la maison du sieur Teyssendier (Jean, sieur du Maync), Conseiller et Médecin du Roy, paroisse de Saint-Médard-de-Limeuil, avant midi, par devant les notaires et témoins soussignés, Jean Teyssendier, habitant aussi le présent faubourg. Jean Demoy, marchand, habitant le susdit lieu, reconnaît devoir 1.200 livres à Pierre Dessines Sieur Delort, suite au contrat passé devant François Dubois, Juge de Beauregard, représentant le Sieur Delort, le 5 mai 1678 et reçu par Teyssendier, notaire Royal". Le remboursement est prévu par petites sommes. 276 livres, 10 sols et 6 deniers sont déjà remboursés.

TESTAMENT ET INVENTAIRE APRES DECES

— Le 16 décembre 1681 ⁽²⁶⁾, "Par devant les Conseillers du Roy, notaires au Chatelet de Paris soussignés, fut présent Pierre Bessines Delort, chirurgien ordinaire du Roy, gisant au lit malade de corps toutefois sain d'esprit comme il est apparu auxdits notaires par ses discours et entretien, lequel dans la vue de la mort a fait et dicte son testament".

Parmi ses 37 volontés, nous avons retenu les suivantes:

— Que son corps soit inhumé dans l'église de Sainte-Geneviève-du-Mont à Paris au même endroit où se trouvent déjà ses beaux-parents.

— Qu'il soit distribué une pièce de 3 sols 6 deniers ⁽²⁹⁾ à chacun des pauvres qui se trouveront à son enterrement.

— Qu'il soit donné aux pauvres honteux de la paroisse Saint-Roch 100 livres à la charge de monsieur le Curé de la paroisse d'en faire la distribution.

— Que tous les domestiques qui seront à son service lors de son décès soient habillés de deuil, et qu'il leur soit donné à chacun 30 livres, outre leurs gages.

25. Notaire: Pierre Teyssendier, notaire royal et procureur à Mussidan (Dordogne).
26. Etude LIII, liasse 84, 4 pages.

– Il lègue à l'hôpital des enfants trouvés 1.000 livres, voulant, en outre, qu'il soit distribué 3.000 livres, au plus, à des pauvres honteux choisis par son exécuteur testamentaire.

– Il abandonne au sieur de La Ligerie, chirurgien de Madame la Dauphine, les 1.000 livres qui lui sont dues, lui donnant, en plus, 2.000 livres;

– Il lègue à Jeanne Bonneau, sa sœur utérine, femme de Jean Durieu, notaire à Saint-Louis-en-Périgord, 400 livres de rente, rachetable, pour un capital de 8.000 livres pour en jouir, en usufruit seulement sa vie durant; le capital étant destiné, après sa mort, aux enfants de ladite sœur. Si la rente était rachetée, le capital doit servir pour le bien desdits enfants.

– Il abandonne au sieur Jean Tissandier (Teyssandier), médecin, son neveu, tout ce qu'il lui doit tant en principal qu'en intérêt et qui correspond au prix de la vente que le testateur lui a faite de la terre de Pauffy. Il lui donne, en outre, les biens qui viennent de la succession du père du testateur, sans aucune réserve.

– Il lègue à Estienne Thomas, conseiller du Roy, notaire au Chatelet de Paris, un diamant de 40 louis d'or pour témoignage de son amitié.

– Il lègue au sieur Fondalou, son cousin demeurant à Rochefort 1.000 livres.

– Il abandonne au sieur Chastenet de La Meille les 500 livres qui lui sont dues par billet, et lui donne en plus une épée en vermeil doré qui est actuellement entre les mains du Sieur Bonamy, fourbisseur.

– Il abandonne au sieur de Ladoire fils les 500 livres que son père lui doit par billet.

– Il lègue à chacune des quatre sœurs du sieur Teyssandier, ses nièces, 300 livres, soit 1.200 livres.

– Que soit payé au sieur Biendisant, médecin, pour ses visites pendant sa maladie 150 livres jusqu'à ce jour, n'ayant jamais accepté d'être payé.

– Il lègue au sieur Bonamy, fourbisseur, 100 livres et à sa fille 50 livres.

– Il lègue à la fille du sieur Deroussière, apothicaire, sa filleule 150 livres.

– Il lègue à Pierre Megret, son filleul, 400 livres.

– Il lègue au sieur Teyssandier, son neveu, en plus de ce qui est déjà dit: 6.000 livres.

– Quant à ce qui restera, "en quoi qu'il puisse constituer" il lègue:

– Le tiers aux pauvres de la paroisse Saint-Georges en Périgord, lieu de sa naissance, ainsi qu'il sera désigné par son exécuteur testamentaire.

– Un autre tiers à l'Hôtel Dieu de Paris.

– Un autre tiers à l'Hôpital de la Charité des Hommes établi au faubourg Saint-Germain.

– Il nomme comme exécuteurs testamentaires: sa femme Catherine Hue Le Royer et le sieur de Mouchy, concierge de l'hôtel de Gramont, à qui il lègue 500 livres.

Ceci a été fait dans sa chambre où il est au lit, malade, au second étage de sa maison rue Saint-Honoré, paroisse saint-Roch, "Ladite chambre ayant vue sur la rue, de 3 heures à 5 heures et plus du matin l'an 1681 le dixième jour de décembre".

Suivent les signatures dont la sienne, encore très lisible.

Ce testament ne prévoit rien pour son épouse qui était déjà suffisamment pourvue.

Le nombre de messes demandées est très important: il demande, en effet, que soient dites 766 messes à son intention, plus une quotidienne à perpétuité et cinq par semaine à perpétuité!

– L'inventaire après décès de Pierre Bessines Delort eut lieu les 23 et 24 janvier 1682⁽²⁷⁾, juste un mois après son testament. Il se décompose en quatre parties:

Première partie:

Deux personnes demandent l'inventaire:

– La veuve, commune de biens d'avec son époux et exécutrice testamentaire.

– Marc de Villers, sieur de Mouchy, marchand tapissier à Paris et concierge de l'Hôtel de Gramont, y demeurant rue Neuve-Saint-Augustin, paroisse Saint-Roch en tant qu'exécuteur testamentaire.

Sont présents:

– "M. Christophe Marie, Sieur Demonvaux, Conseiller du Roy et Substitut de M. le Procureur de sa Majesté au Chatelet de Paris, demeurant rue des Battoirs, paroisse Saint-Cosme, qui représente les héritiers présomptifs".

– Le Sieur de Mouchy.

– La veuve du défunt, avec l'aide de Nicolle Joffra, fille, servante et Charles Jolly, cocher, tous deux au service du couple, présentent tous les biens de la maison.

– Louis Paupardin, Sergent à Verges au Chatelet de Paris et Juré priseur, vendeur des biens meubles en la Ville Prévauté et Vicomté de Paris, qui prête serment et estime les biens.

– "Les scellés avaient été mis par Jean Regnault, Conseiller du Roy, Commissaire Enquêteur et Examinaeur pour le Roy au Chatelet de Paris".

– Tout le monde signe à l'exception de la servante.

27. Etude LIII, liasse 85, 32 pages.

Deuxième partie:

L'inventaire du mobilier s'élève à 5.360 livres, et ne donne qu'une description sommaire de l'immeuble: deux cours, une écurie, trois pièces au rez-de-chaussée et une au second étage.

Certains biens sont estimés par des spécialistes en la matière, tels que: les harnais, l'argenterie, etc.

Toutes les fenêtres sont garnies de rideaux.

Parmi le mobilier, on remarque:

Dans la cave:

- Un demi muid⁽²⁸⁾ de vin de Bourgogne, évalué 25 livres.

Dans l'écurie:

- 2 petits chevaux de carrosse avec leurs harnais, pour 220 livres.

- Un carrosse à 4 roues ferrées, garni de velours noir et de glace avec des rideaux de taffetas, évalué 150 livres;

Dans la cuisine:

- Le matériel et le mobilier habituel, avec une fontaine en cuivre rouge pour 18 livres.

- Une petite chocolatière, une bassinoire et une cuvette, le tout en cuivre rouge pour 18 livres.

- De la vaisselle d'étain pour 67 livres.

Dans la salle d'à côté:

- 10 chaises, 2 fauteuils en noyer et recouverts de tapisserie au petit point et 2 fauteuils de commodité pour 30 livres.

- Un cabinet sur 8 colonnes pour 25 livres.

- 8 tableaux, huile sur toile, dont l'un représente une cuisine flamande et 2 des paysages de Flandre pour 26 livres.

- 6 tapisserie d'Auvergne suspendues au mur, de 17 aulnes sur 2⁽²⁹⁾, estimées 240 livres.

- 1 horloge garnie et 1 miroir pour 55 livres.

Dans une chambre sur la rue:

- Une table de noyer à torsades et 3 guéridons pour 15 livres.

- Deux miroirs encadrés de laiton doré pour 54 livres.

- Un lit à baldaquin avec cantonnière et tout garni pour 160 livres.

- Un crucifix de bois décoré pour 40 livres.

- Un cuivre repoussé de Sainte-Catherine et 4 tableaux, huile sur toile "De la Sainte Vierge avec son Petit Jésus": 32 livres.

- Un grand tableau, huile sur toile "Fruits de Flandre", un autre de "Cupidon", un autre "Des poules", un autre "Une sculpture", cinq autres "Des petits paysages", tous encadrés de bois doré, pour 46 livres.

- 5 fauteuils torsadés et 2 chaises garnies pour 18 livres.

- 6 pièces de tapisserie de Flandre "Verdure", dont les 5 qui sont

28. Contenance du muid d'alors: environ 250 litres.

29. Aulne: environ 1 mètre 20.

suspendues sont de 18 aulnes sur 2 aulnes - 3 quartiers, pour 450 livres.

Dans la garde-robe à côté de ladite chambre:

- Un coffre fort en bois recouvert de tapisserie: 25 livres.

- Une grande armoire de noyer à 4 guichets fermant à clé: 10 livres.

- 3 tableaux et un crucifix d'ivoire: 9 livres.

- Un paquet de livres reliés en veau, tous formats, qui sont des traités de dissection: 45 sols.

- 3 volumes in-folio, reliés en veau, qui sont des traités de chirurgie: 4 livres 10 sols.

- 2 paquets de livres reliés en parchemin et quelques uns en veau qui sont aussi des traités de chirurgie: 10 livres.

Vient ensuite toute la garde-robe du défunt et celle de son épouse, pièce par pièce, le tout pour 200 livres.

Vient ensuite le linge de maison, plusieurs couteaux à poignée d'argent, 2 paires de pistolets, un fusil et un grand fusil: 20 livres.

La vaisselle d'argent pour 1.942 livres, dont des flambeaux, 12 fourchettes, 11 cuillères, des tasses, 2 bassines, des plats, des salières, etc, argent au poinçon de Paris.

Enfin, les bijoux qui sont dans un petit coffret: 96 livres.

Des ciseaux et des dés en vermeil: 20 livres.

Trois bagues d'or dans l'une desquelles est enchassé un diamant, dans une autre une émeraude et dans la troisième un diamant où, à côté de la pierre, est un rubis entouré de deux petits diamants;

La bague avec diamant est léguée par le défunt à son exécuteur testamentaire. Valeur du tout: 620 livres.

Troisième partie:

L'inventaire des papiers d'affaires et des actes notariés est particulièrement intéressant puisque les 47 pièces décrites permettent de suivre le défunt à travers les principales actions de sa vie, même lorsque les actes n'existent plus.

Certaines pièces contiennent elles-mêmes de nombreux actes, comme la pièce concernant l'achat de sa maison. Ces pièces permettent également de faire le total de son capital placé en rente qui s'élève à plus de 100.000 livres⁽⁵⁾.

A la fin de cette partie figurent 2 pièces de mobilier oubliées:

- Une tapisserie de Flandre: 225 livres;

- Un lit garni: 75 livres.

Quatrième partie:

Vient enfin l'inventaire des dettes du ménage, intéressantes parce qu'elles apportent des valeurs à des services.

Ainsi, la servante gagne 60 livres, logée, nourrie et souvent habillée. Le cocher gagne deux fois plus dans les mêmes conditions.

On constate également que les paiements sont très souvent échelonnés puisque certains frais du mariage restent encore à régler. Les autres sommes dues par le ménage ne sont pas importantes; ce sont des services et réparations pour la maison.

A la lecture de tous ces actes, il est possible de se faire une certaine idée du personnage. Issu d'une famille modeste, il a su néanmoins, dès sa jeunesse, retenir l'attention de la puissante famille de Gramont. C'est la preuve de qualités exceptionnelles qui ont pu s'épanouir grâce à cette haute protection.

Il était intelligent sûrement et travailleur aussi, car le patrimoine qu'il a constitué témoigne de sa réussite professionnelle et de ses capacités à le gérer. C'était, semble-t-il, un honnête homme, conciliant, car nous n'avons pas trouvé trace de procès auxquels il aurait été mêlé, ce qui est assez remarquable à une époque où l'on plaidait très couramment. Il était généreux, comme en témoignent ses libéralités à l'égard de son neveu, et son testament, où il distribue toute sa fortune à sa famille, à ses amis, aux hôpitaux et aux pauvres.

Sa veuve Catherine Hue Le Royer, née et baptisée le 1er mai 1637, paroisse Saint-Paul, à Paris, devait lui survivre quelques années, puisque nous avons retrouvé 9 actes notariés passés par elle après son veuvage:

- Une quittance du 10 août 1683⁽³⁰⁾, de Claude David, ancien premier chirurgien de la Reine, procureur de : Jean Teyssandier, médecin ordinaire du Roi - de Marie Teyssandier, veuve de Raymond Sinssou - de Jeanne Teyssandier, veuve de Pierre Penaud.

- Une quittance du 27 septembre 1683⁽³¹⁾, de Pierre Bonamy, maître fourbisseur à Paris.

- Les reçus qui lui sont donnés par les héritiers de son époux.

- Les titres des rentes qu'elle se constitue: 9.000 livres au denier 18, soit 500, livres de rente annuelle garantie par Monsieur le Prévôt des Marchands et Echevins de Paris le 14 janvier 1684⁽³²⁾.

- Le 20 juillet 1684, Pierre Bonamy, maître fourbisseur à Paris qui habite la maison des Bessines, lui loue une chambre avec cheminée et grenier pour 339 livres par an⁽³³⁾.

- Le 17 septembre 1685, elle se constitue une nouvelle rente, toujours dans la même étude⁽³²⁾, mais l'acte a disparu et ne figure que sur le répertoire de l'étude.

- Le 31 août 1688, nouvelle constitution de rente⁽³⁴⁾.

- Enfin, le dernier acte relevé la concernant⁽³⁵⁾, est encore une constitution de rente du 30 mai 1690 avec le Prévôt des Marchands et Echevins de Paris, "Messire Henry de Fourcy, Chevalier et Comte de Cheffy". Cet acte a l'avantage de mentionner son âge: 53 ans. Elle verse 300 livres en louis d'or, pour 30 livres de rente viagère par an.

Ces différents actes montrent qu'elle avait une situation confortable.

30. Etude LIII, liasse 89.
 31. Etude LIII, liasse 89, 10 pages.
 32. Etude LIII, liasse 90.
 33. Etude LIII, liasse 91.
 34. Etude LIII, liasse 99.
 35. Etude LIII, liasse 102

L'HOPITAL DE MUSSIDAN

– En 1693, le legs de Pierre Bessines aux pauvres de Mussidan est enregistré le 27 août par arrêt du Parlement, ce qui confère une existence légale à l'hôpital créé en 1650 par le duc de La Force⁽³⁶⁾, établissement à qui a été remis le legs de Pierre Bessines.

– Le 1er juin 1710⁽³⁷⁾, le conseil paroissial de l'église de Saint-Georges de Mussidan réuni devant la grande porte de l'église à l'issue de la grand messe, donne procuration à Pierre Teyssandier sieur du Mayne pour qu'il fasse le nécessaire afin que le legs de Pierre Bessines Delort fait aux pauvres de la paroisse soit donné à l'hôpital de Mussidan. Cette donation correspond au revenu d'un immeuble situé à Paris, rue Neuve-Saint-Honoré et dénommé "Le Pilier Vert", paroisse Saint-Roch.

– Le 16 février 1711⁽³⁸⁾ Pierre Teyssandier, sieur du Mayne, en tant que procureur général des habitants de la ville de Mussidan, fait le nécessaire pour percevoir la part des revenus de ladite maison ci-dessus, dont le tiers a été légué aux pauvres de Mussidan. Le revenu de ce tiers s'élève à 37 livres, 4 sols, 6 deniers pour l'année 1710.

– Le 12 septembre 1711⁽³⁹⁾ "Devant Maître Hurel, notaire à Paris, Monseigneur Louis Antoine de Noailles, Cardinal de la Sainte Eglise romaine, Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Proviseur en Sorbonne, demeurant en son palais épiscopal, reconnaît avoir reçu des habitants de la ville et paroisse de Saint-Georges-de-Mussidan, au nom de leurs pauvres et par les mains de Pierre Teyssandier, bourgeois de Paris, y demeurant rue de la Vieille-Monnaie, paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie, muni de la procuration norariée desdits habitants, la somme de 2.333 livres, 6 sols, 8 deniers en louis d'or et d'argent et autres monnaies ayant cours. Cette somme correspond au tiers des 7.000 livres dues à l'Archevêché de Paris pour les droits du cinquième sur la valeur totale de ladite maison évaluée à 35.000 livres".

Il reste donc 28.000 livres à partager en 3, soit 9.333 livres⁽⁴⁰⁾ au profit de l'hôpital de Mussidan dans lequel une inscription devait être placée après l'arrêt d'exécution du legs, ce qui fut fait.

– 1780⁽⁴⁰⁾, Extrait d'un rapport sur l'hôpital de Mussidan: "Un hôpital, ou maison de charité, dirigé par un administrateur. Les revenus consistent en une portion de logis appelé "Le Pilier Vert" à Paris. Il y a environ 2.000 livres (!) placées en rente constituée, mais sur une infinité de particuliers qui payent mal, et dont on ruinerait la majeure partie

36. "Origine chrétiennes des hôpitaux du Périgord", par A.B. Pergot, Cassard frères, éditeurs à Périgueux, 1982. Page 29.

37.38.39. Archives de la Dordogne. 92 H 3.

40. Enquête faite en 1780 par la Subdélégation de Périgueux. Archives de la Gironde. C 3669.

si on les contraignait à payer de rigueur. Il y a une métairie dont les Filles de la Congrégation de Sainte-Marthe, qui ont soin des pauvres, jouissent moyennant 400 livres. Il y a une apothicairerie, deux salles pour les pauvres, celle des hommes composée de cinq lits, celle des femmes de quatre. On fournit des bouillons aux pauvres externes lorsqu'il n'y a plus de place pour les recevoir, et cela arrive souvent. Un aumônier à payer. On y fait la classe gratis aux jeunes filles de l'endroit".

— Le 30 avril 1869, maître Bessines⁽⁴¹⁾, ancien notaire à Mussidan de 1830 à 1860 écrit, de Mussidan, à maître Prestat⁽⁴²⁾, notaire à Paris, une lettre dont voici le résumé:

Il avait écrit à maître Bouchard⁽⁴³⁾, notaire à Paris, pour lui réclamer le contrat de mariage de Pierre Bessines Delort avec Catherine Hue Le Royer en 1675, à Paris, pensant que cet acte avait été rédigé par Maître Ogier puisqu'il avait procédé à son inventaire après décès. Maître Bouchard lui avait répondu qu'il ne détenait pas cette pièce qui avait été dressée par Maître Plastrier, et qui était détenue par Maître Prestat, à qui il l'avait demandée. Mais ce dernier refusait de la communiquer tant que Maître Bessines ne pourrait pas justifier de sa filiation avec le sieur Pierre Bessines Delort.

C'est pourquoi, il s'adresse maintenant directement à lui pour lui dire, que de notoriété publique et selon les traditions familiales, il est bien apparenté avec Pierre Bessines Delort. Il lui fait remarquer qu'il a reçu copie du testament dudit Delort, ainsi qu'une copie de l'arrêt du Parlement de Paris concernant la délivrance du legs dudit sieur, sans avoir eu à justifier de sa parenté.

Cet arrêt du Parlement impose l'obligation, pour perpétuer le souvenir du legs de Pierre Bessines Delort aux pauvres de la paroisse, qu'une inscription énonçant cette libéralité soit fixée à l'un des piliers de l'église.

Il y a environ 185 ans, les administrateurs de l'hospice à qui cette tâche incombait, l'exécutèrent mais, ajoutait-il, depuis quelques années cette inscription avait été enlevée (probablement au moment de la Révolution).

Il a adressé une réclamation à l'autorité locale pour faire rétablir cette inscription, demande qui a reçu le meilleur accueil, mais qui nécessitait la constitution d'un dossier, dont le contrat de mariage en question.

-
41. Dans le registre des B.M.S. de Saint-Martial-d'Arzenset (Dordogne) de 1682/1773, on trouve un Bessines, notaire qui signe en tant que témoin, l'acte de baptême de Françoise Deladoire du 19.08.1684. Elle a pour marraine Suzanne-Henriette de Foy de Candalle, Dame de Montpon, d'où une très belle signature.
42. Benjamin Alfred Prestat, 1850/1872, notaire à Paris, 63, rue de Rivoli, puis au 77. Successeur de l'étude LVI et donc de maître Plastrier devant lequel Pierre Bessines avait passé son contrat de mariage en 1675.
43. Jules Bouchard, 1866/1870, notaire à Paris, 1, place Boieldieu. Successeur de l'étude LIII et donc de Maître Ogier qui avait fait l'inventaire après décès de Pierre Bessines en 1662.

Il demandait donc à Maître Prestat de bien vouloir lui donner satisfaction, et ajoutait qu'il était prêt, si cela semblait nécessaire, à se faire représenter par un avocat à la Cour de Cassation.

– Le 18 juin 1869, maître Bessines n'ayant toujours pas reçu de réponse de maître Prestat, il lui écrit à nouveau pour lui dire qu'il s'étonne de ne pas avoir eu satisfaction, après avoir pourtant attendu deux mois, il lui confirme qu'il est bien apparenté avec Pierre Bessines Delort, mais qu'il ne peut lui donner de preuves matérielles.

Là, s'arrêtent les suites de cette réclamation, qui a dû rester vaine, puisque plus rien n'a été retrouvé à ce sujet chez les deux notaires, et qu'aucune plaque ne figure, ni dans l'église, ni dans la chapelle de l'hôpital.

Maintenant que toutes les pièces du dossier ont été réunies, nous pensons qu'il serait juste de donner une suite favorable à ce que Maître Bessines souhaitait et qu'il n'a pu obtenir en 1869, par la mauvaise volonté d'un notaire un peu trop tatillon, c'est le moins que l'on puisse dire!

Car, enfin, c'est bien grâce à Pierre Bessine Delort, chirurgien ordinaire de Louis XIV, que l'hôpital de Mussidan a pu faire ses premiers pas.

G.L.



Façade actuelle de la chapelle de l'hospice de Mussidan.

Eléments d'une saga périgourdine à Saint-Jory-Lasbloux

par Guy FRYSOU

*A Jean Roux, chroniqueur et linguiste apprécié
A la mémoire de feu mon beau-père, Jeannot Thibaud,
dont c'est l'anniversaire aujourd'hui*

Le 17 octobre 1682, à dix heures du soir, Jeanne de la Roumagière dite la Boyne, accompagnée de Pey Parouty et d'Anne Miniot laboureurs à Laubertie, supplie Messire Fournet, le curé de Saint-Jory-Lasbloux, de bien vouloir baptiser une petite fille. S'étant informé, celui-ci apprend qu'elle est "fille naturelle et non légitime de François de Floyrat, écuyer sieur de Coulaures et de Jeanne de La Roumagière dite la Rousse, habitante du village de la Migaudie"⁽¹⁾ et qu'elle a environ huit jours.

Ce récit prend l'allure d'un roman populiste, avec cette atmosphère nocturne, cette fille illégitime, ces surnoms de cabaret louche, et le mystère entourant l'affaire. Qui sont les parents? S'agit-il d'une pauvre soubrette séduite et abandonnée par le beau seigneur du lieu? L'imagination va bon train, mais la réalité va rejoindre les plus beaux récits de cape et d'épée.

Les parents sont tous deux de très bonne famille, puisque les La Roumagière, seigneurs de Saint-Lory, de Roncessy et, en l'occurrence, de Leymonie⁽²⁾, vivent noblement dans cet endroit où l'Isle venant de

1. DD BMS Saint-Jory-Lasbloux, *ad hoc*.

2. On peut suivre l'ascendance des La Roumagière, jusqu'à Simon Vermonnet seigneur de la Roumagière et de Molettes en Normandie époux de Blanche de Saint-Martin, qui acquit de Jean d'Albret la terre de Saint-Jory-Lasbloux le 10 mai 1487. Sa descendance est bien suivie du côté des seigneurs de la Filolie et de Roncessy. Pour la branche de Leymonie, l'hypothèse la plus vraisemblable est qu'elle est issue du couple formé par Antoine de la Roumagière sieur de Leymonie, et Marguerite Reynier de Glane, dont une fille naquit à Coulaures en 1609. Leur fils supposé Régéné (à ne pas confondre avec le sieur de Leymarie), épousa vers 1628 Jeanne Bayly, demoiselle, qui fut mère de Pierre de la Roumagière aîné de sept enfants. Celui-ci épousa à son tour le 9 août 1650 Marguerite Malet de Chatillon, qui fut mère entre autres de Jeanne la Boyne, épouse du notaire Guillaume Joly, et de Jeanne la Rousse (synthèse de recherches personnelles). Un Jean de la Roumagière, issu de Saint-Jory, fut évêque de Tarbes au début du XVIII^e siècle. Les armes en sont: d'azur au chevron potencé et contre potencé d'or accompagné en chef de deux losanges d'or et en pointe d'un lion de même.

Corgnac, et sortant des vallées encaissées du Massif Ancien, trouve enfin une assiette plus large, et sourit apaisée dans le vallon verdoyant qui l'amène à Coulaures. C'est là que sa rencontre avec la Loue orientera à jamais son destin vers l'ouest, et la mer. C'est à Coulaures aussi, sur la Loue que se trouve le château de Contie, fief des seigneurs du lieu: les Lestrade de Floyrat³. Quel beau mariage aurait fait l'union de cet héritier des seigneurs de Coulaures, avec l'héritière des seigneurs de Saint-Jory! Quelle mauvaise fée jeta son sort sur cette relation où pourtant l'amour était au rendez-vous?

Jeanne de la Roumagière était alors âgée de vingt-sept ans; elle était orpheline de père, et sa mère, Marguerite Malet de Chatillon, dame de la Champagne, s'était remariée avec Jacques Chagnou. Depuis près de vingt ans, elle vivait sur le causse, à la Migaudie, dont le nom avec la Renaudie, Leymonie, Leymarie et Laubertie évoque *les quatre fils Aymon*; pays un peu fantastique pour qui y passe, un soir de pleine lune, entre chien et loup. Ses frères et sœurs, dont Jeanne la Boyne vivaient près de chez elle et l'avaient entendue sans doute parler de celui dont elle était depuis longtemps amoureuse, à qui elle serait sans doute un jour en dépit des réticences de ses parents. Mais il était si loin!

François de Lestrade, en effet, n'était pas un gentilhomme casanier. Il avait comme point commun avec Jeanne, d'avoir été baptisée à dix ans, repêché sans doute grâce aux efforts de la Contre-Réforme, dont les missions se multipliaient dans cette région menacée de libertinage. Mais il avait été envoyé à la cour, comme page, puis s'était enrôlé dans le corps d'élite des mousquetaires noirs du roi, ceux dont les chevaux, entièrement noirs participaient aux montres les plus prestigieuses, aux batailles les plus spectaculaires. Il accompagnait notamment Turenne dans les batailles de Sinzheim et de Ladenburg gagnées sur les Impériaux, et le fameux passage du Rhin⁴. On avait dû parler dans les chaumières et gentilhomnières de Coulaures et des environs de ce fringant soldat de vingt-cinq ans à qui tout réussissait, à qui Louis XIV devait une partie de son prestige. Et Jeanne rêvait...

Après le traité de Nimègue en 1678, le soldat retourne dans ses foyers, y retrouve sans doute celle qui fut son amie d'enfance, ou fait sa connaissance au milieu de la jeunesse un peu insouciant en cette période de paix retrouvée. Je ne sache pas que François ait été un jeune homme volage⁵. On doit supposer qu'il tomba amoureux de Jeanne de

3. Les Lestrade de Floyrat sont devenus seigneurs de Contie par le mariage en 1610 de Jean de Lestrade seigneur de Foussat avec Marguerite du Puy de Trigonan fille et héritière de Jean et d'Arzen de Vieillechêze. Cette dernière hérita du fief de Contie du chef de sa mère Marguerite Duret, fille de Louis Duret (Papiers Lespine, arty Vieillechêze); son père Jean Dupuy en avait déjà une partie depuis le décès de sa première épouse, fille de François de Camblezac, seigneur de Contie (Lespine, Archives Lestrade).

4. Détails repris notamment à Courcelles; art. Lestrade, *ad. loc.*

5. Les naissances illégitimes en cette période sont extrêmement rares, ou se cachent (une fille mère de Saint-Germain-des-Près s'en va accoucher près de Ségur-le-Château, pour éviter le scandale, et ne reviendra que quelques années plus tard dans son village) (voir ADD minutes Bourzat 1701 par exemple).

la Roumagière et demanda à l'épouser. Quelque patience qu'il montrât, il rencontra une opposition tenace de la part des deux familles; il en demandait vainement l'explication. Les deux clans étaient ennemis depuis des lunes. L'amour pourtant réclama son dû; et Anne Floyrat, la petite fille qu'on baptisait ce soir-là, en fut le fruit. François l'accueillit avec joie; il la reconnut, peut-être à l'insu de sa famille, qui n'en fit aucun cas. Il lui donna son nom qui est tantôt cité sous la forme Lestrade, tantôt sous la forme Floyrat, et il ne fut indifférent à aucune des étapes de sa vie.

Jeanne de la Roumagière dut abandonner l'espoir de fixer par le mariage le père de sa fille. Elle épousa en 1683 Raymond David, cleric, dont elle eut un fils Jean, qui fit bon ménage avec les de Lestrade. Quant à François, il obéit aux projets de ses parents et contracta successivement deux mariages: en 1689, avec Blaise Marie de Chabans de Joumard, puis en 1704 avec Madeleine de la Garde⁽⁶⁾, avec qui il vécut jusqu'en 1713 au repaire de Chaumont à Cognac, non loin de Leymonie et de la Migaudie, où Jeanne passa sa vie et mourut quasi centenaire en 1742⁽⁷⁾. On peut l'imaginer, au soir de sa vie, en train d'évoquer les raisons qui poussèrent sa famille à contrarier son destin.

*

**

C'est à dix lieues de là, sur une prairie des environs de Saint-Rabier que s'était tissée la trame de sa destinée, plus d'un siècle auparavant, en 1595. Jean de Ferrières de Sauvebœuf avait conçu une haine mortelle contre Jean de Lostanges, fils d'Ygues, seigneur de Sainte-Alvère⁽⁸⁾, qui recherchait comme lui l'un des plus beaux partis du Périgord à l'époque: la fille du comte des Cars, Claude de Pérusse des Cars.

Celle-ci descendait par son père de toutes les familles les plus illustres du Périgord et du Limousin⁽⁹⁾. François des Cars était un proche conseiller d'Henri III qui le fit chevalier de l'ordre du Saint-Esprit dès la première promotion (1578), et Henri IV et sa famille le paraient volontiers du titre de cousin. A la mort de sa première femme, Claude de Bauffremont, il épousa en secondes noces, la veuve de Blaise de Montluc, Isabeau de Beauville, qui fut son héritière (et fit notamment passer le château d'Excideuil, qu'il avait acheté en 1578, dans la dot de sa fille Françoise de Montluc qui épousa un Talleyrand).

6. D'après Courcolles confirmé par divers actes notariés. Leur fils François épousa... Anne Chapt de Rastignac réconciliant définitivement les deux clans.

7. Elle mourut le 11 janvier 1742 à la Migaudie (Bms de Saint-Jory-Lasbloux).

8. Les détails du conflit ont été donnés par Paul Huet: *op. cit.* et par d'Hozier, qui les confirme.

9. Inutile ici de rappeler l'ascendance masculine de François de Pérusse des Cars, gouverneur de Bordeaux, ancêtre de l'écrivain Guy des Cars, qu'on peut suivre avec Nadaud jusqu'au milieu du XIIe siècle dans le Limousin. François était fils de Jacques, seigneur des Cars (château près de Nexon), Julliac, Ségur, Latour, le repaire de Glane et Beaufort, et de sa première femme Anne Jourdain de Lisle, dame de la Mothe, Saint Sézert, Hancqueville et Merville (fille de Bernard et de Marguerite de Montesquieu) qu'il avait épousée le 12 mai 1527.

Mais le prestige de Claude des Cars tenait surtout à son ascendance maternelle, qui la reliait directement aux ducs de Bourgogne. Claude de Bauffremont descendait en effet de madame de Charny⁽¹⁰⁾, demi-sœur de Charles le Téméraire, et fille de Philippe le Bon et de Jeanne Presles de Lizy. Au prestige de la naissance s'ajoutaient des biens assez considérables, qui la faisaient rechercher par la jeunesse des environs d'Hautefort, voire du Bordelais.

Parmi ses prétendants, Jean de Ferrières n'était pas le moins empressé. C'était un jeune homme ardent et bagarreur, sympathique au demeurant car on lui pardonnait volontiers ses fredaines, comme celle qui consista en 1591 avec des camarades à défoncer à coups de hache et de pétard la porte de la maison d'un prêtre de Montignac, à piller la demeure et même à blesser le pauvre clerc à la tête. Issu d'une famille de soldats, il avait le tempérament casse-cou. Privé de son père⁽¹¹⁾, mort au camp de Valenciennes vers 1572, alors qu'il n'avait qu'une dizaine d'années, il vivait dans la contrée d'Aubas et Saint-Amand de Coly. Il avait pour mère, Marie de Noailles qui appartenait à l'une des familles les plus illustres de l'Aquitaine. Tout laisse penser que ce brillant jeune homme abusait un peu dans la région de son prestige, et des facilités que lui offrait sa condition. C'est avec la certitude d'avoir raison qu'il provoqua le sieur de Sainte-Alvère.

Quatre hommes se retrouvèrent donc sur le pré au petit matin, au terme de plusieurs provocations. Jean de Ferrières était accompagné de son second, Antoine d'Hautefort, seigneur de Vaudre, à ce qu'on dit; Jean de Lostanges était accompagné de Peyrot Chapt de Rastignac. Les deux champions s'attaquèrent avec fureur, le sieur de Sainte-Alvère fut blessé mortellement et tomba sur place.

Ce combat dut paraître loyal puisque dès le 29 août 1595, Jean de Ferrières fut grâcié par le tribunal.

Le 3 octobre 1595, il épousait Claude des Cars. Ce mariage pouvait clore tous les débats. Mais la hargne du second de Jean de Lostanges, et ses menaces furent telles, que Jean de Ferrières, craignant sans doute pour sa vie s'empressa de dicter son testament le 20 novembre suivant!

10. Philippe le Bon duc de Bourgogne eut en effet deux enfants illégitimes avec Jeanne Presles de Lizy, Antoine, le fameux grand Bâtard de Bourgogne et Marie de Bourgogne qui épousa Pierre de Bauffremont le jeune, seigneur de Charny, on la voit sous le nom de Madame de Charny sur un tableau représentant le mariage de Charles le Téméraire, son demi-frère (G.H. Dumont, *op. cit.*). Courcelles nous apprend qu'elle fut légitimée à Bruxelles en 1448. Sa petite fille, Charlotte de Longwy, épousa son cousin Charles de Bauffremont, baron de Sœy, et c'est de ce couple que descendait Claudine de Bauffremont, mère de Claude des Cars.

Jeanne Presle descendait très vraisemblablement de Raoul Presle (fils d'une "serve de l'abbaye de Saint-Denis à Paris" nous apprend Jean Favier), fondateur du collège de Presle à Paris, conseiller de Philippe le Bel. C'est lui qui acheta de ses deniers la terre et le nom de Lizy-sur-Ourcq, ce qui exclut tout autre filiation pour Jeanne malgré les doutes de Moréri. Il eut avec Marie des Vertus, alors qu'il était en prison, un fils illégitime, l'avocat et poète Raoul de Presle de Lizy, auteur peut-être de "*Songe du Vergier*"... et d'une descendance.

11. Son père Jean de Ferrière de Sauveboeuf avait succédé en 1565 à la charge de gouverneur du château du Hâ à Bordeaux, à feu Antoine de Noailles, ancien maire de Bordeaux, dont il avait épousé la fille en 1561.

Peyrot Chapt de Rastignac était amer. Avait-il lui aussi des prétentions sur Claude des Cars? Il souffrait surtout dans son orgueil, de la défaite contre Sauvebœuf, et des bruits que le vainqueur faisait courir sur sa lâcheté. On ne peut vivre noble et déshonoré. Il lui écrivit donc des lettres de menaces du genre de celle-ci: *"Sauvebœuf on m'a dit que tu m'avais déshonoré; tu as menty, poultron! Tu sais bien que lorsque je t'en donnys un autre sur le cause, tu cries mercy à Monsieur de Lesieu. Tu menasses, tu n'as rien que tan puy que tu ne veux te battre; je te baste à coup de baston là où je te trouveré, je suis: Peyrot de Rastinhac"*. Une telle missive n'avait en effet rien de bien rassurant.

Après bien des reculades et des dérobadés, il fallut bien à nouveau en découdre sur le pré.

La rencontre eut lieu sur la prairie du Cern à Tersac le 1^{er} janvier 1597. Cette fois, Jean de Ferrières était secondé par Guy de Bonneguise sieur de Peyraux et de Badefol, et Peyrot Chapt de Rastignac ⁽¹²⁾ avait demandé à son cousin Raymond Chapt de Rastignac, seigneur de Laxion à Corgnac-sur-l'Isle, fils d'Antoine et de Marguerite de Calvimont, de lui venir en renfort. Le combat fut à nouveau très violent. Le sieur de Laxion fut tué par Bonneguise, qui pourtant s'efforçait de le calmer, d'un coup d'épée reçu au bas ventre, alors que les deux champions s'en tirèrent avec des blessures sérieuses.

Le drame semblait dénoué pour les deux adversaires. Le duc de Bouillon, Henri de la Tour de Turenne s'occupa personnellement de les réconcilier, et y parvint peu ou prou ⁽¹³⁾. Ce fut pourtant de cet apaisement apparent que découla le destin de Jeanne de la Roumagière.

Ils furent heureux... et eurent beaucoup d'enfants. En effet, Jean de Ferrière eut avec Claude des Cars une nombreuse descendance, dont une fille Renée qui épousa en 1621 à Aix-sur-Vienne François Coustin de Masnadaud. Leur fille Jeanne Coustin de Masnadaud, épousa le seigneur de Contie à Coulaures, Jean-Marc de Lestrade et en fit le père de François de Lestrade de Floyrat qui fréquenta Jeanne de la Roumagière.

On se doute que cette dernière comme dans tous les bons feuilletons, appartenait à la descendance des Rastignac. Et c'est vrai, à

12. Peyrot Chapt de Rastignac, troisième fils d'Adrien et de Jeanne d'Hautefort, était alors seigneur du Poget. Son aïeul Janicot Chat avait acquis avant 1510 d'Alain d'Albret, comte de Périgord et vicomte de Limoges, la maison noble appelée de Rastignac sise en la paroisse du Cern, celle de Jalletz à Aurac, celles de Fanlac et de Saint-Antoine-d'Auberoche. Il avait ensuite échangé le bourg et la paroisse de Fanlac qu'il venait d'acquérir contre ceux de Corgnac (1512). Il avait aussi acquis la terre du Pouget de Jean du Bousquet en échange de la Tour del Bosq au diocèse de Sarlat. Cette terre était de grande étendue et eut droit de foire et de marché en 1538. La famille de Rastignac occupait donc un vaste espace au nord-est du Périgord (D'Hozier, *op. cit.*).
13. D'Hozier cite la lettre qu'il écrivit à ce propos au duc de Montmorency, *op. cit.*, p. 442.

double titre. Peyrot Chapt de Rastignac épousa en effet la sœur de son malheureux témoin, Marguerite de Rastignac⁽¹⁴⁾, sa cousine. Ils eurent une fille Jeanne qui épousa en 1628 Henry Malet de Chastillon, sieur de la Barde à Saint-Crespin, qui fut le père de Marguerite Malet. Celle-ci se maria en 1650 avec Pierre de la Roumagière, sieur de Leymonie et en eut plusieurs enfants, en particulier notre Jeanne de la Roumagière, "la Rousse", dont la chevelure devait être particulièrement flamboyante...

On comprend ainsi pourquoi nos deux amants ne purent réaliser leur désir de sceller mieux leur union. Les plaies étaient encore trop récentes, et la grand' mère de Jeanne avait dû souvent entendre son père parler avec animosité et rancœur des meutriers de son beau-frère. Et pourtant, le destin voulut que les descendants de ceux qui s'étaient fait la guerre avec un tel acharnement, vécussent leur amour avec la même passion. Nul doute que les billets que Jeanne écrivait à François, si elle en écrivait, étaient d'une autre teneur que ceux de son bouillant aïeul!

Ni Alexandre Dumas, ni Paul Féval, ni Edmond Rostand ne sont passés sans doute le long de l'Isle de Coulaures à Cognac, car le vent leur aurait inspiré cette histoire, qu'ils auraient parée de leur talent, tout en l'attribuant à leur génie. Il est vrai que cette vallée de l'Isle et le Causse environnant ne manquent jamais de frapper les imaginations. Eugène Le Roy y situe l'intrigue de son *Moulin du Frau*, et de nombreux autres épisodes mériteraient d'y être relevés, comme celui de la poursuite romanesque vers 1650 de Marie Reynier⁽¹⁵⁾, qui vivait seule avec ses frères au château de Glane, voisin de Leymonie, par François Normand, fils du sieur de Négrondes, qu'elle avait éconduit; ou le mystère des faux monnayeurs de Cognac⁽¹⁶⁾, dont on a retrouvé l'atelier il y a cent ans, et qui fabriquaient au début du XVII^e siècle des pièces à l'imitation des monnaies espagnoles. Laissons à d'autres le soin de les raconter.

En guise d'épilogue, nous pouvons signaler qu'Anne Floyrat eut une postérité. Sa fille épousa Jean Favard dit Pouzol, qui fut maçon au village de la Reille à Coulaures jusqu'à la Révolution. C'est dans ce modeste village, entouré de châteaux dont on ne parlait encore au début du siècle qu'avec une forme de respect mêlée de crainte, La Reille, Contie, Chardeuil, la Cousse, la Roche, Fosselandry, que la souche

14. Marguerite de Rastignac était devenue par le décès de son frère Raymond, la seule héritière de la terre de Laxion (paroisse de Cognac-sur-l'Isle), qui lui venait de sa mère, Marguerite de Calvimont. Celle-ci l'avait acquise d'un premier mariage avec Gaston de la Roumagière, seigneur de Laxion dont elle n'eut qu'une fille, Françoise, qui mourut sans descendance. Peyrot Chapt de Rastignac devint donc seigneur de Laxion et vint s'installer à Cognac. C'est lui qui fit construire le château monumental qu'on y trouve aujourd'hui, en contrebas de l'ancien.

15. Voir à ce sujet *Le Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, t. 2, p. 49.

16. L'abbé Farnier signale aussi des faux-monnayeurs à Lanmary à cette époque, *op. cit.*, t. 2, p. 46.

s'installa, qui de mère en fille, changea souvent de nom. Bien des anonymes, à Coulaures, ou aux environs, ont pour ancêtre un Bost, un Bouyer ou un Révidat. Au milieu de tous ces anonymes, je voudrais citer comme descendant certain de ces bouillants "cadets de Gascogne", tendres et batailleurs, celui qui aujourd'hui exprime à mon avis l'âme du Périgord dans ce qu'elle a de plus authentique, Jean Roux, à qui je dédie cette histoire.

G.F.

Bibliographie

- J. de BEAUGOURDON et J.-P. LAURENT, *Histoire de la chatellenie d'Excideuil et de ses seigneurs*, Excideuil, 1954.
 Chevalier de COURCELLES, *Histoire des Pairs de France*, Paris, 1825, Article de Lestrade et passim.
 G.H. DUMONT, *Histoire de la Belgique*, Hachette, 1977.
 Abbé FARNIER, *Autour de l'abbaye de Ligueux*, Lisle, 1931.
 D'HOZIER, Article *Chapt de Rastignac*, passim.
 Paul HUET et CHABOT, *Histoire générale de la maison de Ferrières de Sauvebœuf*, Abbeville, 1903.
 Eugène LE ROY, *Le Moulin du Frau*, Ed. Leymarie, 1969 (Jean Secret en fit un commentaire géographique).
 A. LECLER, Nobiliaire de la généralité de Limoges, in *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, Tulle, 1896 sqq.
 Abbé de LESPINE, Notes sur les familles du Périgord, art. *Vieillechêze, chapt de Rastignac, Lestrade et passim*.
 Paul NADAUD, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, t. 2, p. 123 et passim.
 Dr Paul VILLATTE, *Histoire du canton de Salignac*, Brive, 1940, rééd. 1986.

Fournier-Sarlovèse général d'Empire 1772-1827

par Jacques DESPLAT

Le général de division, inspecteur général de cavalerie, grand croix de la Légion d'honneur, François Fournier-Sarlovèse, fils d'aubergiste comme Murat, est né à Sarlat (Dordogne), le 28 avril 1772, et non le 6 septembre 1773 comme il est gravé sur son tombeau et admis par ses biographes.

Après un passage au séminaire de Gourdon, puis comme clerc du procureur à Sarlat, il s'engage comme volontaire en 1791.

Désigné pour la Garde constitutionnelle à cheval de Louis XVI, il la quitte au bout de onze jours, obtient un brevet de sous-lieutenant puis devient lieutenant au 9^e Dragons. Lors d'une insurrection à Lyon, où les royalistes ont le dessus, il est mis en prison et s'évade. La Convention le reçoit en héros à Paris. Nommé chef d'escadrons au 16^e Chasseurs à cheval, le 12 septembre 1793, sans jamais avoir été capitaine, il participe à des opérations avec les armées de Sambre et Meuse puis du Nord.

Sa réputation de grand buveur, de gros joueur, d'intransigeance, mais surtout de duelliste, tant à l'épée qu'au pistolet où il excelle, est déjà faite. Elle ne lui entraînera que des ennuis, tant auprès des maris ou des amants en titre des belles qu'il courtise, qu'auprès de ses collègues officiers ou de ses supérieurs. Après la chute de Robespierre, les jacobins étant mal vus, Réséda Fournier (son prénom révolutionnaire) est accusé de comptes frauduleux, d'absence illégale, et est "destitué".

Après vérification des comptes et découverte de l'injustice, il est "réintégré dans son grade", mais laissé en "non-activité". Revenu à Sarlat, une nouvelle cabale, locale cette fois, avec plainte au ministère de la Guerre, a pour conséquence son maintien en "non-activité".

Nommé aide de camp provisoire par le général Augereau, il participe avec lui au coup d'État de fructidor (4 septembre 1797) puis suit le commandant de l'armée d'Allemagne à Strasbourg, où il est nommé chef de brigade des Guides de l'armée d'Allemagne, et, conjointement, préside le conseil de guerre de cette armée.

Muté au 11e Hussards, à Marseille, déjà parti pour l'Égypte, puis aux 8e et 4e Hussards, il demande le commandement du 12e Hussards, refusé pour manque d'expérience. Il se fait alors tailler une tenue de colonel, se présente à la caserne du 12e Hussards et prend le commandement des manœuvres. Reconnaisant ses qualités, ses cavaliers pétitionnent en sa faveur. Le Directoire le nomme colonel du 12e; il a 27 ans. Ce régiment, reconstitué et entraîné par lui, va devenir l'un des fleurons de l'armée d'Italie.

Sa campagne d'Italie avec le 12e Hussards est brillante: Aoste, Châtillon, Chuisella, Montebello, Marengo où son entrée dans la bataille fut décisive, Bassano. Son intrépidité est reconnue par Berthier. Après leurs premières victoires, Bonaparte parle avec des officiers de l'Empire romain, et Fournier lui fait remarquer que "la décadence de Rome est venue lorsque l'Empire succéda à la République". En fait, il le soupçonne déjà de vouloir prendre, seul, tous les pouvoirs. A la fin de la campagne, Bonaparte reconnaîtra sa valeureuse conduite en lui remettant des armes d'honneur mais se souviendra toute sa vie de son opposition.

L'élégant colonel Fournier, beau parleur, bon danseur, est reçu dans les réceptions de la haute société parisienne et devient l'ami de la ravissante et voluptueuse Fortunée Hamelin, surnommée "le premier polisson de Paris", "l'amie" de Barras, Fouché, Talleyrand... Plusieurs complots contre le Premier consul se trament. Fournier ne cache pas son hostilité à l'égard de Bonaparte et se vante même: "d'avoir derrière lui toute la cavalerie de la garnison de Paris; de pouvoir enlever le Premier consul; d'être capable de lui mettre une balle en plein front à vingt pas". A la suite de son insulte publique à Bonaparte à l'Opéra, Fournier est emprisonné au Temple, "réformé" le 16 mai 1802, et envoyé à nouveau à Sarlat en résidence très surveillée.

Il y restera trois ans jusqu'au 12 mars 1805, avant de recevoir l'ordre de partir pour la Martinique avec 600 hommes comme adjudant-commandant. Il n'y débarque même pas et revient à Cadix, d'où il rejoint Orléans en attente d'une nouvelle affectation, mais toujours étroitement surveillé.

Un an plus tard, il est envoyé à Naples pour "pacifier" la Calabre, mission dont il s'acquitte avec satisfaction. Il en part avec l'ex-épouse d'un colonel napolitain qui le suit en Prusse puis en Espagne.

Grâce à Lasalle, il devient chef d'état-major de la division de ce dernier le 2 février 1807, et participe brillamment aux dures batailles de la Grande Armée à: Eylau, Heilsberg, Friedland, Koenigsberg. Sa prestation lui vaut d'être nommé, à 35 ans, général de brigade, puis baron

d'Empire et chevalier de la Légion d'honneur. Il continue néanmoins à prouver ses talents de tireur au pistolet dans des banquets d'officiers.

De Prusse, il arrive en Espagne comme général des 15^e et 25^e Dragons, repousse les Anglais sur La Corogne, le 17 janvier 1809, puis, à un contre dix, devient l'héroïque défenseur de Lugo, assiégée par les Espagnols. Celui que les Espagnols ont appelé "El Demonio" chante les psaumes de l'office dans un couvent de nonnes et le jour de Pâques devant le cardinal de Salamanque. Accusé (faussement semble-t-il) d'abus de pouvoir, Paris lui dépêche un jeune aide de camp qu'il renvoie sur le champ. Résultat, le 15 décembre 1809, Fournier est à nouveau mis "en disponibilité".

Reparti en Espagne le 10 septembre 1810, comme commandant de la brigade de cavalerie légère du 9^e corps: 7^e, 13^e, et 20^e Chasseurs (deux escadrons de chaque régiment), il réalise l'un des plus beaux exploits de sa carrière à la bataille de Fuentes-de-Onoto. Le 3 mai 1811, il chasse de la plaine 15 à 16 escadrons de Wellington et les repousse jusqu'au village. Deux jours plus tard, le 5 mai, il pulvérise un carré anglais, le traverse, tourne-bride et le retrace en sens inverse. Au cours de cette furieuse et exceptionnelle charge, le cheval de Fournier est tué sous lui, deux de ses colonels sont blessés; le général Crawford se rend, les Anglais s'enfuient.

Noyée dans la disgrâce de Masséna, son action, qualifiée par Bessières de "la plus grande bravoure", est oubliée. Toutefois, il est promu officier de la Légion d'honneur, le 30 mai 1811.

Malade, atteint de rhumatisme goutteux et de fièvres, contractées en Calabre et en Espagne, le 31 décembre 1811, un congé de convalescence lui est enfin accordé. Arrivé en Dordogne, il songe même à démissionner.

Nommé à la tête de la 31^e brigade de cavalerie légère de la Grande Armée, il doit y commander trois régiments étrangers: Hussards de Bade, Cheval-légers de Hesse, Lanciers de Berg (qui ne rejoindront pas), il arrive à Smolensk le 27 septembre 1812. La mission est de maintenir les liaisons de la Grande Armée avec Berlin.

Dès son arrivée, il va porter secours à Gouvion Saint-Cyr durement attaqué par Wittgenstein. Il le repousse à Polotsk, Crasnicky, Smoliany et Rizan; deux chevaux sont tués sous lui dans ces deux combats. Sa belle conduite lui vaut d'être nommé général de division, le 11 novembre 1812.

La Grande Armée retraite vers la Bérézina gelée où les Russes espèrent l'encercler après avoir fait sauter le pont de Borisov. Deux ponts sur pilotis sont construits en hâte dans des conditions terribles.

Fournier est désigné pour tenir tête à Wittgenstein. A un contre six, il fait reculer la cavalerie et l'artillerie russe. Un cheval est encore tué sous lui, il est blessé, mais ne s'arrête pas. Grâce à son action, ce qu'il reste de la Grande Armée peut passer la Bérézina et poursuivre péniblement sa retraite. Servant alors d'arrière-garde, il continue à se battre

à Malodezno, Smorgoni, et à Kovno, où il a encore un cheval tué et où il perd tout ce qui lui reste dans un incendie.

Le 25 mars 1813, il est nommé commandant de la 6^e division de cavalerie légère du 3^e corps de cavalerie, composée des brigades Ameil et Mourier: 1^{er}, 2^e, 4^e, 12^e Hussards, 29^e et 31^e Chasseurs. Le 12 juin, Fournier est envoyé à la recherche de Lutzow et de ses 3.000 "chasseurs noirs". L'accrochage a lieu à Kitzau où les Prussiens perdent 300 hommes dont 12 officiers et 75 prisonniers. Le 14 juillet 1813, Napoléon lui remet la croix de commandeur de la Légion d'honneur, qu'il aurait dû recevoir depuis 1804.

Lors de la reprise des hostilités, malgré les charges furieuses de Fournier à Gross-Beeren, où selon Oudinot et Reynier, il s'est "couvert de gloire", puis à Dennewitz, face à Bernadotte, ces deux batailles étant perdues, Napoléon ne peut revenir à Berlin et doit se replier sur Leipzig. Fournier participe aux charges infructueuses des 16-18 octobre 1813. Devant des effectifs bien supérieurs dans tous les domaines, à court de munitions, trahis par le changement de camp des Saxons, la bataille de Leipzig est perdue. Napoléon ordonne la retraite le 18: une Bérézina sans le froid!

A Eisenach, le 26 octobre, l'empereur réunit maréchaux et généraux et les questionne sur la probabilité d'une victoire en cas de reprise des combats. Réponse de Fournier: "Vous vous perdez, vous et la France!" Napoléon brandit sa cravache, Fournier commence à dégainer. Il est désarmé, arrêté, destitué, s'évade et revient se constituer prisonnier.

Les gendarmes qui l'escortent vers la prison de Mayence étant attaqués par les cosaques, il prend leur tête et charge les Russes qui s'enfuient.

Dès la première Restauration et l'arrivée du général Dupont au ministère de la Guerre, Fournier veut lui montrer son projet sur la législation militaire, et demande à être remis en activité. Réintégré le 3 juin, le lieutenant-général comte Fournier est employé "auprès du ministre de la Guerre, pour la rédaction d'un projet de nouveau code militaire", le 27 juin, puis reçu chevalier de Saint-Louis le 28 août 1814.

Il ne participe pas aux Cent-Jours et qualifie le retour de Napoléon de "dernier acte de démesure de l'insensé". Lors de la deuxième Restauration, il est employé en tant qu'inspecteur général de cavalerie, au licenciement des corps de cavalerie et prend la défense des militaires de l'Empire. En Dordogne, la noblesse et une certaine bourgeoisie locale, hostiles à Fournier depuis la Révolution, l'attaque à nouveau et le dénonce au roi.

Son œuvre majeure est son projet: *Considérations sur la législation militaire*, édité en 1815, et qui sert partiellement de base à la loi de Gouvion Saint-Cyr sur l'armée, adoptée le 10 mars 1818. Ses propositions sont beaucoup plus vastes que la loi et montrent sa grande connaissance du métier de militaire, son esprit pratique, sa considéra-

tion pour les sous-officiers, son profond sens humain, et son opposition forcée à l'arbitraire et à l'injustice. Il est le premier à avoir souhaité qu'il y ait deux types de Légion d'honneur: l'une, à ruban rouge, pour récompenser les mérites militaires, l'autre, à ruban vert, pour les mérites civils.

Ses fonctions d'inspecteur général de cavalerie ne l'empêchent pas de continuer à donner libre cours à ses excentricités: dans ses inspections, en raillant les nobles et les autorités de Sarlat, dans des altercations avec les gendarmes, ou au cours d'un procès avec un commissaire de police qui voulait lui faire respecter l'interdiction de galoper dans Paris. En 1819, Louis XVIII lui propose le titre de comte de Lugo et accepte sa demande d'ajouter à son nom celui de Sarlovèse (fils de Sarlat). Candidat à la députation à Sarlat, en 1822, il obtient 71 voix, son adversaire 78; échec dû aux voix des détracteurs cités plus haut. Lors de l'avènement de Charles X, il est envoyé en Angleterre pour acheter les chevaux qui tireront le carrosse du roi lors de son sacre à Reims, auquel il est invité le 29 mai 1825. Le 22 octobre 1826, le lieutenant-général comte Fournier-Sarlovèze est promu grand officier de la Légion d'honneur.

Ses excès de tous ordres l'ont beaucoup vieilli. Souffrant de rhumatisme et d'arthrite depuis longtemps, il ne meurt, ni au combat ni en duel, mais dans son lit, à cinquante quatre ans, le 18 janvier 1827, 8, rue Le Pelletier, à Paris. Dans son testament, il fit un legs de 20.000 francs, dont le produit annuel était à répartir entre les dix plus anciens cavaliers de l'armée. Sa dépouille mortelle repose à Sarlat sous un tombeau en forme de pyramide que ses concitoyens firent ériger en 1859.

J.D.

Une tradition en voie d'extinction: la lutte pour la barre du feu de Saint-Jean

par René LARIVIERE

Avant 1939, mais la coutume aurait perduré jusqu'aux années 1950, la nuit de la Saint-Jean, les jeunes gens du Terrasson rive nord, le Terrasson moderne, disputaient la barre du feu de Saint-Jean à leurs camarades du Vieux Terrasson, celui de rive sud, la rive gauche.

Qu'était la barre? — le mât ou mai qu'ici on plante, solidement, au milieu de fagots que l'on va faire brûler. Il sera encore debout alors que le reste du bois ne sera plus que braise. Un courageux va l'embraser, et peu soucieux de la suie, du charbon et de son fond de culotte, il va grimper assez haut pour que son poids fasse casser la base attaquée par le feu, quitte pour lui à se recevoir au sol assez souplement et hors du brasier.

La barre à terre, les équipes se précipitaient, chacune essayant de saisir le bon bout, celui opposé au foyer. Puis, toute la nuit, c'était la lutte, chacun tirant de son côté, ou poussant brusquement pour tenter de déséquilibrer l'opposant. Parfois, d'un commun accord, on changeait de champ de bataille, avec l'idée sournoise de faire chuter, en courant, quelques adversaires, et on transportait le tumulte dans un autre quartier. La Vézère, elle même, était un théâtre d'opération obligatoire, et

pas seulement pour se rafraîchir, pour "goyer"⁽¹⁾. On allait jusqu'au profond, là où l'on perdait pied, où il fallait lirer en nageant. Un sournois en profitait pour saper les forces de l'avversaire en le faisant "baquer"⁽²⁾ (en lui mettant la tête sous l'eau).

Bien sûr, il y avait des répits, des armistices. Sans être à proprement parler saumâtre, l'eau de la Vézère passe pour avoir mauvais goût. Il fallait se refaire bonne bouche, étancher sa soif. A proximité du champ de bataille, il y avait toujours un bistrot, que l'on faisait ouvrir au besoin, si l'on était dans l'avancée de la nuit, à grandes "badées"⁽³⁾.

Au petit matin, il fallait bien en terminer. Ne restaient plus, ivres de coups, de fatigue et de vin, que les opiniâtres, les têtus et les feignants, ceux qui ne s'usaient qu'à faire des kilomètres à la chasse, à passer des nuits dans l'eau à braconner, et à raconter leurs exploits, moyennant chopine.

Qui ne connaît la vertu des tisons du feu de Saint-Jean? - Ne font-ils pas couvrir les poules - ne préservent-ils pas le logis de la foudre? - sans compter que lancés dans la terre du voisin en marmonnant: "samenons les rabas - Sins la nôtras coma de la cojas, las de nos végis coma deux dogis" (semons les raves - que les nôtres soient comme des citrouilles, celles de nos voisins comme des douzils), ils assurent la prospérité du lanceur, et, ce qui est fort agréable, l'abaissement des voisins.

On se partageait alors la barre entre équipiers vainqueurs, ou, dans la fraternité d'anciens combattants, entre tous ceux qui étaient encore là, qu'ils fussent du Vieux Terrasson, de la Nicle ou du Pas Bruzat.

Mais il pouvait rester de mauvaises têtes, incapables de s'accorder. Alors, du pont vieux ou du pont neuf, suivant les dernières péripéties de la bataille, on jetait - hommage et sacrifice imperceptible aux acteurs mêmes, ceux des symboles du feu à l'eau, d'Arès et d'Héphaïstos à Aphrodite, de la destruction à la fécondité - le mai à la Vézère.

Que voilà une coutume venant de la nuit des siècles, en un site où depuis la préhistoire, en dépit des modes conjoncturelles, a été assurée la continuité de l'habitat.

On gèle en hiver sur cette colline gréseuse couronnée de calcaire, exposée au nord. Mais c'est un point stratégique qui contrôle le passage de la Vézère qui, après avoir barré la vallée d'un large fossé vient buter contre la falaise, et, se laissant franchir là par deux gués, puis sans doute un pont au temps des Romains. C'est là qu'il faut passer pour joindre le Périgord d'un côté, le bas Limousin et le Quercy du nord de l'autre: Périgueux à Brive et à Souillac.

1. Mouiller les pieds.
2. Boire de force.
3. A grands cris.

Belle construction théorique que se charge de démolir l'histoire. Si depuis des temps immémoriaux la rive gauche est habitée, hors les habitants de quelques métairies, il n'y a quasiment personne sur la rive droite. D'ailleurs, sauf la place de la Vergne, délimitée par le batardeau construit par les moines pour édifier le pont, la digue, et le moulin, cette rive n'appartient pas à Terrasson, mais à la paroisse, puis commune de Lavilledieu.

A la Révolution, la route royale Bordeaux - Lyon qui deviendra la Nationale 89, arrive à Périgueux venant de Bordeaux et à Terrasson dans l'autre sens. Les travaux interrompus alors, et sous l'Empire, ne reprendront que sous la Restauration, et, c'est sous la monarchie de Juillet que sera lancé et terminé le nouveau pont de Terrasson.

Ce n'est pas tellement que le vieux pont, moyennant quelques aménagements, soit insuffisant pour le trafic de l'époque. Peut-être se méfie-t-on de sa solidité - à tort, les grandes inondations de 1930 et de 1960 le montreront plus solide que celui qu'on va construire, son cadet de six à sept siècles, mais il débouche sur un goulot d'étranglement: la haute ville.

Pour aller de Périgueux à Brive, pour contourner, une fois la Vézère franchie par le vieux pont, l'obstacle de la falaise, il faut monter par une rue étroite et encaissée jusqu'au chevet même de Saint-Sour, puis redescendre dans la plaine par le Malpas. La route de Souillac bifurque à la même hauteur de l'abbatiale pour rejoindre les crêtes du causse. Chacune des deux routes sort de la ville par une porte étroite. La solution la plus économique, la plus logique, consisterait à franchir la rivière dans le prolongement direct de la route qui, depuis les collines de Charpenet s'étire en ligne droite sur plus de deux kilomètres. L'emplacement est favorable, à en croire la toponymie, c'est dans la proximité immédiate que les Romains avaient construit leur pont. C'est là même que, dans les années 1970, on va lancer, reprenant les mêmes données, le tout dernier pont. Elle a l'appui des Bouquier de Bordeaux, car elle mettra en valeur leurs terrains de la Vergne, compensera la diminution du trafic sur le pont vieux dont leur hôtel des postes contrôle l'entrée sur la rive droite.

La route vers Brive continuerait dans la plaine, et, par la vallée du Moulin Rouge ou de Guilbonde on pourrait, à peu de frais, rejoindre le causse et la route de Souillac. Ainsi, saute le verrou de Terrasson, qui, du coup, est complètement laissé hors du trafic.

C'est la tempête dans le négoce terrassonnais. Pour lui, il est vital que les deux routes passent dans la ville même. Il va chercher et trouver des appuis auprès du marquis de Rastignac dont le gendre, le duc de Doudeauville a l'oreille du roi.

Et il va gagner.

Le pont sera construit à l'ouest de l'agglomération, face à la partie la moins peuplée, sensiblement à hauteur de l'ancienne église Saint-

Julien dont on vient d'achever la démolition et transformer le cimetière qui l'entourait en place publique à usage de foirail.

On fera passer là la route de Souillac, à un gabarit moderne qui n'écornera véritablement la vieille ville que plus haut. La route de Brive, elle, longera le bas de la ville, le long de la Vézère continue par un quai (qui n'est pas l'actuel). La falaise sera percée et le site primitif de Terrasson définitivement détruit. La trouée sera assez large pour que l'on établisse des maisons des deux côtés et créer une nouvelle artère commerçante. La jonction avec la portion déjà construite se fera au débouché du Malpas. On s'est évidemment assuré de la solidité de ce qui reste de la falaise. Elle aura la courtoisie d'attendre 150 ans pour démentir et tomber par morceaux sur les toits de ces maisons.

Le lancement du pont neuf entraîne à ses abords, sur la rive droite, la naissance d'un quartier, le Pas Bruzat, qui, plus au large, attire le commerce. Le passage de la voie ferrée - la gare sera inaugurée le 31 août 1860 - va amplifier cette vocation commerciale, puis industrielle. Le carrefour de la route nationale et de l'avenue de la Gare va devenir un centre d'animation autrement favorable au trafic que les rues étroites de la vieille ville. La dualité administrative, rive gauche Terrasson, rive droite Lavilledieu a cessé au profit de la commune de Terrasson.

Sans doute, les habitants de ce nouveau quartier viennent des villages et des hameaux voisins, mais la plaine va, petit à petit, aspirer toute l'activité économique, puis, après la deuxième guerre mondiale absorber la majeure partie de la vieille ville et bénéficier de la sollicitude quasi exclusive des pouvoirs publics, tandis que l'ancien Terrasson récemment couronné de blockhaus à usage d'HLM tombe en décrépitude.

Les négociants terrassonnais des années 1830 n'avaient que retardé l'échéance.

Quant à notre coutume aux apparences antiques, la cause est entendue: elle ne peut être née, dans sa forme combative, avant les années 1850, et elle ne durera même pas un siècle.

En ce qui a trait spécifiquement aux tisons du feu de Saint-Jean, il est évident que nous retrouvons les caractères de mœurs antérieures même au christianisme et communes à l'Europe Occidentale.

Que traduit la lutte, la compétition?

Les habitants du Pas Bruzat ont-ils pris la succession des Terrassonnais du bas de la vieille ville autour de Saint-Julien? On a pu relever une certaine opposition entre eux et ceux des quartiers autour de Saint-Sour, au cours du XIX^e siècle, dans leur constante réclamation d'un lieu de culte pour remplacer l'église Saint-Julien détruite.

Cette opposition était-elle celle des gens nouvellement installés face aux anciens Terrassonnais, des habitants du quartier dynamique contre ceux de la vieille ville endormie?

Nous ne le saurons sans doute jamais.

Passent les hommes, et même si elles vivent plus longtemps,
passent les coutumes, ne sont-elles pas leurs filles?

R.L.

Bibliographie

Victor GRAND: *Les Annales du Terrassonnais*.

André DELMAS: *Le Pays de Terrasson (Bull. de la Sté Hist. arch. du Périgord)*.

Marcel SECONDAT: *Contes et Légendes du Périgord*, Fanlac, Périgueux.

Archives privées: Papiers Bouquier de Bordeaux.

A. VAN GENNEP: *Manuel du folklore français contemporain*, t. 1, vol. 4 (cycle de mai - la Saint-Jean), p. 1189-1887, t. 3 bibliographie, p. 311-385 (le cycle de Saint-Jean), Paris, Picard, 1937-1949.

Les batailles entre groupes de jeunes pour prendre et garder le même bûcher se retrouvent dans diverses régions françaises.

Les maires de Périgueux aux XIX^e et XX^e siècles

par Thierry TRUEL

"Lorsque j'acceptais, en l'an X, des fonctions publiques, je ne consultais que mon respect et mon dévouement pour le gouvernement. Ces sentiments l'emportèrent sur toutes les autres considérations"¹⁾

C'est par ces quelques mots que le docteur Vidal, réinvesti à la mairie de Périgueux en 1813, concevait sa fonction municipale. Avec lui s'ouvre une nouvelle ère de magistrats périgordins de ces deux derniers siècles de notre histoire départementale.

Ce compte rendu n'est que le reflet d'une vaste enquête lancée par l'UFR d'histoire de l'université de Bordeaux III, il y a quelques années²⁾. En effet, les chercheurs ont décidé d'étudier l'ensemble des maires des chefs-lieux du Sud-Ouest à l'époque contemporaine. Pour réduire l'ampleur de la tâche, des années-témoins doivent sortir de l'ombre les maires en fonction à ce moment-là.

Ainsi, 1811 illustre la période napoléonienne tandis que 1824 représente la Restauration. L'avènement de Louis-Philippe au trône de France contraint l'enquête à s'intéresser aux années 1832 et 1841, en fonction des changements législatifs concernant les conseils municipaux pendant la monarchie de Juillet. La recherche se penche ensuite sur la II^e République avec l'année 1850 sans omettre le second Empire avec 1866. La République, troisième du nom, constitue le "corps" de cette étude de par sa durée: 1882, 1897, 1913, 1926 et 1936 sont retenues. L'épisode vichyste étant exclu, c'est en plein cœur de la IV^e

1. A.D.D., Bulletin du département de la Dordogne, mercredi 9 juin 1813 (côte: 3K71).
2. Voir encadré en fin d'article.

République que nous retrouvons nos maires pour l'année 1954. Enfin, la V^e nous plonge dans les années soixante (1966) et soixante-dix (1978).

Après les chiffres, il convient de faire les présentations et sortir de l'anonymat quelques magistrats de la capitale du Périgord. Nous connaissons déjà le docteur Vidal pour 1811. Cependant, le marquis Moneys d'Odrières en 1824 laisse la place à Combret de Marcillac durant la quasi totalité du régime orléaniste. Borros de Gamanson accède à la fonction de premier magistrat en 1850. Quelques temps plus tard, le docteur Alfred Bardy-Delisle est nommé maire, en place par conséquent en 1866. Les premières années de la III^e République sont marquées par une instabilité municipale à Périgueux. Au début des années 1880, Marcelin Guyonnet prend la tête de la ville. Une dizaine d'années plus tard, Ernest Guiller devient maire, en place en 1897. A l'aube de la première Guerre mondiale, Georges Saumande gagne les élections municipales. L'entre-deux-guerres connaît la domination de Félix Gadaud qui occupe, par conséquent l'hôtel de ville en 1926 et 1936. L'après-guerre offre à Pierre Pignet l'opportunité de diriger la ville mais il doit laisser la place à Lucien Barrière en 1959 (en place par conséquent en 1966). Enfin, en 1978, Yves Guéna est confirmé dans ses fonctions qu'il occupe depuis 1971.

L'étude doit donc comparer douze maires, leur vie et leur carrière politique puisque Légar Combret de Marcillac et Félix Gadaud sont présents à deux dates-témoins successives.

Les sources ont été de différente nature. Outre les fonds journalistiques couvrant l'ensemble de la période (*L'Echo de Vézère*, par exemple pour le XIX^e siècle ou *Sud-Ouest* pour le XX^e), de nombreux renseignements ont été pris dans l'article de Durieux paru dans notre Bulletin en 1941.

Face à une diversité et une différence des sources, l'analyse des résultats peut commencer. La comparaison de ces douze personnages porte d'abord sur leur propre vie puis sur leur parcours politique.

Qui sont-ils?

Originaires à 75 % de la Dordogne, ces maires de Périgueux ont vécu presque octogénaires (entre 70 et 80 ans) pour 41 % d'entre eux. Le plus jeune est Bardy-Delisle décédé à 57 ans, frappé par la maladie. Le record de longévité est décerné à Félix Gadaud qui a vécu 98 ans! Si l'analyse des lieux de naissance confirme l'idée que les concitoyens préfèrent un enfant de pays à un "étranger", celle des lieux de décès est révélatrice de la mobilité de ces magistrats. Environ 66 % d'entre eux sont morts en Dordogne. G. Saumande a quitté ce monde en Gironde (Arcachon) mais c'est Combret de Marcillac qui quitte ce monde loin de sa région natale. Il décède à Ixelles en Belgique en 1865. Mobiles, les maires l'ont été aussi durant leur vie (comme Marcillac qui a vécu

à Paris et à Bruxelles) mais le fait est indéniable. Ils ont tous résidé à Périgueux au moins une fois, invariablement sur les deux siècles.

Un tiers des pères des maires sont rattachés à la noblesse d'Ancien Régime (charge d'officier, d'une seigneurie foncière...) ou alors à l'exercice d'une profession libérale (juge, notaire, médecin). La chronologie explique ce phénomène. Si les premiers maires de Périgueux sont d'origine nobiliaire, la fin du XIX^e siècle marque la prédominance de la bourgeoisie revigorée par les révolutions industrielles. Le XX^e siècle montre un changement sensible du milieu d'origine. Les pères de Saumande, Pugnet et Barrière étaient des artisans. La mobilité matrimoniale des parents des magistrats est très réduite; on épouse une personne de son milieu social. Cependant, les crises de la noblesse à la fin du XVIII^e siècle et de la classe moyenne au milieu du XX^e siècle poussent certains à contracter alliance avec la classe dirigeante du moment. De plus, les maires ont vécu leur enfance et leur adolescence dans une famille à 4 ou 6 membres (parents plus deux ou quatre enfants).

Malgré le célibat de Lucien Barrière, tous les autres ont été mariés. Chacun d'entre eux gravite avec plus ou moins d'exactitude autour d'un modèle, synthèse des résultats obtenus. Marié dans les premières années de ses 20 ans, le maire de Périgueux reste dans sa catégorie sociale en trouvant l'"âme sœur" avec qui il n'a aucune descendance, ou n'a pas beaucoup d'enfants (jamais au-delà de quatre enfants).

L'expérience culturelle et pratique de ces maires est par conséquent différente si on regarde le premier ou le second siècle. Le cursus scolaire et militaire des hommes de 1811, 1824, 1832-1841 font d'eux des magistrats à la carrière prometteuse. L'activité professionnelle est déterminante pour leur future fonction municipale. La majorité d'entre eux a, par conséquent, un contact direct avec la population de Périgueux soit pour la soigner, soit pour la défendre. Leur renommée ne peut être qu'accentuée. Mais la considération est aussi acquise par la fortune des maires. Difficilement appréciable au XX^e siècle, la majorité des maires du XIX^e siècle a reçu moins de 100.000 francs en succession. La fortune du docteur Vidal est classée parmi les plus importantes de la ville, alors que Guillier a un revenu correspondant à celui de la petite bourgeoisie provinciale. L'évolution de la masse monétaire et du niveau de revenu expliquent ces disparités chronologiques.

Quel type de carrière politique ont-ils suivi?

La capitale du Périgord a constitué le premier mandat municipal de la majorité de ces hommes. De plus, près de 60 % est resté plus de 12 ans à la mairie de Périgueux! Mais on est maire plus longtemps à partir de 1913. Comme l'a constaté J. George⁽⁴⁾, le XIX^e siècle est mar-

4. Voir bibliographie en fin d'article.

qué par l'instabilité législative pour la vie locale. Après une domination en alternance des royalistes et de bonapartistes, la République a ses plus fidèles représentants en la personne des maires de Périgueux. L'occupation de telles fonctions procure un certain prestige social qu'ils ont tenté de cultiver. Les cercles philosophiques et politiques ont la préférence des magistrats, devant les œuvres caritatives et les sociétés médicales. On s'aperçoit combien il est important pour eux de montrer que leur action ne se résume pas à l'administration d'une ville. Ils veulent être considérés comme les représentants d'une société citadine en constante mutation. Plus de 74 % d'entre eux ont fait leurs armes en tant que conseiller municipal à l'hôtel de ville. Seuls Borros de Gamanson et Barrière ont été nommés premiers adjoints. A l'inverse, peu ont choisi le conseil général comme ambition politique locale.

Quatre maires ont cherché un rayonnement plus national en se faisant élire député ou sénateur. Saumande est resté plus de 35 ans le représentant de la Dordogne à la Chambre, alors que Guillier atteint 30 ans de services sénatoriaux. Par conséquent, le XX^e siècle a offert à Périgueux le plus de députés et sénateurs-maires. Y. Guéna est le seul qui a été membre d'un gouvernement.

Jusqu'à l'avènement de la II^e République, la fonction municipale à Périgueux reste aux mains de la noblesse, dominante au XVIII^e siècle et revenant à la Restauration. Avec le docteur Vidal, elle a su s'adapter et se maintenir à ce poste sous Napoléon et Louis XVIII! L'éphémère république n'a pas réalisé un changement social à la direction de la ville. Le second Empire bouleverse les structures traditionnelles en permettant à la bourgeoisie de rentrer à la mairie. Bardy-Delisle en est le représentant. La III^e République confirme ce phénomène. Glissant vers la gauche, elle donne l'occasion aux "radicaux" de s'imposer à la population périgourdine. L'implantation de cette tendance est telle qu'elle permet au docteur Gadaud de se maintenir pendant tout l'entre-deux-guerres. La IV^e République consacre l'arrivée au pouvoir de la classe populaire. Le dernier régime ne provoque pas de grands changements si ce n'est l'appartenance politique d'Yves Guéna offrant une nouvelle gestion municipale.

L'histoire de Périgueux, et par delà celle d'un département, est illustrée par ces destins d'hommes aux responsabilités municipales.

Th. T.
étudiant à l'université de Bordeaux III.

Une enquête en cours...

Durieux, J., *Les maires de Périgueux au XIXe siècle*, bulletin de la S.H.A.P., tome LXIII, année 1941.

Les sources publiques des Archives de la Dordogne (Etat civil, registres de mutations et absence, actes notariaux, presse des deux siècles...).

L'enquête régionale a pris le relais d'une étude nationale sur le même sujet. Le bicentenaire de la création des communes de France (1789) a été l'occasion pour certains chercheurs de publier le résultat de leurs investigations.

Bibliographie

Georges J., *Histoire des maires 1789-1939*, Plon, Paris, 1989.

Garraud, *Maires urbains en France depuis 1945*, thèse, Paris, 1986.

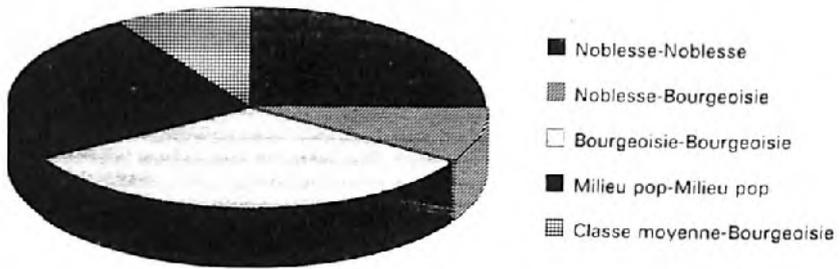
Garraud, *Profession: homme politique, carrière politique des maires urbains*, L'Harmattan, Paris, 1989.

Travaux universitaires concernant la Dordogne

Lacombe D., *Les maires des chefs-lieux de la Dordogne de 1850 à 1890*, T.E.R., sous la direction de S. Guillaume et M. Lachaise, Université de Bordeaux III, 1989.

D'autres étudiants et chercheurs ont réalisé d'autres cantons périgordins. Ainsi, Mussidan a été étudié jusqu'en 1824, Brantôme pour le XIXe siècle. Bergerac et Périgueux ont fait l'objet d'une étude complète portant sur les deux siècles.

Origine sociale des mariages parentaux



Age au mariage des mères de Périgueux

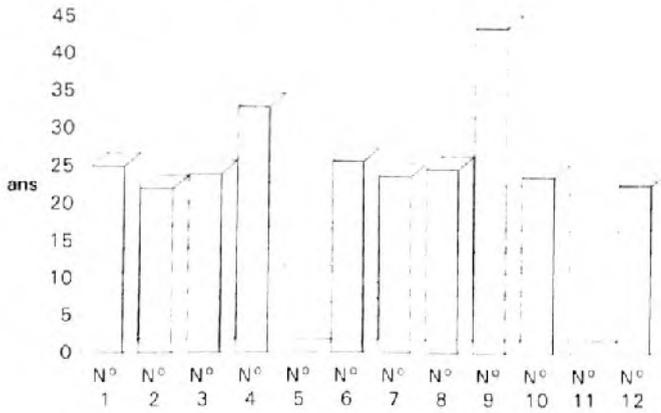


Tableau : Adresses des maires de Périgueux :

	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	N° 6	N° 7	N° 8	N° 9	N° 10	N° 11	N° 12
En D	D Périgueux	D Périgueux	D Périgueux	D Périgueux	D Périgueux	D Périgueux	D Périgueux	D Périgueux	D Périgueux	D Périgueux	D Périgueux	D Périgueux
A ext.			Paris Brusse- lles				Paris	Paris	Paris			Paris
Residence secon daire	X						X	X	X			

(Voir liste des maires en joint)

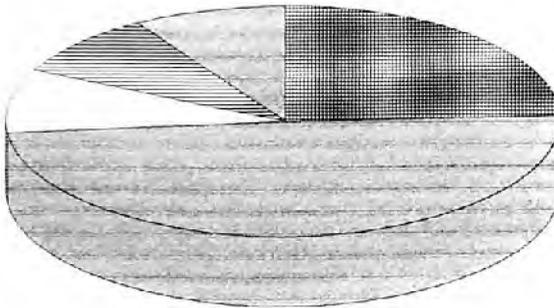
Tableau: Lieux de naissance et de décès des douze maires de Périgueux:

	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	N° 6	N° 7	N° 8	N° 9	N° 10	N° 11	N° 12
Duree de vie	73 ans	81 ans	76 ans	89 ans	57 ans	?	75 ans	79 ans	98 ans	74 ans	69 ans	?
Lieu de nais- sance	D Salignac	D Champs Romain	F Correze	D Saint Laurent des H	D Périgueux	F Charen- te	D Périgueux	D Cubjac	D Périgueux	D Périgueux	D Périgueux	F Bre- tagne
Lieu de deces	D Périgueux	D Périgueux	F Bel- gique	D Périgueux	D Périgueux	?	D Saint Laurent des C	F Brei- taillon	D Périgueux	F Paris	D Périgueux	?

(Voir la liste des noms des maires correspondants aux numéros du tableau ci-dessus)

Correspondances des noms des maires de Périgueux aux numéros figurants dans les tableaux du dossier: N° 1: Vidal; N° 2: Monays; N° 3: Marcillac; N° 4: Gaimenson; N° 5: Bardy-Dehisle; N° 6: Guyonnet; N° 7: Guillier; N° 8: Saumande; N° 9: Cadaud; N° 10: Pagnet; N° 11: Barrière; N° 12: Guéna.

Profession des maires de Périgueux



-  Propriétaires
-  Professions libérales
-  Employés
-  Commerçants
-  Administration
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

Durée des mandats municipaux

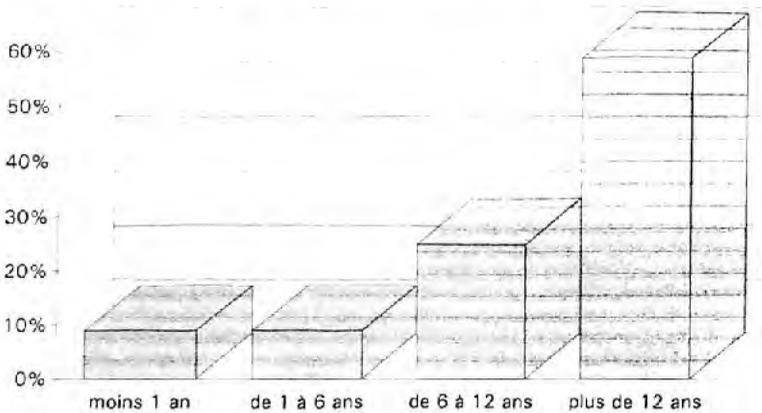


Tableau : Composition des mandats municipaux des douze maires aux XIX^e
et XX^e siècles :

	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	N° 6	N° 7	N° 8	N° 9	N° 10	N° 11	N° 12
Election					X		X	X	X	X	X	X
Nomi- -nation	X	X	X	X		X						
Autres mandats			X	X								
Maire provisoire				X		X						
Nombre de réélections	2	2	4	1	1	0	?	?	2	3	1	3
Nombre d' inter- -rptions	1	?	1	?	1	?	1	1	?	0	0	0
Nature de la destitu- -tion :												
* Nouveau Régime	X	X		X	X		?	?	?	X	?	?
* Décès												
* Autres			X			X						

Les maires de Périgueux aux XIXe siècle et XXe siècle.



D^r BARDY-DELSISLE EN 1874.
Reproduit de la collection de la ville.



1) Le docteur Vidal, maire de 1802 à 1816. 2) L. Combret de Marçillac, maire de 1830 à 1843. 3) Le docteur Bardy-Delisle, maire de 1855 à 1870 et en 1874. 4) E. Guillier, maire de 1896 à 1904. 5) G. Saumande, maire de 1887 à 1896 et de 1908 à 1919. 6) F. Gadaud, maire de 1925 à 1943. 7) P. Pignet, maire de 1944 à 1959. 8) L. Barrière, maire de 1959 à 1971.

DEUX PERIGOURDINS A LA CHARTREUSE AU XVI^E SIECLE

par Louis GRILLON

Leurs noms se trouvent dans un relevé de rentes diverses dues à l'hôpital Sainte-Marthe de Périgueux.

— Géraud Lacombe a légué, à une date non précisée, vingt écus aux pauvres de cet hôpital. Le syndic de l'établissement a prêté cette somme, à intérêt, à maître Antoine Dumas, procureur au présidial, par contrat du 12 janvier 1586 reçu Dupugne. L'emprunteur devait verser une rente annuelle de deux écus soit six livres pour un capital rachetable de soixante livres.

— Bertran de Chalup a légué, lui aussi à une date indéterminée, cent livres aux mêmes pauvres. Le syndic a prêté cette somme à messire Jacques de Chalup, sieur d'Eglise-Neuve, avocat de Périgueux, pour la rente de dix livres, par contrat du 2 juillet 1590 reçu Broliode.

Ces Périgourdins sont dits, tous deux, religieux "à la chartreuse de Grenoble", vraisemblablement la Grande Chartreuse. Ils ont dû faire les legs susdits à l'occasion du testament que tout novice devait faire avant sa profession solennelle.

Retrouver les contrats passés par le syndic de Sainte-Marthe, nous eût sans doute permis d'avoir davantage de renseignements sur les parents de ces religieux, ou la date exacte de leur engagement solennel. Malheureusement, les minutes de ces deux notaires périgourdins ne se retrouvent pas, pour le moment du moins.

* * *

On peut rapprocher de ces legs celui que fit, vers la même époque, un autre Périgourdin éloigné lui aussi du pays natal. Jean Michy testa en août 1587, étant étudiant à Toulouse, devant un notaire du crû "demeurant près de la maison de ville". Il légua cent écus aux pauvres de Sainte-Marthe avant de décéder. Des parentes, les deux sœurs Peyronne et Marguerite Michy, durent verser conjointement la

rente de vingt livres annuelles pour un capital rachetable de deux cents livres. Le contrat fut passé par le syndic le 16 octobre 1588 devant Broliode, notaire royal. Les époux des deux sœurs, respectivement Jean Brugière, bourgeois de Périgueux, mari de Peyronne, et maître Pierre Durieu, procureur au présidial, mari de Marguerite, avaient donné leur accord préalable à ce contrat.

L.G.

LE PERIGORD AU MUSEE DE L'ARMEE

Le musée militaire de Périgueux renferme comme on le sait, de nombreux souvenirs de nos gloires locales. Mais sait-on que le musée de l'Armée, aux Invalides, détient d'autres souvenirs périgordins, tout aussi riches.

Nous remercions le général Dominique Merle de nous avoir envoyé les précisions suivantes.

Objets relatifs à la famille Gontaut-Biron

Armand de Gontaut, baron de Biron (1524-1592)	
Portrait (gravure):	N° inv.: Fa 38.
Charles de Gontaut, duc de Biron (1562-1602)	
Armure:	N° inv.: 143.
Jean de Saint-Blancart (Gontaut-Biron) (-1636)	
Portrait (huile):	N° inv.: 01873/Ea 0
Louis-Antoine de Gontaut, duc de Biron (1747-1793)	
Portrait (huile sur toile):	N° inv.: 6574/Ea 29.
Portrait à cheval en uniforme de maréchal de France	
(gravure coloriée):	N° inv.: 20776/Fa 1421.
Portrait à cheval en uniforme de gendarme de la Garde	
Ordinaire du roi:	N° inv.: 20776(1)/Fa 1419.

Objets relatifs au général Fournier-Sarlovèze (1773-1827)

Paire de pistolets: N° inv.: 05878/M.

Objets relatifs au général Daumesnil (1777-1832)

Chapeau de grande tenue
de maréchal de France: N° inv.: 2488/Cc 184.
Paire d'épaulettes: N° inv.: 2489/Cc 185.
Canne ou jong: N° inv.: 9061/Cc 185(1).
Jambe de bois: N° inv.: 926/Cc 183.
Statuette: N° inv.: 5023/De 15.
Portrait (lithographie): N° inv.: 602/Fa 345.

D'autre part, le bureau du général Daumesnil se trouve chez le général-gouverneur des Invalides.

Objets relatifs au colonel de Maleville (-1859)

Shako: N° inv.: 9027/Cc 428.
Couvre-fontes: N° inv.: 9020/Cc 430.
Porte-manteau: N° inv.: 9030/Cc 431.
Tapis de selle: N° inv.: 9028/Cc 429.

Objets relatifs au maréchal Bugeaud (1784-1849)

3 épées: N° inv.: 05555/Cc 300(1).
N° inv.: 13527/Cc 300(2).
N° inv.: 16274/J.
Habit de maréchal de France: N° inv.: 2730/Cc 300.
Paire d'épaulettes: N° inv.: 16326/Gb.
Ceinture écharpe: N° inv.: 16321(1)/Gb.
2 casquettes: N° inv.: Fa 2731/Gc 299
16290/Gb.
Tapis de selle: N° inv.: 16275/Gc.
Fontes et couvre-fontes: N° inv.: 16276/Gc 8.
Plaque de Grand Croix et
cordon de la Légion d'honneur: N° inv.: 16323/Ka 78(1)
et/Ka 78 (2).
Portrait (miniature): N° inv.: 16442/Fa 1260.
Portrait (gravure): N° inv.: 3995/Fa 442.
Portrait à cheval
(huile sur toile): N° inv.: 9290/Ea 286 (1).
Statuette en pied: N° inv.: 1527/De 34.
Lettres autographes: N° inv.: 19579(3)/1.
9469/1.

Trois cachets:	N° inv.: 16297/Kd 269 16298/Kd 270 16295/Kd 267.
Service à café et une coupe de fruits, en porcelaine	N° inv.: 18572/M 18573/M 18574/M 18576/M.
Serviette-portefeuille	N° inv.: 16292.

Un grand portrait en pied (huile sur toile), se trouve dans les locaux de l'Institut des hautes études de Défense nationale (I.H.E.D.N.) à l'Ecole militaire.

N.B.: Un certain nombre d'autres objets, de moindre valeur historique, sont en dépôt à l'extérieur, et ne sont donc pas visibles au musée.

**NOTE COMPLÉMENTAIRE
FAISANT SUITE À L'ARTICLE
"CONTRIBUTION À L'ÉTUDE
DE LA NÉCROPOLE
DU PUY-SAINT-FRONT
PENDANT
LE MOYEN AGE"**

par Stéphane BAUNAC

Des recherches entreprises dans les réserves du Musée du Périgord depuis le dépôt de notre manuscrit en mai 1992, nous permettent d'ajouter un complément à notre article paru dans notre Bulletin*.

Il s'agit d'un modeste ensemble de céramiques funéraires, en très bon état pour trois d'entre elles, chronologiquement homogènes semblent-t-il, malgré l'absence de repaires et géographiquement situées: *"(...) dans la partie de la place la plus rapprochée de la cathédrale Saint-Front, comprise entre la rue Denfer et la maison Delisle, en bordure de l'ancien évêché, Fouilles de la place de la Clauître, juin et juillet 1903"*, comme nous l'indique le catalogue d'inventaire du Musée.

Notre intervention se limitera à une description sommaire de ce mobilier et non à une analyse céramologique proprement dite, le caractère funéraire et culturel étant clairement établi par la présence de cendres et de résidus charbonneux cités à plusieurs reprises dans les

* Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord, t. CXXI, année 1994, 1ère livraison, pp. 23-39 (iii).

documents en notre possession, la suite logique de ce complément d'information.

La première de ces céramiques, enregistrées sous le numéro d'inventaire A. 1941 bis, est un pégau classique à bec ponté (n° 1) de couleur rouge comme ceux qui vont suivre, d'un diamètre de 12,2 cm à l'ouverture et de 9,8 cm de diamètre à la base pour une hauteur de 10 cm. Toute la panse porte des traces de peignages perpendiculaires à l'ouverture, à l'exception du col qui s'infléchit légèrement vers l'extérieur ou celles-ci sont horizontales et plus atténuées. L'anse plate en forme d'oreille est décorée d'une gorge large mais peu profonde. Cuisson; oxydante, oxydante.

Le deuxième vase (n° 2), A. 1942 bis, très semblable au premier, si ce n'est sa forme plus élancée. Le col est plus prononcé par la présence d'une gorge horizontale. La lèvre est aplatie à son ouverture. L'anse est ronde et boudinée quant au bec verseur ponté et pincé, il est plus important que pour les autres et s'élève plus haut. Le diamètre à l'ouverture est de 14 cm; 9,1 cm à la base pour une hauteur de 8,5 cm. Mêmes décors et même type de cuisson.

Le troisième vase (n° 3), est de forme plus ovoïde que les deux premiers, (...) *L'anse est plate avec gorge au milieu. La terre est raclée extérieurement. L'un des côtés porte des marques noires de brûlures (...).* Sur l'un des côtés l'on distingue un petit appendice pyramidal en relief. Le diamètre à l'ouverture est de 10 cm; 7,5 cm à la base pour une hauteur de 8,5 cm.

Le quatrième vase (n° 4) de forme ovoïde et de conception plus frustre, monté à la main, est en terre cuite de couleur rouge claire. Ce vase a été découvert avec un couvercle appartenant à un autre vase, d'une plus grande ouverture. Le couvercle est muni d'un appendice de préhension de taille modeste en son centre et au revers d'un système de crochetage. Le diamètre à l'ouverture est de 9,5/10 cm en raison du peu de régularité du corps d'ouvrage; 7,5 cm à la base pour une hauteur de 9 cm.

Bibliographie additionnelle

- BROECKER (R.), Aperçu sur le pot et la cruche dans le Sud-Ouest Toulousain, *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 3, 1985, p. 73-92.
 COLARDELLE (M.), Typologie des vases funéraires, dans le catalogue de l'exposition Des Burgondes à Bayard, Grenoble, 1981, p. 85.
 LABORIE (Y.), Découverte de trois sépultures médiévales aux abords de l'église d'Urval, dans *B.S.H.A.P.*, CXI (1984), p. 44-52.



Planche n° 4: Photographie de la croix n° 1.



Planche n° 5: Agrandissement d'un détail du texte de la croix n° 1.



*Planche n° 10: les céramiques, de haut en bas et de gauche à droite;
vases n° 1-2-4-3.*

SUR LA BIBLIOTHEQUE DE CADOUIN

par Marcel BERTHIER

Les Amis de Cadouin ayant entrepris d'inventorier la bibliothèque du presbytère, de nombreux livres des XVI^e et XVII^e siècles ont été répertoriés.

L'un d'eux a particulièrement retenu notre attention. Il s'agit d'un ouvrage de cinq cent soixante pages avec une table des matières analytique de seize pages. La couverture d'origine a été remplacée par une autre en parchemin en assez mauvais état.

L'œuvre s'intitule "*Le livre des élus - Jésus en croix*. Composé par le R.P. Jean-Baptiste Sivre, de la Compagnie de Jésus."

Elle est publiée "A Paris, chez Charles Angot, libraire juré, rue Saint-Jacques, au Lion d'Or, MDCLXIII."

Son intérêt est dans une mention manuscrite écrite au-dessus de "A Paris": "f. petrus mary abbas s. Sudarii de Cadouin 1666."

Depuis que Louis Grillon a étudié dans "*Mélanges à la mémoire du P. Anselme Dimier*" (présentés par Benoît Chauvin - tome 3, p. 335 - 1984) cet "abbé de Cadouin méconnu", on ne peut plus négliger le rôle si important de dom Pierre Mary.

La mention manuscrite que nous avons trouvée confirme en premier lieu l'orthographe "Mary" retenue par Louis Grillon.

Elle valide en outre la date de 1666 pour le début de son abbatiat. Son prédécesseur, Louis d'Arodes, était mort le 2 avril 1666 à Bordeaux et Pierre Mary fut nommé dès le 16 avril avec une rapidité qui surprend. Enfin, dans la note 10 de son étude, Louis Grillon, s'interroge sur le prénom de François-Pierre donné par Louis Lekaï à notre abbé. Ne peut-on penser que dom Louis Lekaï, lisant f. ou fr. petrus, ait traduit f. ou fr. par François au lieu de frère?

Le fait que soit employé le mot "frère" nous semble constituer une présomption sérieuse pour que la mention relevée sur le livre soit de la main même de dom Pierre Mary car un étranger aurait utilisé l'une de ces formules dont Louis Grillon lui-même donne des exemples dans ses notes: "Révérend Père en Dieu", peut-être, qu'on trouve dans le Terrier.

Par contre, lorsque notre abbé signe dans le registre de la confrérie du Saint Suaire, il écrit "frère Pierre, abbé de Cadouin", avec l'humilité qui convient.

M.B.

LE LIVRE
DES ELVZ,
 IESVS-CHRIST
 EN CROIX.

Composé par le R. P. JEAN BAPTISTE
 SIVRE, de la Compagnie de IESVS.



Imprimé par l'abbé de la Chapelle de
 la Cour de France
 A PARIS,

Chez CHARLES ANGOT, Libraire Juré,
 rue S. Jacques, au Lion d'or.

M. DC. LXIII.

Avec Privilège & Approbation.

DANS NOTRE ICONOTHEQUE ET LES ARCHIVES

Une étude de l'abbé Henri Breuil sur la grotte des Combarelles II (Les Eyzies)

par Brigitte et Gilles DELLUC et Denis VIALOU

La grotte des Combarelles II, dite aussi branche droite de la grotte des Combarelles (les deux entrées sont contiguës), a été pénétrée en 1934 par A. Pomarel, qui en désobstrua l'entrée, non sans traverser les déblais déposés durant les fouilles d'Emile Rivière, qui en avait exhumé une riche industrie quelque quarante ans auparavant (Rivière, 1894, p. 190-204), puis en se frayant un passage à travers un remplissage argileux, non sans recueillir, à son tour, au cours de ces opérations "une industrie lithique se rapportant au Magdalénien, des os travaillés dont un bâton percé (Peyrony, 1934), des gravures sur pierre et de la faune", qui entrèrent dans la collection Vésigné (Peyrony, 1936, p. 737). C'est ce même Armand Pomarel, fils de la gardienne de la grotte, qui aperçut les premières gravures, dont, peu après, D. et E. Peyrony publièrent trois photographies (dont une surchargée d'un relevé sommaire) et une courte description-inventaire d'une dizaine de gravures "dont le relevé complet sera fait ultérieurement. En attendant, nous présentons les plus intéressants et les plus curieux" (Peyrony, 1936, p. 736-739).

Comme on va le dire, l'abbé Henri Breuil a joué un grand rôle, indirectement, dans la découverte de cette nouvelle grotte ornée. En outre, c'est lui qui, les 23, 24 et 25 mars 1939, entreprend les relevés des gravures; le 30 décembre il procède, grâce à un échafaudage, au relevé des

plus haut placées d'entre elles (du fait de la guerre, il a transporté sa chaire du Collège de France à Bordeaux) (Breuil, 1960, p. 125). Les développements de la guerre, la découverte de Lascaux, le départ de l'abbé pour l'Afrique feront que ces relevés ne seront pas achevés. Mais cette courte étude aura donné à l'auteur l'opportunité de rédiger deux textes sur la grotte de Combarelles II.

L'un est bien connu et a été publié dans les *Quatre cents siècles* (Breuil, 1952), texte d'une soixantaine de ligne imprimées sur moitié de page, orné de trois relevés (un cheval et deux bisons) et d'une photographie (l'antilope saïga). Pour lui le décor de la grotte comporte désormais 17 figures déchiffrables dont 6 bisons, 5 chevaux, 2 mammouths, 1 renne, 1 saïga, et "5 à 6 autres figures d'attribution douteuse" (leur nature animale ou l'espèce étant difficile à définir).

L'abbé H. Breuil avait soigneusement conservé ses relevés de 1939 et rédigé un deuxième texte pour les accompagner dans une future publication, qu'il n'eut pas le temps de mettre en œuvre¹. Ce travail sur les Combarelles II est donc demeuré à notre connaissance inédit et ne figure même pas dans la bibliographie. Depuis cette date, la grotte a fait l'objet d'une notice dans l'atlas des grottes ornées françaises (Aujoulat, 1984, p. 114-118, avec relevé par l'auteur de 12 unités graphiques). Enfin C. Barrière procède à un relevé complet comme il l'a fait pour la grotte des Combarelles proprement dite (Barrière, à paraître).

La grotte des Combarelles II est une simple galerie, étroite et sinueuse, d'une centaine de mètres de longueur. Sa partie centrale, rectiligne, surplombée à sa partie moyenne par un court diverticule vertical en cheminée, regroupe l'ensemble des gravures.

Voici la description de l'abbé H. Breuil et les relevés de sa main (archives Breuil):

LA GALERIE DE DROITE DE LA GROTTÉ DE COMBARELLES

La galerie de droite de la Grotte de Combarelles a donné lieu en 1934 à la découverte, par l'un des descendants de la famille de Berniche, d'une courte galerie contenant de nouveaux dessins gravés. Cette galerie s'ouvre dans le même auvent par lequel on pénètre dans le long couloir, où, le 8 septembre 1901, le Dr Capitan, D. Peyrony et moi-même fûmes conduits par le gendre de Berniche, Pomarel, qui y

1. L'abbé H. Breuil avait prévu cette impossibilité et, par lettre du 7 janvier 1955 (Archives Breuil; Balout, 1979), il avait chargé, en cas de décès, l'abbé A. Glory de tirer parti par publication de ses relevés non publiés (La Mouthe, Combarelles II, Bernifal, Gargas, Marsoulas sont mentionnés alors que les documents de La Calévie et les notes sur Pair-non-Pair ne le sont pas), l'édition devant en être faite "comme *mon travail*, publié par ses soins". Comme on le sait les notes de Pair-non-Pair ont été publiées ultérieurement par A. Cheyrier (Cheyrier et Breuil, 1963), puis reprises en partie par deux d'entre nous (Delluc, 1991, avec quelques documents concernant La Calévie de même origine), et la succession scientifique de l'abbé A. Glory a été conservée, comme il est de règle, par son laboratoire (Balout, 1979). C'est à Denis Vialou que nous devons tout particulièrement la protection et le classement de ces précieux documents.

avait remarqué des gravures, comme à la Mouthe, où il avait travaillé avec les autres membres de sa famille, sous la direction de Dr Emile Rivière. Ce dernier avait fouillé dans ce couloir de droite, durant quelques semaines, et en a publié diverses séries magdaléniennes; longtemps auparavant, l'abbé Chastaing avait fait aussi quelques fouilles, dont il avait extrait divers objets intéressants du même âge. A cette lointaine époque, la grotte de Combarelles portait le nom de Grotte à Mentoun, surnom du propriétaire Berniche. Les foyers y étaient en grande partie transformés en brèche compacte, dont la dureté avait lassé les fouilleurs. Le petit-fils de Berniche entreprit de reprendre les fouilles abandonnées, avec l'arrière-pensée de déboucher, peut-être, des couloirs inconnus. Le couloir, en effet, tournait doucement à droite, et la brèche y acquérait de plus en plus d'épaisseur, sans cesser de livrer ossements, silex et os travaillés. Dans un recoin situé à droite, elle atteignit le plafond surbaissé.

A diverses reprises, il montra les lieux à M. Breuil, qui l'encouragea à poursuivre de ce côté. Les efforts du jeune homme furent couronnés de succès et il pénétra de la sorte dans une partie libre dans lequel il pouvait se relever, et il y découvrit un certain nombre de gravures pariétales, auxquelles D. Peyrony consacra quelques pages.

En avril 1939, M. Breuil, aidé par Miss E. Boyle, en entreprit le déchiffrement et le décalque. Comme une cheminée assez élevée montrait à une hauteur inaccessible, quelques autres figures, il ne termina son travail, demandant la construction d'un petit échafaudage, qu'en avril 1939. La seconde grande guerre arriva avant qu'il ne put mettre au propre ses relevés qui sont ceux qui font l'objet du présent mémoire.

La nouvelle galerie est de dimensions restreintes; elle tourne assez fortement à gauche, après son entrée, et son plafond s'y relève de ce côté dans un recoin formant une cheminée fermée; là se trouve une haute frise comprenant trois Bisons et un Cheval 1-4. Juste au pied de la paroi, dans cette cheminée, est une belle figure de Rhinocéros tichorinus 5, bicolore et très velu, de 0,60 m de long, mais à gravure peu profonde. A 0,25 m à droite du Rhinocéros, se voit un quatrième Bison, tourné à droite, puis légèrement gravé un Cervidé (Renne) 6 qui donne l'impression d'un animal effrayé prêt à fuir.

A 3,80 m environ et à sa droite et à la même hauteur, on peut lire une gravure de Mammouth 7 assez sommaire, tournée à gauche, puis un Bison 8 à corps assez diffus, mais à tête figurée de face, essai très rare dans l'art pariétal.

La paroi qui suit comprend des figures peu déchiffrables non relevées, puis une tête allongée de carnassier (?) 9, un arrière-train de Cheval 10 et deux jarrets de petit herbivore 11 et la croupe d'un Bison 12 tourné à droite dont je n'ai pas déchiffré la tête.

La dernière figure est une tête de Cheval 13, assez barbue, à touffe frontale et museau plutôt fin et mufle carré.

Sur la paroi droite, est une tête de Ruminant 14 à museau relativement fin et soigné, œil rectangulaire, courte corne incurvée en avant, et encolure assez épaisse. Elle se trouve à droite, à proximité d'une très petite figure située sur le plafond, dont elle utilise un accident rocheux: la tête avec trompe levée, et la seule jambe antérieure ne peuvent appartenir qu'à un Mammouth 15. Mais l'arrière-train avorte en pointe terminé par un pinceau de traits qui ne peuvent appartenir à aucun mammifère terrestre mais évoquent l'arrière-train d'un phoque. Impossible de dire si cette association tient à l'inhabilité de l'artiste ou a matérialisé, comme il en est d'autres exemples, une figure volontairement hybride.

De son côté droit, la galerie émet un court diverticule assez surbaissé contenant aussi quelques figures. Au plafond se voient 16-17, deux reliefs interprétés comme deux têtes affrontées. Celle de gauche, située plus bas, ressemble à une tête de poisson (?) par son museau busqué; celle qui lui fait face, plus détaillée, très brévirostre, pouvait figurer, peut-être, une tête de Loutre?

La paroi droite de ce diverticule présente, affrontée au muflle d'une autre tête indéfinie, une remarquable tête d'antilope saïga mâle 18-19, observée et déterminée comme telle, dès le début, par D. Peyrony, avec photographie à l'appui. La brièveté de son museau, son épaisseur et ses naseaux busqués ne semblent pas comporter d'autre alternative. Ses cornes modérément longues et courbes ne s'y opposent pas.

A la droite du Saïga, vient une très fine gravure de Cheval 20 qui a inspiré de sérieux doutes par la fraîcheur relative de ses traits; on dirait un ancien dessin avivé récemment avec une pointe de clou. Cependant l'oreille et l'une des trois pattes antérieures a son trait fortement patiné: je supposerais volontiers qu'à une époque tardive du Magdalénien, un tel avivage a effectivement eu lieu, de la part de l'un des derniers hommes à avoir pénétré jusque là avant l'obstruction définitive du couloir. Cela prouverait qu'entre le Magdalénien ancien, auquel je pense appartiennent les gravures, et ce moment-là, la patine rougeâtre avait été déjà acquise par les traits gravés. La petite galerie de droite des Combarelles comprend donc environ 17 figures déchiffrables: 6 Bisons, 5 Chevaux, 2 Mammouths, 1 Renne, 1 Saïga, 1 Loutre ?, 1 Herbivore (Bos?) et des parties de 2 ou 3 autres indéterminables. Il n'est aucunement certain qu'on n'y trouve quelque jour de nouveaux dégagements au-delà des bouchons qui le terminent actuellement.

B.D., G.D. et D.V.⁽¹⁾.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCHIVES BREUIL: Archives Glory, Muséum national d'Histoire naturelle.
- AUJOULAT N., 1984: Grotte des Combarelles II, in: *L'Art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, Ministère de la Culture, p. 114-118, 8 fig.
- CHEYNIER A. et BREUIL H., 1963: *La caverne de Pair-non-Pair, Gironde. Fouilles de François Daleau*, Soc. archéologique de Bordeaux, 214 p., 70 fig., 13 h.-t.
- BALOUT L., 1979: L'abbé Glory, in: *Lascaux inconnu* par Arl. LEROI-GOURHAN et col., p. 11-14.
- BREUIL H., 1952: Combarelles II, in: *Quatre cents siècles d'art pariétal*, Centre d'études et de documentations préhistoriques, Montignac, p. 101 et 104-105, 4 fig.
- BREUIL H., 1960: Ma vie en Périgord (1897-1959), *B.S.H.A.P.*, LXXXVII, 3, p. 114-131.
- DELLUC B. et G., 1991: *L'art pariétal archaïque en Aquitaine*, XXVIIIe suppl. à Gallia-Préhistoire, Ed. du C.N.R.S., 393 p., 235 fig., V tabl. et 1 rabat dépliant.
- PEYRONY D., 1935: Un nouveau bâton percé magdalénien, in: *Congrès préhistorique de France, 11e session, Périgueux, 1934*, p. 421-423.
- PEYRONY D. et E., 1937: Gravures pariétales de la galerie de droite de la grotte des Combarelles, in: *Congrès préhistorique de France, 12e session, Toulouse-Foix, 1936*, p. 736-739, 3 fig.
- RIVIERE E., 1895: Nouvelles recherches anthropologiques et paléontologiques dans la Dordogne, in: *Association française pour l'Avancement des Sciences, 23e congrès, Caen, 1894*, p. 709-722, 6 fig., 1 pl.



Planche 1

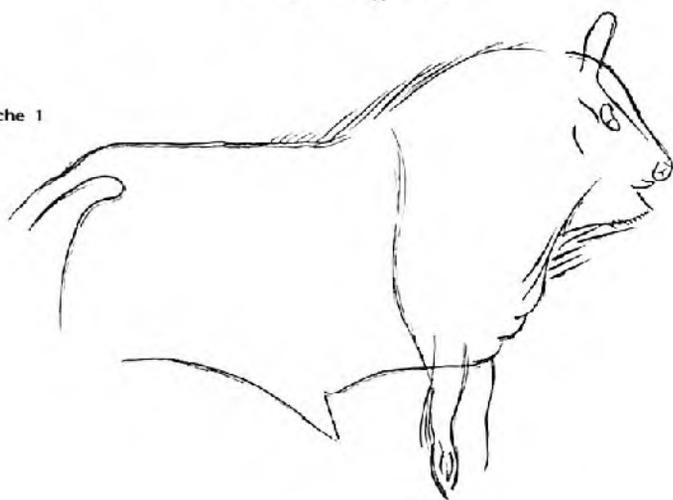


Planche 1: Paroi gauche, cheminée, registre supérieur.
Frise 1-4: deux bisons et un cheval.



Planche 2

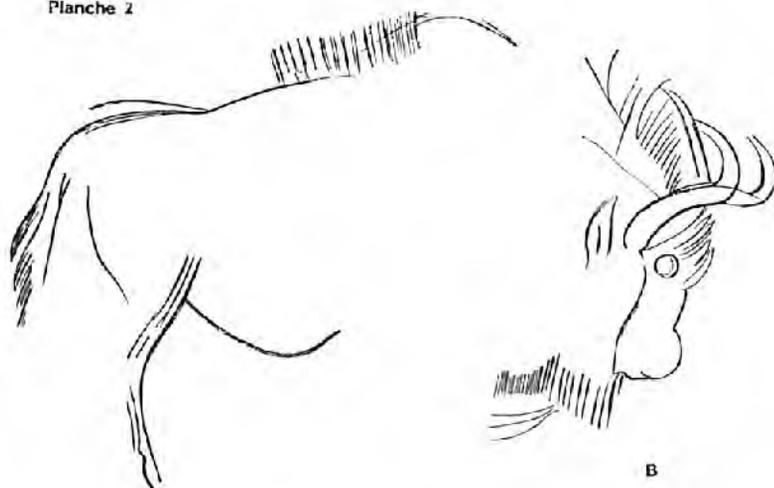


Planche 2: Paroi gauche, cheminée, registre inférieur.
 A, 1^{re} figure, rhinocéros tichorhinus 5 (0,66 m de long);
 B, bison (0,60 m de long), 2^e figure en entrant, à droite du rhinocéros
 ("distance entre Rhinocéros et queue de ce Bison = 0,25 m").

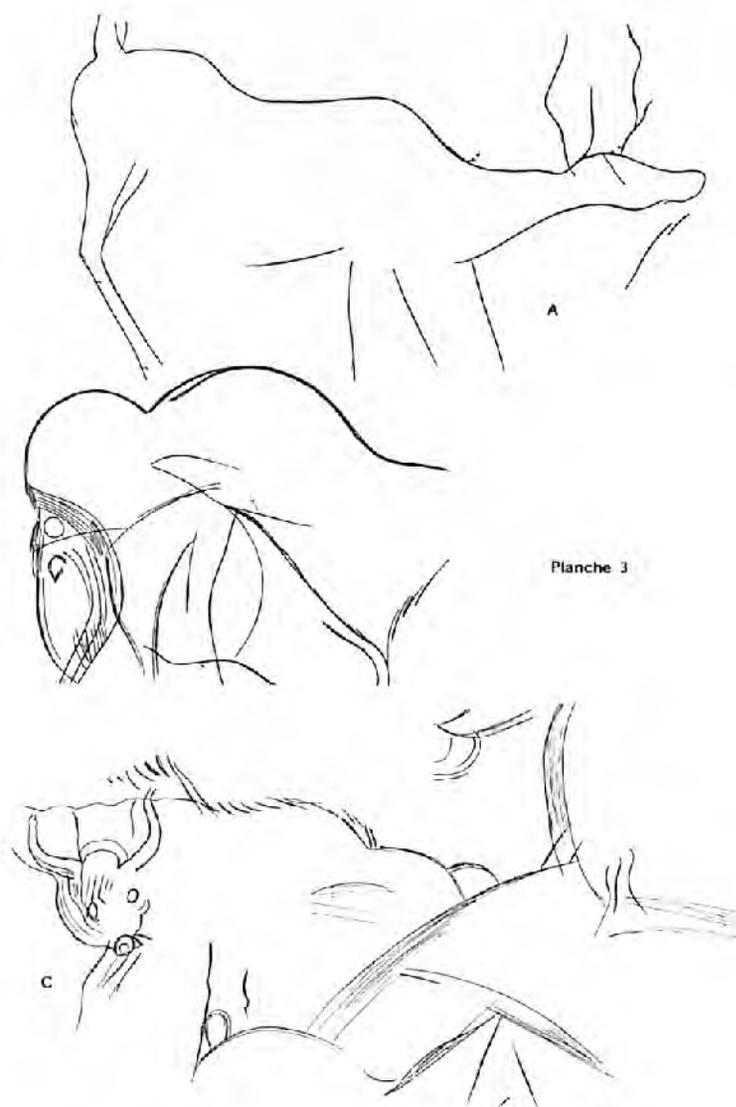


Planche 3

Planche 3: Paroi gauche, cheminée, registre inférieur. A, cervidé (renne) 6 gravé à droite du rhinocéros 5 et du bison voisin; B, mammoth 7 (environ 0,40 m de long), 1^{re} figure gravée "à 3,50 m plus loin que le Rhinocéros"; C, bison de face 8 (environ 0,15 m de large), "2^e figure, à la suite du Mammoth".

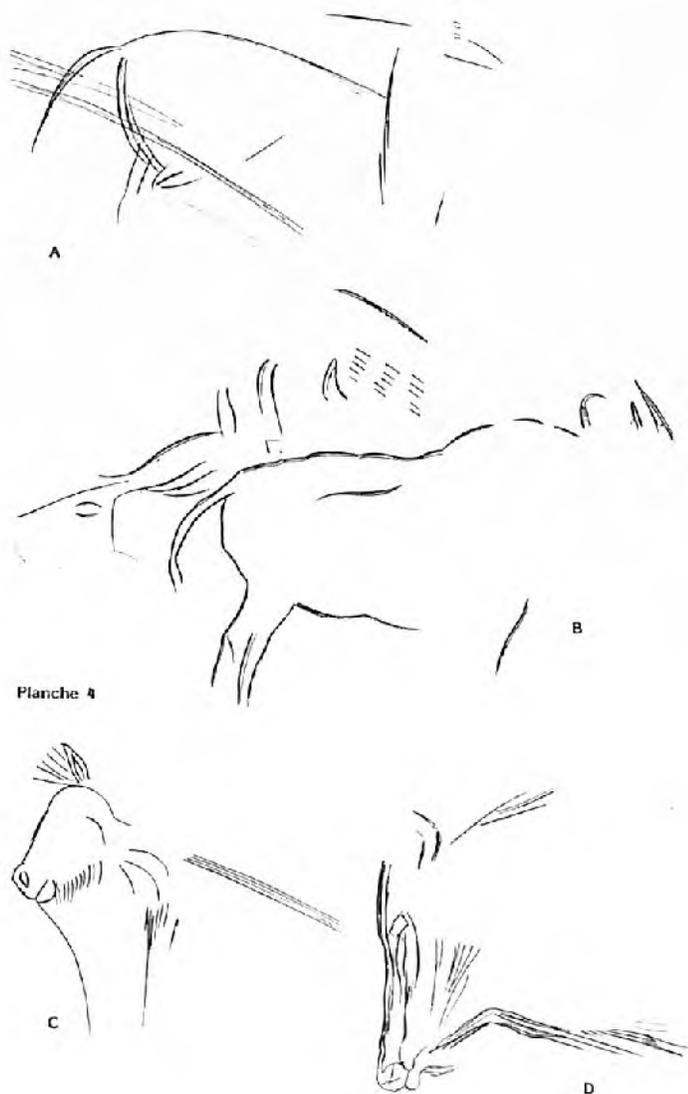


Planche 4

Planche 4: Paroi gauche, cheminée, registre inférieur. A, arrière-main de cheval 10, "3^e figure après le Bison vu de face"; B, bison 12 à tête déficiente (environ 0,55 m); C, tête de cheval 13, "dernière figure de la frise de gauche". Paroi droite: D, tête de ruminant 14.

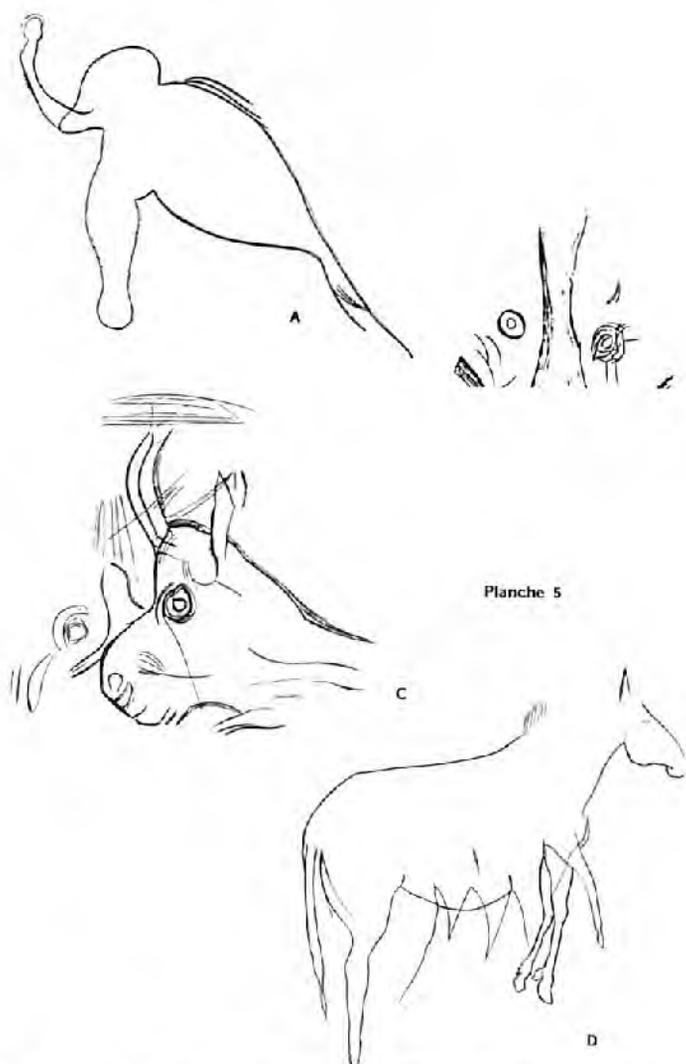


Planche 5

Planche 5: Paroi droite. "Dans une anfractuosit  du plafond": A, mammouth 15. Au plafond d'un diverticule surbaiss : B, deux "reliefs naturels utilis s" 16-17. Au fond: C, saiga 18 (environ 0,35 m de haut) affront e   "une t te ind finie" 19; D, cheval 20 (0,40 m de long), "avant-derni re figure".

NOTES DE LECTURE

Sites naturels en Périgord. Textes: Dominique Audrière et Yannick Coulaud. Photographies: Elizeman, Jean-Christophe Garcia, Philippe Issandou, Christophe Neveu. Editions CAUE 24 - Fanlac, Périgueux, 1993, 64 p.

L'ouvrage que publient conjointement le CAUE et Pierre Fanlac nous entraîne loin des sites touristiques, des châteaux visitables et des abbayes les mieux connues de notre pays. Il nous aide à découvrir le charme de nos côtes: à cheminer le long des rives presque inconnues de l'Auvézère, de la Nizonne et du Blême; à partir à la recherche des gorges et des rapides, des sources, des marais et des tourbières du Périgord.

Grâces soient rendues aux auteurs et aux photographes pour ces belles images proposées pour notre découverte et notre plaisir, dans cet ouvrage discret et charmant.

P. Pommarède.

Francis Annet, Gilles Ray, Daniel L'Homond. **Périgord, pays, paysages...** Editions Artifact, Sarlat, 1994, 144 p.

Un livre d'images, richement présenté, avec des textes précis et parfois impertinent de Gilles Ray, et toute la poésie de Daniel L'Homond: l'œuvre de passionnés de notre Périgord.

Chantal Tanet et Tristan Hordé. **Dictionnaire des noms de lieux du Périgord.** Editions Fanlac, Périgueux, 1994, 448 p.

Les auteurs, professeurs de lettres et collaborateurs des dictionnaires Le Robert, proposent un dictionnaire étymologique des noms de lieux de notre région. Regroupant plus de 800 noms, ils analysent les appellations des communes, de nombreux hameaux et lieux-dits, des rivières et des forêts. Chaque rubrique est précédée par un rappel historique. Une introduction et un index facilitent l'usage de ce dictionnaire.

Les nombreuses remarques déjà formulées sont autant d'invitations à poursuivre les études pour mieux connaître le Périgord.

Philippe Jayle. **La Force au début du siècle.** Editions de l'A.R.A.H., La Force, 1994, 48 p.

L'auteur a réuni dans cette plaquette l'ensemble des cartes postales anciennes intéressant cette petite région, faisant ainsi revivre La Force au tournant du siècle.

Jacques Lagrange. **Manuel de cuisine du Périgord**. Editions Harriet, Bayonne, 1994, 204 p.

La cuisine du Périgord est justement appréciée. Remercions l'auteur de nous offrir dans ce recueil une nouvelle occasion de la découvrir dans ses multiples nuances. Entre les recettes l'auteur a placé, non sans humour des notes historiques nous rappelant la tradition de la table périgordine.

Jean Roux. **Espinguelebre et autres lieux...** Novelum I.E.O. Périgord, Périgueux, 1994, 24 p.

Dans cette plaquette, Jean Roux étudie l'origine des noms de lieux et de familles. Les savantes précisions apportées par l'auteur sont autant d'éléments de géographie linguistique et d'onomastique du Périgord: un précieux document dont l'intérêt n'échappera pas aux spécialistes.

Château de Fénelon. Edition Française. Sarlat, 1993, 16 p.

Cette plaquette bien illustrée propose une rapide histoire du château et une présentation architecturale de celui-ci.

Jean Liebel. **Le château de La Roche-Chalais**. Editions Libro-Liber. Bayonne, 1994, 162 p.

A partir de procès-verbaux du XVIII^e siècle rédigés après la visite de la "terre et seigneurie de La Roche-Chalais", l'auteur donne une description assez précise du château aujourd'hui disparu, des divers bâtiments de la grande et de la petite cour, des moulins et du passage des bateaux sur la Dronne.

Daniel Lacombe. **Saint-Front-de-Pradoux, terre de mystère et d'accueil**. Chez l'auteur, 1994, 168 p.

Intéressante biographie primée lors du concours 1993 "Clocher d'Or": l'auteur fait revivre avec force détails ce coin mal connu du Périgord, des temps préhistoriques à nos jours.

Irène de Lestrade. **Le tribunal**. Chez l'auteur, 1994. 56 p.

Croquis sur le vif des magistrats et des avocats du barreau de Périgueux.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

– *Nos prochaines soirées* à 18 h 30 au siège: le 13 juillet avec M. P. Moreau sur Clairvivre; le 14 septembre avec Mme C. Caillat-Girardy sur le gallo-romain à Périgueux. On annonce pour le 9 novembre une soirée sur les maisons fortes en Périgord par M. J.-M. Bélingard; pour le 11 janvier 1995 une soirée sur la nutrition au Paléolithique par Mme B. Delluc, M. G. Delluc et Mme M. Roques; pour le 10 mai 1995 une soirée sur le bitter Secrestat par Mme J. Roussel.

– *Une réunion itinérante le 7 septembre* à 14 h: après lecture statutaire du compte-rendu de la réunion mensuelle précédente, visite des fontaines de Périgueux sous la direction de quelques-uns de nos membres (les détails de l'organisation seront donnés lors des prochaines réunions).

– *Bibliothèque*. Nous rappelons aux membres de notre compagnie en quête d'informations que la bibliothèque est ouverte tous les samedis de 14 h à 18 h au siège et qu'elle possède de nombreux outils bibliographiques susceptibles d'être dépouillés pour découvrir la piste recherchée avec l'aide éventuelle de nos dévoués bibliothécaires.

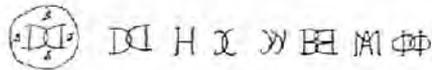
– *Dossiers de reconnaissance des officiers d'Etat-Major en Périgord (de 1821 à 1847)* (Archives de Vincennes). Après la réunion du 4 mai, il reste quelques dossiers à distribuer: Domme, Lalinde, Bergerac et ses environs, Brantôme, Grignol, Montpon et Mussidan, Goûts, Champagnac, Mareuil, Terrasson à Brive. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au Président au siège (cf *B.S.H.A.P.*, 1993, p. 5-6 et Petites Nouvelles d'avril 1994 parues dans *B.S.H.A.P.*, 1994, n° 1).

DEMANDES DES CHERCHEURS ET COURRIER DES LECTEURS

– Le père Pommarède (au siège) recherche l^{ps} les personnes portant ou ayant porté le prénom de baptême: Front, Frontine ou Frontone, ainsi que leur commune de baptême (avec une indication, lorsque cela est

possible, de la fréquence de ce prénom); 2°) tout document sur l'abbé de Feletz.

– M. de La Héronnière (24270 Savignac-Lédrier) cherche: la signification des cartouches peints sur les poutres de deux pièces du château de Savignac-Lédrier.



(lettres souvent doublées dessinées dans des cercles de 20 à 25 cm de diamètre, entourées par 4 petits signes "S barré" qui pourraient représenter de façon stylisée le mot "fermesse" ou fermelé); et celle d'une inscription conservée sur une cheminée.



– Mme de Montleau (32, rue Jean Moulin, 63110 Beaumont) s'intéresse au château de Terrefort près de Minzac (24) et de Monbadon-et-Francs (33): ses dates de construction et de destruction; a-t-il été habité par les Ducourrech en 1640?

– M. J.-P. Anneron (19, rue des Belles-Filles, 91580 Etrechy) recherche des renseignements sur la commanderie templière de Périgueux; il s'intéresse à l'historique du quartier Saint-Georges.

– Le maire de Servanches (24410) signale qu'il fait restaurer son église et recherche tous renseignements à son sujet.

– M. L. Petriac (18, rue Sébastopol, 24000 Périgueux) recherche tous renseignements sur Creyssac et ses environs.

– Le Dr J.-P. Duhard (Villa Iratzalda, 18, rue Estagnas, 64200 Biarritz, tél. 59.24.32.13) recherche des renseignements sur la conquête française du Sahara (Algérie, Mauritanie, Niger); surtout, sur les membres périgourds de la mission Foureau-Lamy (sergent Villepontout, décédé en 1985 en Dordogne; adjudant Jacques, tué à Bangui en 1900).

– On annonce la parution du premier numéro de la revue de l'Association d'Histoire des Sociétés rurales (G. Béaur, trésorier, 51, rue Guy Moquet, 94700 Maison-Alfort), dont les thèmes vont du Néolithique à nos jours.

– Le 20 août 1994 se tiendra à Cadouin le premier colloque sur l'histoire et l'archéologie de l'abbaye dans le cadre cistercien (ouvert au

public): les abbayes de la filiation de Pontigny dans le midi de la France par H. Sauvade, la confrérie du Saint Suaire de Cadouin par L. Grillon, l'iconographie du Suaire de Cadouin par B. et G. Delluc, l'héraldique cistercienne par R. Dubuc, une abbesse périgourdine de Villemur-sur-Agout par M.-O. Munier, table ronde sous la direction de B. Chauvin. Renseignements au 53.63.36.28.

Pour toute correspondance concernant la rédaction des *Petites Nouvelles*, écrire à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale adjointe, au siège. Tenir compte du délai qui s'écoule entre la rédaction du texte et sa parution (comptez environ un mois et demi).

B.D.

ERRATA

Dans notre précédente première livraison 1994, tome CXXI, il convient de rectifier:

Comptes rendus des réunions mensuelles:

* Page 10, admission du 5 janvier 1994,
lire: *Général (ER) Bouyx Jacques, 7, rue du Laos, 75015 Paris présenté par MM. G. Ladevie et J. Lafont-Grelat.*

A propos de la Rigale:

* Page 45, renvoi 21,
au lieu de: avec autorisation de M. Desvignes,
lire: *avec autorisation de M. Desvergnès.*
* Page 47, dix-neuvième siècle,
au lieu de: et le 14 janvier 1884 Marie Camille...
lire: *et le 14 janvier 1884 Marie Camille de Beauroyre, séparée de biens de son mari la vendra à Jean Joussain et son épouse Elisabeth Nadaud alors domiciliés au Chatenet sur la commune de Siorac-de-Ribérac (32).*
* Page 49, renvoi 36,
au lieu de: PV de régularisation du changement de prénom,
lire: *PV de régularisation du changement de fermier.*

Les bibliothèques privées des bourgeois bergeracois au XVIIIe siècle:

* Page 52, ligne 1,
au lieu de: quelque,
lire: *quelques.*
* Page 53, ligne 21,
au lieu de: Sieu,
lire: *Sieur.*
* Page 54, ligne 4,
au lieu de: Jacques Bellier,
lire: *Marguerite Bellier.*
* Page 54, dernière ligne,
au lieu de: M.B.,
lire: *M.C.*
* Page 55, ligne 12,
au lieu de: quelque,
lire: *quelques.*
* Page 56, ligne 11,
au lieu de: opera, omnia,
lire: *Opera omnia.*
* Page 57, ligne 23,
au lieu de: bergeracoise,
lire: *bergeracois.*

- * Page 57, ligne 27,
au lieu de: propriétaires,
lire: *propriétaire*.
- * Page 60, ligne 19,
au lieu de: Helvetus,
lire: *Helvetius*.
- * Page 60, ligne 37,
au lieu de: même,
lire: *mêle*.
- * Page 61, ligne 13,
au lieu de: "Le Boursier du Coudray",
lire: *Le Boursier du Coudray*.
- * Page 62, ligne 25,
au lieu de: passée,
lire: *passées*.
- * Page 62, ligne 34,
au lieu de: montepelliérain,
lire: *montpelliérain*.
- * Page 62, ligne 39,
au lieu de: composées,
lire: *composés*.
- * Page 63, ligne 13,
au lieu de: drogués,
lire: *drogues*.
- * Page 63, ligne 16,
au lieu de: connaît,
lire: *connait*.
- * Page 63, note 25, ligne 4,
au lieu de: formés,
lire: *formées*.
- * Page 65, ligne 17,
au lieu de: dans,
lire: *des*.
- * Page 67, ligne 5,
au lieu de: qui devaient y être,
lire: *qui devaient y être*."

1ère livraison 1994, article La papeterie de Vaux-Malherbeaux.

- P. 98, note 10, lire: François Donève du Buisson...
- P. 100, 1.10, lire: étages...; note 26, lire: dont l'étang est comblé...
- P. 101, 1.13, lire: 0,70 mètre...; 1.15, lire: moulin de Châtain...
- P. 103, 1.10, lire: âgé...; 1.28, lire: un franc soixante-cinq...
- P. 106, 1.19, lire: Moissannes.
- P. 108, 1.9, lire: Dieuaide...
- P. 110, 1.26, lire: 1,30 franc...; 1.34, lire: je comprends...
- P. 114, 1.18, lire: contigües...
- P. 116, note 121, lire: Mme Josette Ragot...

La direction du Bulletin présente toutes ses excuses aux collègues concernés.

**CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE LA SOCIETE HISTORIQUE
ET ARCHEOLOGIQUE DU PERIGORD**

OUVRAGES DIVERS

E. Espérandieu, Inscriptions antiques du musée de Périgueux, Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl.

La plus complète des éditions des inscriptions présentée au musée du Périgord avant que ne soient effectuées les fouilles de Vésone. Cet ouvrage garde une grande valeur car aucun recueil n'a été publié depuis avec autant de commentaires. Le corpus est en outre précédé d'une présentation de Périgueux antique et de ses institutions.

100 F

P.-J. Laviolle, Notre-Dame des Vertus, Périgueux, 1924, 50 p.

L'histoire de l'église de Notre-Dame-de-Sanilhac, des cultes qui y étaient pratiqués et des légendes qui s'y rattachent.

10 F

J. Roux, Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, Périgueux, 1934, 189 p.

Cet ouvrage présente les manuscrits médiévaux "qui concernent les droits, franchises et libertés de la présente ville de Périgueux et autres pièces concernant le bien public".

50 F

F. Fournier de Laurière, Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIXe siècle, Sarlat, 1938, 41 p., 5 pl.

A Périgueux comme dans de nombreuses villes de France, les édiles du XIXe siècle ont concrétisé les vues du baron Haussmann. Cet ouvrage présente le détail des travaux entrepris pour modifier la voirie de la ville et donne les plans des rues qui existaient auparavant.

60 F

A. de Fayolle, Topographie agricole du département de la Dordogne, Périgueux, 1939, 139 p.

L'auteur, qui préféra rester en Périgord lorsque toute sa famille émigrait, a fait de l'agriculture et de l'industrie de la Dordogne sous l'Empire un tableau qui constitue un témoignage surprenant à notre époque.

100 F

J. Maubourguet et J. Roux, Le livre vert de Périgueux, Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p.

De 1618 à 1716, les greffiers de la mairie ont inscrit les noms des consuls, les comptes rendus des délibérations, et... les nouvelles de l'étranger. Au jour le jour, la gazette de Périgueux!

120 F

Le Périgord révolutionnaire. Le grand livre sur la Révolution en Périgord, Périgueux, 1989.

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage symboliquement édité pour le bicentenaire de la Révolution aussi bien le récit des événements survenus que des études démographiques, sociologiques et généalogiques ayant trait à cette période complexe.

250 F

Le livre du jubilé de Lascaux, 1940-1990, Périgueux, 1990, 153 p., illustrations.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la découverte de la grotte, la Société a fait appel à ceux qui ont été parmi les premiers à y pénétrer et à étudier les peintures pariétales pour rédiger un "livre du souvenir".

100 F

Haut Périgord et pays de Dronne, actes du 6e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 1991, 75 p., illustrations.

A l'occasion de ce colloque ont été évoqués des thèmes variés, parmi lesquels la préhistoire de la vallée de la Dronne, les délits de chasse et de pêche à l'époque moderne et l'économie du secteur au XXe siècle.

70 F

R. Faille, J. Secret, M. Soubeyran, *Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon*, Périgueux, 1991, 109 p., illustrations.

Le recensement des portraits de l'évêque de Cambrai, natif du Périgord, et le rappel de quelques traits marquants de sa vie.

100 F

Bergerac et le Bergeracois, Actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), Bordeaux, 1992, 609 p., 79 illustrations.

Cet important ouvrage rassemble les résultats des travaux communiqués lors du congrès de Bergerac. Des sujets très variés dans un livre de qualité conçu sous la houlette du professeur R. Etienne.

320 F

Le Périgord et les Amériques, Périgueux, 1992, 151 p., illustrations.

Pour célébrer le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, la Société a choisi de mettre en valeur les liens qui ont uni notre région et les îles.

100 F

RECUEILS D'ARTICLES

Actes du 5e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest (Périgueux, 1913), Périgueux, 1913, 190 p., illustrations.

Tenu sous la présidence du comte de Laslayrie, ce congrès a porté sur des thèmes très variés, comme les écoles d'architecture du Sud-Ouest, les fouilles de Roque-Saint-Christophe ou la numismatique périgourdine.

70 F

Mélanges Géraud Lavergne, Périgueux, 1960, 164 p., illustrations.

Pour rendre hommage à son secrétaire général, plus de vingt auteurs ont traité de thèmes fort divers, depuis les premiers résultats des fouilles préhistoriques jusqu'à l'architecture religieuse médiévale ou l'anticléricalisme.

70 F

Centenaire de la préhistoire en Périgord, Périgueux, 1964, 187p., illustrations.

Toute l'aventure de la préhistoire en Périgord, depuis l'évocation des "inventeurs" de cette science jusqu'aux plus récents travaux.

80 F

Cent portraits périgourdins, Périgueux, 1979, 207 p., illustrations.

Du troubadour Bertran de Born au père Charles de Foucauld, de l'écrivain Michel de Montaigne au caricaturiste Sem, cet album de cent portraits aussi variés que la sculpture notable du Périgord. Chaque ouvrage de cette édition de prestige est numéroté.

150 F

Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine, Actes du Congrès de la F.H.S.O. (Périgueux, 1978), Périgueux, 1981, 366 p., illustrations.

De l'urbanisme de Périgueux antique au chemin de fer de Montluçon, les thèmes ne manquent pas pour rendre ce volume précieusement documenté de premier plan pour qui cherche des articles de références.

165 F

Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat, Périgueux, 1988, 283 p., illustrations.

Publié en l'honneur des doyens de la Société, ce volume de mélanges rassemble plus de trente articles, résultats de travaux portant sur des matières aussi variées que la sculpture préhistorique, la céramologie antique, l'archéologie industrielle ou... la retraite allemande en 1944.

150 F

La sculpture rupestre en France de la préhistoire à nos jours, actes du 5e colloque de Brantôme (1988), Périgueux, 1989, 204 p., illustrations.

Cette monographie est la première en France à traiter ce thème d'archéologie préhistorique et historique de manière théorique (essais de terminologie et de classification) et propose également des exemples variés (en Dordogne, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine).

150 F

J. Maubourguet, Sariat et le Périgord méridional, t. 3 (1453-1547), Périgueux, 1955, 158 p.

Seul disponible dans l'attente d'une réédition des deux premiers tomes, cet ouvrage raconte un siècle d'histoire du Périgord du sud, de la fin de la guerre de Cent Ans aux débuts de la réforme. L'auteur donne de nombreux renseignements sur les familles et leurs possessions territoriales.

40 F

H. Gouhier, Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, Périgueux, 1963, 44 p.

Maine de Biran se présente dans ces lettres sous un jour peu coutumier: l'homme politique de l'Empire est au fait de toutes les combinaisons et ami tiède du baron Maurice, les lui rapporte.

30 F

J. Secret, Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), Périgueux, 1972, 160 p.

Jean Secret a publié et commenté le journal intime d'un légitimiste du Périgord, promu sous-préfet de la Dordogne sous la monarchie de Juillet, puis préfet sous la deuxième République, et qui répondra de son département lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Le regard sur son époque d'un haut fonctionnaire qui fut également l'ami de Bugeaud, d'Alexandre Dumas et de beaucoup d'autres personnalités.

60 F

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société (vendu par fascicule)

La Société historique et archéologique du Périgord a publié depuis 1974 plus de 50 000 pages d'articles ou de documents inédits répartis en six, puis quatre fascicules annuels. Les livraisons encore en stock (cf. liste ci-après) feront l'objet, à partir d'une commande de 10 fascicules, d'une réduction conséquente.

Années complètes: 1904, 1908, 1910, 1911, 1912, 1914-1917, 1933, 1941, 1942, 1952-1958, 1964, 1969, 1970, 1971, 1973-1981, 1983-1988, 1990, 1992. D'autres fascicules sont disponibles: nous consulter suivant vos vœux

70 F le fascicule

Index analytique des années 1964-1984 du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, 1986, 68 p.

10 F

Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin de la Société (1907-1971), Périgueux, 1973, 24 p.

10 F

Inventaire de l'iconothèque de la Société et archéologique du Périgord, Périgueux, 1970, 39 p.

10 F

Hommage au Président Jean Secret, Périgueux, 1982, 71 p.

Les thèmes et les références des travaux de l'un des présidents les plus actifs de la Société historique et archéologique du Périgord, ainsi que les hommages qui lui furent rendus après son décès soudain.

30 F

Pour expédition, frais postaux en sus.